

# Rapport annuel 2022





Prix des pratiques exemplaires – bronze dans la catégorie du rétablissement après une interruption de courant



Prix d'excellence pour l'innovation au chapitre des ressources humaines et des processus décerné par CS Week



Prix d'excellence pour le service à la clientèle décerné par l'Electricity Distributors Association



Palmarès mondial des 100 professionnels des ressources humaines de HRD Global – Donna Burnett Vachon



## Table des matières

Qui nous sommes	2
Message du président du conseil d'administration et du président et chef de la direction	4
Dérécho de mai 2022 – Une réponse historique à un phénomène sans précédent	6
Mise en œuvre de notre stratégie – Faits saillants de 2022	10
Valeur pour la clientèle	12
Santé financière	14
Efficacité organisationnelle	16
Mission sociale	18
Analyse de la direction	24
Introduction	25
Principaux champs d'activité et stratégie	25
Vue d'ensemble du secteur de l'électricité	31
Capacité d'obtenir des résultats	34
Progrès réalisés par rapport au plan	40
Résultats financiers	42
Risques et incertitudes	51
Perspectives d'avenir	57
États financiers consolidés	58
Gouvernance et rémunération des membres de l'équipe de direction	114
Gouvernance de la Société	115
Rémunération des membres de la haute direction	118
Membres des conseils d'administration	121

# Qui nous sommes

La Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. est détenue en propriété exclusive par la Ville d'Ottawa. Cette société fermée possède quatre principales filiales, dont elle assure l'exploitation : Hydro Ottawa limitée (distribution d'électricité), Portage Énergie (production d'énergies renouvelables), Envari (services énergétiques et services offerts aux entreprises) et Réseaux Hiboo (services de télécommunications).

Profondément ancrée dans la communauté, notre entreprise fournit depuis plus de 100 ans un service essentiel à la capitale nationale du Canada. Aujourd'hui, nous sommes fiers de continuer à maintenir un équilibre entre, d'une part, notre croissance et, d'autre part, l'intendance environnementale et la responsabilité sociale, alors que nous ouvrons la voie à un avenir énergétique intelligent et durable.

Nous avons à cœur d'être le partenaire de premier choix pour les projets énergétiques au sein de notre communauté et de devenir la première compagnie d'électricité appartenant à une municipalité au Canada à rendre ses activités carboneutres.

## Notre mission

Créer de la valeur à long terme pour notre actionnaire en servant les intérêts de nos clients et des collectivités que nous desservons

## Notre vision

Hydro Ottawa – un partenaire d'excellence dans un avenir énergétique intelligent

## Nos valeurs

Travail d'équipe, intégrité, excellence et service

Électricité Canada a attribué à la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. la désignation « chef de file pour l'électricité durable<sup>MC</sup> »

# Énergiser l'avenir ensemble

Ensemble, nous construisons un avenir durable, résilient et dynamique pour notre communauté.



**unis** pour la durabilité. **unis** pour la carboneutralité.  
**unis** pour la résilience. **unis** pour l'énergie propre. **unis pour changer.**

# Message du président du conseil d'administration et du président et chef de la direction

Au nom du conseil d'administration, de la direction et du personnel de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc., nous avons l'honneur de présenter le Rapport annuel 2022 à notre actionnaire, la Ville d'Ottawa. Il s'agit du deuxième rapport annuel qui fait suite à la publication de notre *Orientation stratégique 2021-2025*.

Il est impressionnant de voir à quel point l'année 2022 a été extraordinaire – non seulement pour notre société, mais aussi pour la planète entière. À une saison qui s'annonçait porteuse d'espoir après deux années de pandémie mondiale a succédé une série de fortes pressions et perturbations. Concentrés dans une seule année, ces événements ont présenté d'énormes difficultés pour Hydro Ottawa et mis sa résilience à rude épreuve. Fidèle à son habitude, notre personnel a toutefois fait preuve d'un engagement et d'un professionnalisme si exemplaires qu'ils sont devenus les marques distinctives de l'identité et de la culture de notre entreprise.

## Nous préparer aux mauvaises surprises que nous réserve encore Mère Nature

Les inondations du siècle en 2017, les tornades en 2018 et les inondations du millénaire en 2019... Alors que nous pensions avoir déjà tout vu, le phénomène météorologique le plus destructeur de notre histoire a eu lieu en mai 2022, lorsqu'un dérécho a balayé l'Ontario et le Québec, laissant dans son sillage des scènes de dévastation.

Nous ne nous attarderons pas ici à l'ampleur des dommages ou de nos efforts de rétablissement du courant. Nous avons très bien résumé ces faits dans un rapport que nous avons présenté au Conseil municipal d'Ottawa en novembre 2022 et nous les décrivons plus loin dans le présent rapport annuel. (Nous tenons cependant à réitérer notre sincère gratitude envers les membres de notre personnel et nos partenaires – entrepreneurs et compagnies d'électricité – qui ont travaillé sans relâche, jour après jour, pour rebrancher nos clients.)

Nous souhaitons plutôt insister sur notre engagement à améliorer constamment notre capacité d'intervenir en situation d'urgence et à renforcer notre infrastructure

contre les effets des changements climatiques. En faisant face à quatre phénomènes météorologiques extrêmes en six ans, nous avons été à même de constater les effets catastrophiques qu'ils ont sur nos clients et notre communauté. Par ailleurs, en collaboration avec nos partenaires du secteur public et de l'industrie, nous avons pu trouver et mettre en œuvre des solutions pour mieux nous préparer. Nous tenons à rassurer les familles, les entreprises et les institutions qui comptent sur Hydro Ottawa : nous serons là pour eux, peu importe ce que Mère Nature nous réserve.

## Résultats financiers et rendement

Le rétablissement du courant après le passage du dérécho a entraîné des coûts élevés, qui s'ajoutent aux conséquences considérables de la hausse sans précédent des taux d'intérêt. Ces deux éléments ont contribué à l'écart entre le bénéfice net enregistré et l'engagement que nous avions pris pour 2022 dans notre orientation stratégique (39,7 millions de dollars par rapport à un objectif de 49 millions). Les principaux indicateurs financiers sont cependant positifs, si bien que nos produits tirés de la distribution et de la production d'électricité ainsi que des services énergétiques ont dépassé pour la première fois les 300 millions de dollars.

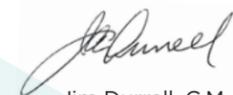
Malgré les retards attribuables au dérécho, notre programme d'immobilisations annuel a bien fonctionné : nous avons investi plus de 150 millions de dollars dans le renouvellement et l'agrandissement de notre réseau de distribution, de notre infrastructure de production et d'autres actifs essentiels, comme les systèmes technologiques. De plus, notre filiale qui produit des énergies renouvelables, Portage Énergie, a accru son parc de production en faisant l'acquisition de deux centrales au fil de l'eau situées à l'ouest d'Ottawa. Nous avons aussi lancé une nouvelle filiale, Réseaux Hiboo, qui devrait nous permettre de poursuivre notre croissance et notre diversification à titre de fournisseur de solutions reposant sur un réseau à fibre optique pour les clients commerciaux et institutionnels de la grande région de la capitale nationale.

Au moment de mettre sous presse le présent rapport annuel, la volatilité des marchés n'a aucunement diminué. Notre conseil d'administration et notre équipe de direction, qui continuent de surveiller avec prudence la situation financière et le profil de risque de la Société, ont confiance dans la composition solide et diversifiée de nos sources de revenus sur laquelle repose notre cheminement à long terme. Nous explorons maintenant des stratégies supplémentaires pour surmonter les difficultés qui se présentent dans le climat économique actuel et, au besoin, nous ferons le point au bénéfice de notre actionnaire sur les mesures prévues.

## Créer un avenir énergétique durable pour notre clientèle et notre communauté

Notre orientation stratégique s'articule autour de notre objectif qui consiste à devenir la première compagnie d'électricité canadienne appartenant à une municipalité à rendre ses activités carboneutres. En 2022, nous avons élaboré un plan d'action en bonne et due forme qui trace plus en détail la voie à suivre pour atteindre cet objectif ambitieux. Nous avons également pris un bon départ dans notre démarche en obtenant la certification LEED Or pour nos principaux bâtiments.

De façon plus générale, nous avons redoublé d'efforts pour continuer à trouver de nouveaux moyens d'intégrer les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'ensemble de nos pratiques opérationnelles. Par exemple, dès la mise en service de notre poste électrique le plus récent et le plus grand, soit le poste de transformation municipal Cambrian, nous avons commencé à prévoir des techniques de conception et de construction sobres en carbone dans les plans que nous élaborons pour notre prochain grand projet d'aménagement d'un poste, qui devrait être mis en chantier en 2024. Nous avons aussi continué de prioriser les facteurs ESG dans nos efforts actuels de transformation numérique de nos activités en lançant des projets pilotes pour optimiser la recharge des véhicules électriques grâce à l'intelligence artificielle et en améliorant notre programme d'élagage d'arbres au moyen de l'imagerie par satellite.



Jim Durrell, C.M., IAS.A  
Président du conseil d'administration

Nous savons qu'il est impossible de réussir la transition vers la carboneutralité en faisant cavalier seul. C'est pourquoi nous avons renforcé les partenariats en place, par exemple notre collaboration avec la Ville d'Ottawa orientée vers le déploiement d'autobus électriques, lequel est géré par l'entremise d'Envari, notre filiale qui fournit des services énergétiques. Nous avons également élargi notre réseau de partenaires, notamment en concluant avec l'Administration de l'aéroport international d'Ottawa une importante entente de collaboration axée sur les possibilités de décarbonation. Nous dévoilerons en 2023 d'autres initiatives très intéressantes que nous sommes impatients d'inclure dans notre série de projets phares dans le domaine du développement durable dont bénéficie l'ensemble de la société.

Enfin, nous sommes ravis d'avoir continué de prêter main-forte à des compagnies d'électricité voisines en situation d'urgence et perpétué ainsi cette pratique bien établie. En combinant les dons de son personnel et ses propres dons, Hydro Ottawa a versé plus de 600 000 \$ à des initiatives et à des programmes locaux centrés sur le bien-être de la communauté.

## Perspectives

En 2022, il est devenu manifeste que les perturbations sont incontournables dans notre environnement opérationnel. Force est de constater à quel point nos services sont essentiels pour les familles, les entreprises et les institutions qui comptent sur Hydro Ottawa. Nous prenons au sérieux le rôle essentiel qui nous incombe dans leur vie quotidienne et nous en sommes fiers.

Année après année, nous sommes de plus en plus convaincus qu'Hydro Ottawa occupe une position tout à fait privilégiée pour proposer les solutions énergétiques intelligentes qui assureront notre transition vers un avenir plus prospère et durable. Alors que le monde ne cesse de se transformer et de nous mettre à l'épreuve, nous nous attachons encore à innover, à nous adapter et à en ressortir plus forts afin que nos clients et notre communauté puissent continuer de prospérer.



Bryce Conrad  
Président et chef de la direction

## Dérécho de mai 2022 – Une réponse historique à un phénomène sans précédent

### La tempête la plus dévastatrice de notre histoire

Le 21 mai 2022, un vaste système orageux – un dérécho – s’est formé dans le sud-ouest de l’Ontario pour ensuite traverser le sud de la province et poursuivre sa course jusqu’à Montréal et à Québec.

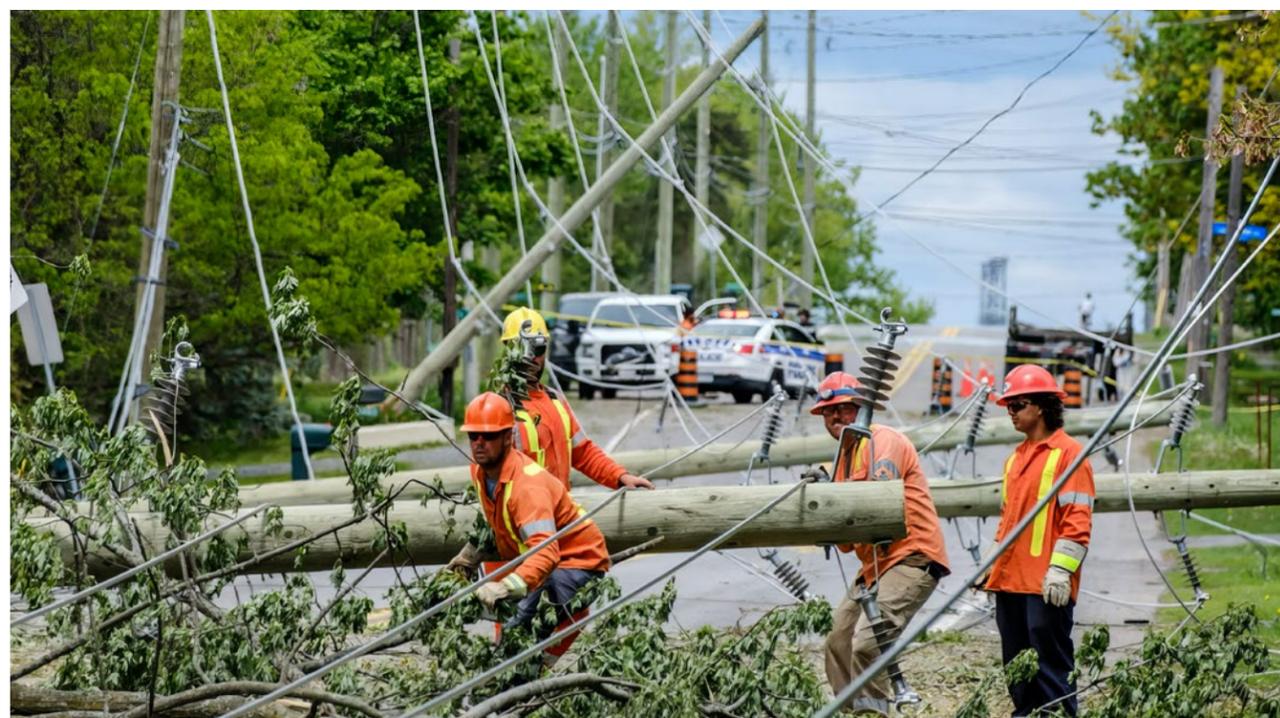
Nous avons suivi le parcours de cette tempête, mais rien n’aurait pu nous préparer à ses répercussions. Des vents atteignant 190 km/h ont renversé des pylônes, endommagé plus de 500 poteaux électriques et fait tomber des kilomètres de lignes électriques. Plus de 1 000 pannes simultanées ont privé de courant 180 000 clients, soit plus de la moitié de notre clientèle.

Il est vite devenu évident que cette tempête constituait le phénomène météorologique le plus dévastateur de l’histoire d’Hydro Ottawa – et que son ampleur était

nettement supérieure à celle des inondations de 2019 et de 2017, des tornades de 2018 ou de la tempête de verglas de 1998. Le dérécho a entraîné pour Hydro Ottawa des coûts de 24 millions de dollars, ce qui le place au sixième rang des catastrophes naturelles de l’histoire canadienne au chapitre des coûts.

### Un effort de rétablissement du courant hors du commun

L’ampleur des dommages a exigé une réponse unique en son genre. Dès le début, Hydro Ottawa a fait savoir qu’il faudrait déployer pendant plusieurs jours des efforts complexes nécessitant la mobilisation d’aide extérieure, l’atténuation de nombreux dangers électriques et une étroite collaboration avec ses partenaires du secteur public. Grâce à nos propres équipes et aux 335 travailleurs supplémentaires mis à



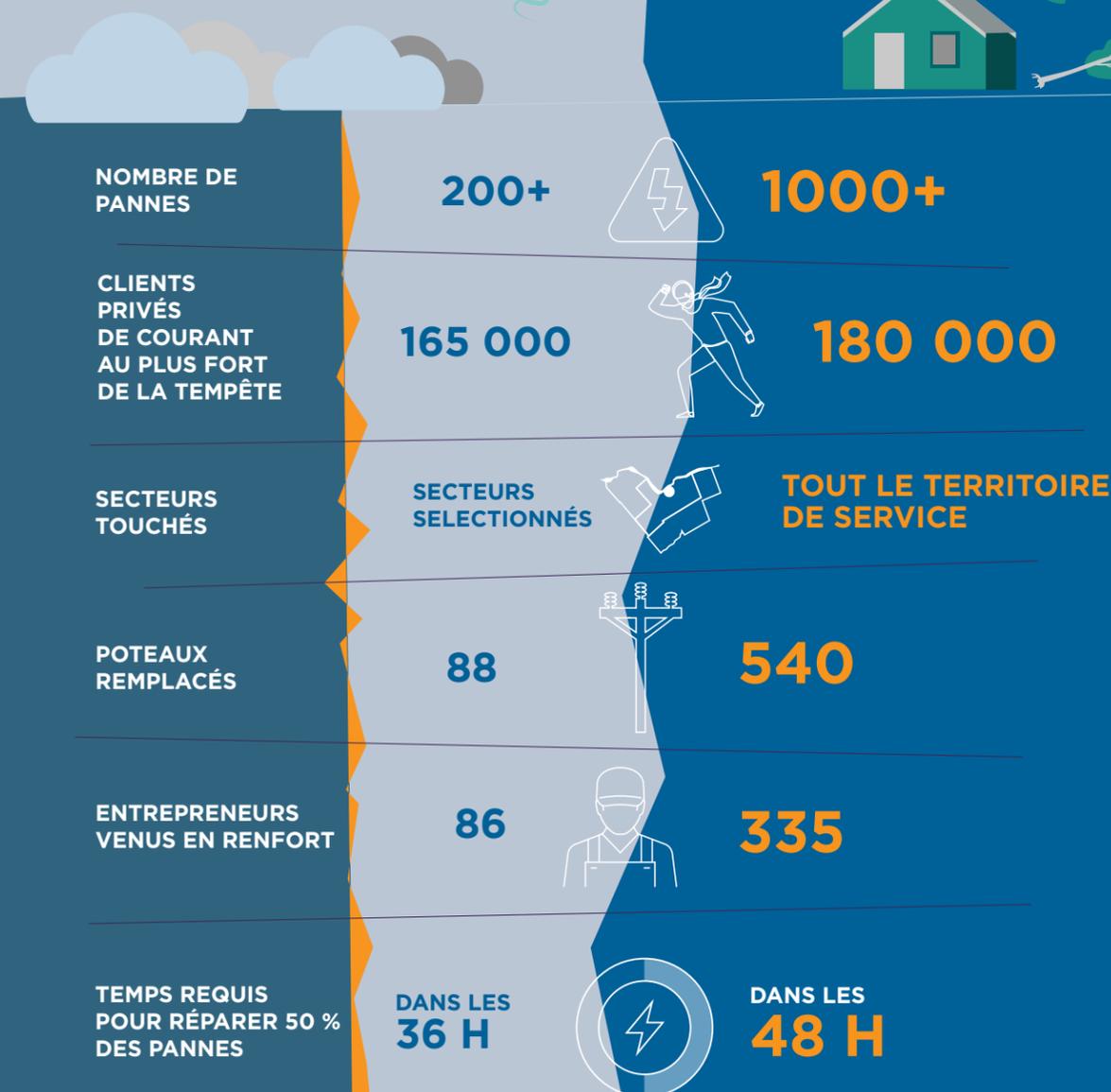
## COMPARAISON DE TEMPÊTES MAJEURES À OTTAWA

### SEP 2018 TORNADES

Le 21 septembre 2018, une puissante tempête a causé des tornades, des vents violents et de la foudre, occasionnant des dommages considérables à l’infrastructure électrique et à un important poste de transformation.

### MAI 2022 TEMPÊTE DE VENT

Le 21 mai 2022, une tempête dévastatrice a donné lieu à des rafales violentes, de fortes pluies et des coups de foudre, occasionnant des dommages considérables à l’infrastructure électrique, bien pires que les dégâts attribuables à n’importe quelle autre tempête.



notre disposition par d'autres compagnies d'électricité et des entrepreneurs, plus de 625 travailleurs étaient sur le terrain au plus fort de l'intervention.

En travaillant en toute sécurité et aussi rapidement que possible pour réparer le réseau, nous avons pu rétablir en une journée l'alimentation des infrastructures essentielles, comme les hôpitaux et les usines de traitement d'eau. Nous avons aussi rebranché la moitié de nos clients en moins de 48 heures et plus de 90 % d'entre eux en moins d'une semaine. Les efforts de rétablissement du courant se sont poursuivis nuit et jour jusqu'à ce que le dernier client soit réalimenté.

Même après le rétablissement complet du service, nous étions loin du retour à la normale. Au cours des semaines et des mois suivants, nous avons entrepris un vaste nettoyage des débris et des équipements brisés qui étaient dispersés dans l'ensemble de notre territoire de desserte. De plus, nous avons fait tout ce qui était possible pour stabiliser le réseau et nous assurer que tous les segments fragiles demeurent opérationnels jusqu'à ce que nous puissions procéder aux mises à niveau nécessaires dans l'infrastructure.

## Leçons retenues et préparation en vue de la prochaine urgence

En rétrospective, nous avons bien des raisons d'être fiers. Les équipes d'Hydro Ottawa ont travaillé sans relâche en accordant constamment la priorité à la sécurité et en faisant preuve d'ingéniosité pour surmonter d'énormes problèmes. De fait, durant les deux semaines de la panne, nous avons réalisé l'équivalent des remplacements que nous effectuons d'habitude en quatre ans sur notre réseau.

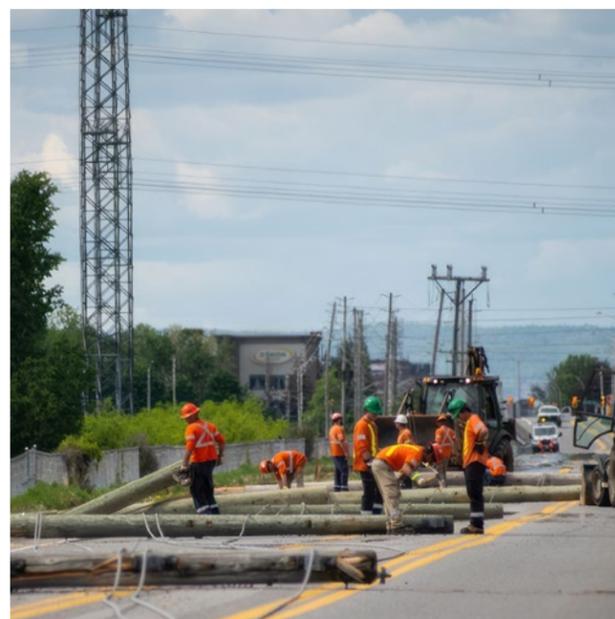
Parallèlement, cette expérience a fait ressortir plusieurs aspects où s'imposaient des investissements et des efforts supplémentaires. Après le dérécho, Hydro Ottawa a procédé à un vaste examen interne qui lui a permis de repérer des possibilités de renforcer ses plans d'intervention d'urgence et de continuité des activités. Au cours de l'automne 2022, nous avons présenté à notre actionnaire, la Ville d'Ottawa, un rapport officiel résumant nos recommandations. Nous continuons de jouer un rôle actif dans l'intégration de ces leçons dans nos activités.

Le dérécho a confirmé ce que nous avons déjà souligné dans notre *Orientation stratégique 2021-2025* - il faut faire davantage pour adapter notre infrastructure de production et de distribution aux répercussions des changements climatiques. Nous continuerons d'évaluer et de mettre en œuvre des solutions qui renforceront la résilience de notre réseau, notamment l'enfouissement stratégique d'infrastructures et d'équipements aériens lorsque ce sera approprié.

Si l'histoire récente est garante de l'avenir, nous savons qu'un autre phénomène météorologique majeur est à nos portes. Hydro Ottawa est résolue à faire en sorte que ses clients puissent continuer de compter sur elle pour faire face avec succès à toute situation d'urgence qui se présentera.



Hydro Ottawa tient à remercier tous ses employés, les compagnies d'électricité des régions avoisinantes, ses entrepreneurs, ses fournisseurs de biens et de services, ses partenaires gouvernementaux et les autres parties prenantes qui lui ont apporté un soutien inestimable durant les efforts de rétablissement du courant. De plus, nous sommes très reconnaissants envers nos clients pour leur patience et leur appui remarquables.



# Mise en œuvre de notre stratégie

## Faits saillants de 2022

### FAITS SAILLANTS DE 2022

 <p><b>&gt; 300 M\$</b> Produits (déduction faite de l'achat d'électricité)<sup>1</sup></p>	 <p><b>39,7 M\$</b> Bénéfice net<sup>2</sup></p>	 <p><b>7,7 %</b> Rendement des capitaux propres</p>	 <p><b>23,7 M\$</b> Dividendes versés à l'actionnaire (en fonction des résultats de 2021)</p>
 <p><b>93 %</b> Taux de satisfaction de la clientèle</p>	 <p><b>64 M\$</b> Montant investi pour maintenir la sécurité et la fiabilité du réseau de distribution<sup>3</sup></p>	 <p><b>6 500</b> Nombre de clients alimentés en électricité</p>	 <p><b>62 %</b> Taux d'adhésion à la facturation électronique (au premier rang en Ontario)</p>
 <p><b>&gt; 1 M</b> Heures de travail sans accident ayant entraîné une interruption de travail</p>	 <p><b>53 hrs</b> Durée de la formation des gens de métier sur les pratiques de travail sécuritaire</p>	 <p><b>10 M\$</b> Montant investi dans la technologie de production de la prochaine génération</p>	 <p><b>45 %</b> Proportion de femmes qui sont membres du conseil d'administration</p>
 <p><b>166 000 \$</b> Montant recueilli pour Centraide grâce à la campagne annuelle de collecte de fonds des employés</p>	 <p><b>149 000 \$</b> Montant recueilli pour la Banque d'alimentation d'Ottawa</p>	 <p><b>38</b> Nombre de commandites et de dons au bénéfice de groupes communautaires</p>	 <p><b>&gt; 18 000</b> Nombre d'enfants et de jeunes qui ont été sensibilisés à la sécurité électrique et à l'économie d'énergie</p>
 <p><b>2</b> Nombre de centrales hydroélectriques ajoutées à notre parc de production d'énergie verte</p>	 <p><b>224</b> Nombre de bornes de recharge pour véhicules électriques dont l'installation a été rendue possible grâce à Hydro Ottawa<sup>4</sup></p>	 <p><b>45 %</b> Pourcentage des biens et des services obtenus auprès de fournisseurs locaux<sup>5</sup></p>	 <p><b>95 %</b> Proportion des déchets non dangereux détournés de l'enfouissement</p>

<sup>1</sup> Cette mesure financière non conforme aux principes comptables généralement reconnus reflète les produits tirés de nos activités de distribution d'électricité, de production d'énergies renouvelables et de services énergétiques. Elle ne prend pas en compte le coût de l'électricité recouvré auprès de la clientèle au moyen de nos tarifs établis par l'organisme de réglementation provincial.

<sup>2</sup> Ce montant représente le bénéfice net après les variations nettes des soldes réglementaires.

<sup>3</sup> Ce montant ne comprend pas les dépenses d'urgence associées au rétablissement du courant après le dérécho.

<sup>4</sup> Ces bornes de recharge pour VE ont été installées par Envari, notre filiale qui offre des services énergétiques, ou financées au moyen de fonds distribués par Hydro Ottawa limitée dans le cadre du Programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro de Ressources naturelles Canada.

<sup>5</sup> Dans ce contexte, « fournisseurs locaux » signifie que les entreprises sont établies dans un rayon de 100 km de la région de la capitale nationale.

## Valeur pour la clientèle

L'essence même de la stratégie opérationnelle d'Hydro Ottawa consiste à mettre le client au cœur de toutes ses activités.

À bien des égards, la mobilisation de ressources sans précédent nécessaires pour répondre au dérêcho du 21 mai en toute sécurité et aussi rapidement que possible a constitué l'initiative de service à la clientèle la plus cruciale qui a été menée en 2022. Pour en savoir plus sur notre effort historique de rétablissement du courant, reportez-vous aux pages 6 à 9 du présent rapport.

### Un réseau fiable et modernisé

Le dérêcho a inévitablement eu des répercussions sur le rendement d'Hydro Ottawa en matière de fiabilité en 2022. Toutefois, si l'on exclut les phénomènes perturbateurs comme le dérêcho et les pertes d'alimentation du réseau provincial, nous surpassons la cible que nous nous étions fixée pour le nombre moyen de pannes subies par nos clients. Notre rendement à ce chapitre d'une année à l'autre a continué de suivre une tendance favorable, notamment par rapport à nos pairs dans le secteur ontarien de la distribution d'électricité.

De même, malgré le retard ou le report de certains projets en raison des répercussions de la tempête, nous avons renouvelé et agrandi notre infrastructure de distribution conformément à notre plan tarifaire approuvé par la CEO pour la période de 2021 à 2025. Ces travaux comprenaient 64 millions de dollars pour remplacer l'infrastructure vieillissante, lever les contraintes pesant sur le réseau et renforcer notre capacité d'approvisionnement. Nous avons investi un montant supplémentaire de 47 millions pour répondre à la demande croissante et raccorder les nouveaux clients.

Nous avons également fait progresser notre initiative pluriannuelle destinée à renforcer l'intelligence et la résilience de notre réseau en automatisant le rétablissement du courant après une interruption, en améliorant la résistance aux phénomènes météorologiques extrêmes et en élargissant le choix offert aux consommateurs qui s'intéressent à la production distribuée et au stockage d'énergie.



Le poste de transformation municipal Cambrian est notre plus grand poste électrique et aussi notre plus récent. Grâce à ce projet qui a été réalisé dans le respect du budget et des délais prévus, le poste Cambrian soutiendra la croissance résidentielle et commerciale à venir dans le secteur sud de notre territoire de desserte.

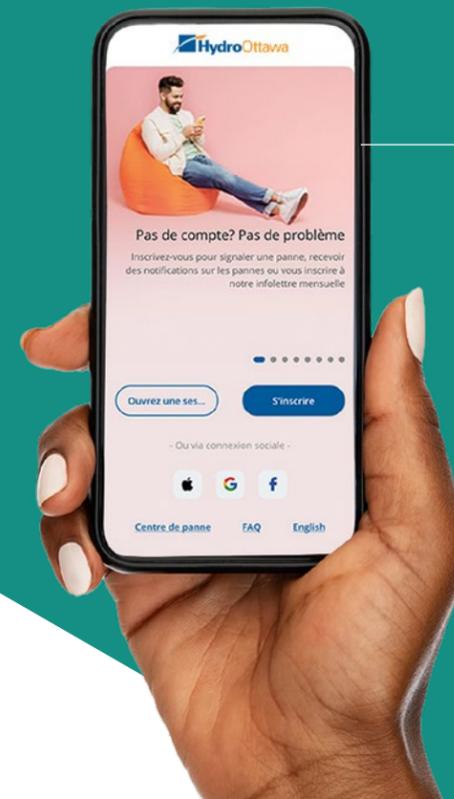
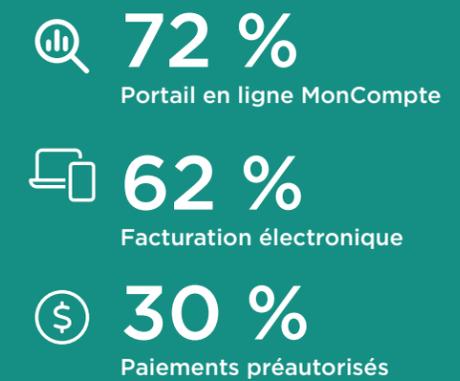
### Un partenaire de confiance en matière de solutions énergétiques durables

Comme les clients souhaitent de plus en plus consommer l'énergie de façon plus durable, nous avons continué de mettre notre expertise au service des entreprises et des institutions en quête de solutions axées sur l'efficacité énergétique, l'électrification et la réduction des émissions. Nous avons ajouté des ressources à notre équipe interne responsable de l'économie d'énergie en renforçant ainsi notre capacité de mettre en œuvre, à l'intention de notre clientèle, des programmes d'économie d'énergie et de réduction de la demande.

De plus, nous avons appuyé de nombreuses initiatives dans le but d'inciter les clients à adopter les véhicules électriques (VE). Par exemple, nous avons distribué des fonds fédéraux pour l'installation de bornes de recharge et facilité le partage de VE dans des complexes de logements communautaires. Nous avons aussi lancé un projet pilote appelé « EV Everywhere » en partenariat avec l'entreprise innovante locale BluWave-ai. Ce projet permettra d'optimiser la recharge des VE grâce à l'intelligence artificielle, tout en faisant baisser la facture d'électricité des clients et en réduisant la nécessité de moderniser nos immobilisations lorsque le nombre de VE augmentera.

### Amélioration du choix et de la commodité pour la clientèle grâce aux services numériques

Lorsqu'il s'agit de l'accès aux services d'Hydro Ottawa, nous savons que les clients souhaitent une approche rapide et facile. En 2022, nous avons continué de privilégier une amélioration de l'accès aux options en libre-service, l'automatisation de nos systèmes de service et une offre supplémentaire de canaux permettant aux clients de communiquer avec nous par le moyen de leur choix. L'inscription à toutes nos principales plateformes de services numériques a augmenté. À la fin de l'année, la proportion de notre clientèle inscrite aux services numériques s'établissait comme suit :



Notre taux d'adhésion à la facturation électronique demeure au premier rang parmi les sociétés de distribution d'électricité de l'Ontario et au deuxième rang parmi celles du Canada.

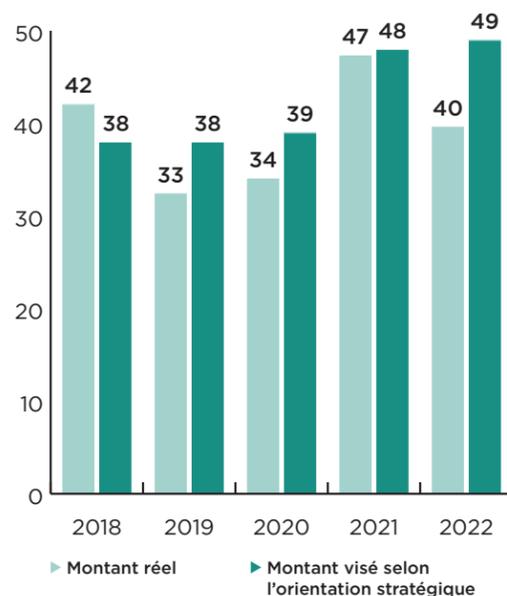
Nous sommes heureux de souligner que nous avons maintenu un taux élevé de satisfaction de la clientèle, à hauteur de 93 % en 2022.

## Santé financière

Après deux années difficiles en raison de la pandémie de COVID-19, nous avons connu en 2022 une série de perturbations qui ont eu de grandes répercussions sur le rendement financier d'Hydro Ottawa, plus précisément le dérécho du 21 mai et une hausse sans précédent des taux d'intérêt. Les coûts totalisant environ 24 millions de dollars liés aux efforts d'intervention et de rétablissement à la suite du dérécho ont eu pour effet direct de faire baisser de près de 6 millions le bénéfice net de l'entreprise. L'augmentation de 400 points de base du taux d'intérêt de référence enregistrée au cours de 2022 a aussi réduit le bénéfice net de près de 4 millions. Ses répercussions sont toutefois atténuées par la réduction des coûts d'emprunt, laquelle a été rendue possible par le programme d'emprunts à court terme de l'entreprise.

C'est ce qui explique le recul de certains indicateurs financiers de base par rapport à 2021. Le bénéfice net consolidé s'est chiffré à 39,7 millions de dollars, soit un montant inférieur à l'objectif fixé dans notre *Orientation stratégique 2021-2025*. De même, le rendement consolidé de nos capitaux propres a chuté à 7,7 %, soit une baisse d'un cinquième par rapport à 2021.

### Bénéfice net [en millions de dollars]

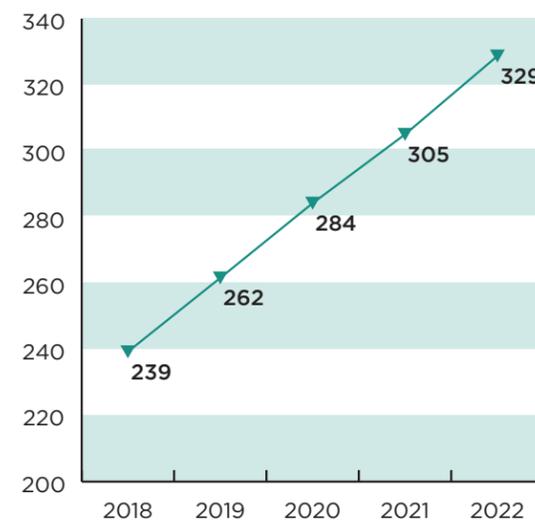


En dépit des dépenses supplémentaires découlant des problèmes exceptionnels rencontrés en 2022, Hydro Ottawa a atteint plusieurs jalons financiers importants. Notre profil de revenus diversifié a fait ses preuves : nos produits tirés de la distribution et de la production d'électricité ainsi que des services énergétiques ont dépassé pour la première fois les 300 millions de dollars. En outre, les dividendes de 23,7 millions de dollars que nous avons versés à notre actionnaire, la Ville d'Ottawa, en fonction des résultats de 2021 sont les plus élevés de l'histoire de la Société.

### Distribution d'électricité

Malgré les répercussions du dérécho, nos activités de distribution sont demeurées la principale source du bénéfice net de la Société. Compte tenu des problèmes attribuables à la tempête, nous avons accordé la priorité à un contrôle des coûts et à un gain de productivité soutenus. En ce qui concerne l'efficacité opérationnelle, mesurée d'après le coût par client et fondée sur les plus récentes données de la CEO, Hydro Ottawa s'est classée au premier rang parmi les grandes sociétés de distribution ontariennes.

### Dividendes cumulatifs [en millions de dollars]



### Production d'énergies renouvelables

Notre filiale qui produit des énergies renouvelables, Portage Énergie, a poursuivi sur sa lancée de rendement élevé. Nous devons ces excellents résultats en grande partie au succès de nos programmes d'optimisation des actifs et d'entretien planifié de notre parc hydroélectrique ainsi qu'à la production record de nos centrales situées dans l'État de New York depuis leur acquisition en 2015.

L'achat de deux centrales au fil de l'eau situées à l'ouest d'Ottawa, plus précisément à Galetta et à Appleton, a été un fait saillant en 2022. L'ajout de ces centrales, dont la puissance combinée se chiffre à près de 3 MW, a porté à 131 MW la puissance de notre parc de production d'énergie verte.

### Services énergétiques et services offerts aux entreprises

Ce champ d'activité a poursuivi sa reprise après les contraintes liées à la pandémie de COVID-19. Envari a généré les produits annuels les plus élevés jamais enregistrés, en particulier grâce aux partenariats établis avec la Ville d'Ottawa dans le cadre de projets comme

celui des autobus à zéro émission (pour lequel Envari a aidé la Ville à obtenir un financement fédéral de plus de 725 millions de dollars en 2022).

Envari a continué d'augmenter sa clientèle et ses sources de revenus. La demande pour les nombreux services qu'elle offre est en hausse, en particulier relativement aux bâtiments verts (p. ex. travaux de modernisation et systèmes d'automatisation) et à l'électrification des transports (p. ex. installation de bornes de recharge pour VE et appui à la conversion du parc de véhicules d'un important exploitant d'autobus scolaires).

### Télécommunications – un nouveau jalon dans la diversification des activités

Parmi les nouveautés les plus intéressantes de 2022, mentionnons le lancement de Réseaux Hiboo. Cette nouvelle filiale fournira aux entreprises et aux institutions de la région de la capitale nationale des solutions reposant sur un réseau à fibre optique. Réseaux Hiboo, qui devrait être prête à faire pleinement son entrée sur le marché en 2023, représente une possibilité exceptionnelle de croissance à long terme.

## Efficacité organisationnelle

Comme nous le reconnaissons dans notre *Orientation stratégique 2021-2025*, nous devons être une organisation axée sur l'apprentissage continu et dotée de la capacité organisationnelle, de la culture et des compétences appropriées pour atteindre nos objectifs opérationnels et faire face aux perturbations et aux incertitudes. À cette fin, notre plan stratégique met l'accent sur trois résultats escomptés : un milieu de travail sûr et sain, un personnel dévoué, bien préparé, diversifié et adapté à nos besoins ainsi que des activités efficaces renforcées par des mesures de productivité et une technologie de pointe.

### Excellence en santé et en sécurité

Dans l'exercice de nos activités quotidiennes, nous accordons constamment la priorité à la sécurité de nos employés et du public. Notre programme de sécurité a connu en 2022 des succès dignes de mention, notamment l'atténuation de nombreux dangers attribuables aux dommages subis par l'infrastructure électrique lors du dérécho. Dans le cadre des efforts de rétablissement du courant – pendant lesquels plus de 625 travailleurs d'Hydro Ottawa, de compagnies d'électricité voisines et d'entrepreneurs étaient sur le terrain au plus fort de l'intervention – il y a eu une seule blessure mineure, qui a été subie par un employé d'un entrepreneur.

À mesure que l'année avançait et que les restrictions liées à la pandémie de COVID-19 étaient graduellement levées, nous avons adapté nos procédures d'exploitation et mis à jour nos plans de retour sur les lieux de travail en fonction des directives reçues des autorités de santé publique, des gouvernements et des organismes de réglementation du secteur. Nous avons également mis à jour nos plans de préparation aux urgences et d'intervention en cas d'urgence à la lumière des leçons tirées de la pandémie et du dérécho. De plus, nous avons maintenu des certifications de premier ordre pour notre système de sécurité au travail et de gestion environnementale attribuées selon des normes reconnues à l'échelle internationale. Enfin, nous avons donné à notre personnel une formation sur les pratiques de travail sécuritaires, à raison de 18 heures en moyenne pour tous les employés (53 heures pour les gens de métier).

### Préparation de la main-d'œuvre de l'avenir

La pandémie de COVID-19 a accéléré les changements sur le marché du travail, notamment en exacerbant la concurrence pour le personnel de talent. Face à ce problème, nous avons continué de renforcer nos stratégies de gestion des talents pour atteindre notre objectif qui consiste à maintenir un effectif hautement qualifié, diversifié et compétent.

Dans cette optique, nous avons principalement amélioré notre plan d'attraction des personnes de talent, renouvelé notre programme de relève et embauché de nouveaux apprentis, ingénieurs stagiaires et compagnons. Nous avons également lancé un projet pilote portant sur une formule de travail hybride articulée autour des besoins opérationnels et misant sur la technologie pour optimiser les résultats, favoriser l'établissement de liens au sein des équipes et mieux servir la clientèle. De plus, nous avons continué de moderniser l'apprentissage des employés en leur proposant des modes d'autoformation souples.



## Engagements pris pour 2030 au chapitre de l'équité des genres

Hydro Ottawa s'est engagée à atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés pour 2030 à l'égard de la diversité des genres dans les postes essentiels à sa mission dans l'ensemble de l'entreprise. Elle souhaite ainsi non seulement se doter de l'effectif qui sera le gage de son succès, mais aussi s'efforcer de surpasser les normes du secteur. Si vous souhaitez vous joindre à notre équipe, scannez le code QR ci-contre pour en savoir plus.



2022	2030
Gens de métier et personnel technique	
10 %	30 %
Ingénieurs stagiaires et ingénieurs	
26 %	50 %
Membres de la direction (superviseurs, gestionnaires, directeurs et membres de la haute direction)	
36 %	50 %

## Amélioration de la productivité grâce à la technologie et à l'innovation

En phase avec notre engagement à accélérer la transformation numérique de nos pratiques opérationnelles, nous avons investi 10 millions de dollars dans les nouvelles technologies pour améliorer l'efficacité opérationnelle, le service à la clientèle, la cybersécurité et la modernisation du réseau. Nous avons réalisé des projets novateurs : lancement d'un projet pilote portant sur l'utilisation d'imagerie satellitaire pour accroître la précision et la rentabilité de notre programme d'élagage d'arbres, mise au point de simulations en réalité virtuelle pour la formation des gens de métier et installation de vannes automatiques à nos centrales des chutes de la Chaudière pour améliorer le débit d'eau et optimiser le rendement.

En plus d'investir dans la technologie, nous avons limité nos coûts en stimulant la productivité. Des initiatives clés visaient à améliorer le rendement des entrepreneurs et à renforcer la gestion des projets de conception de l'infrastructure de distribution.



Qu'il s'agisse d'analyse prédictive ou de reconnaissance vocale pour l'accès des clients à leur compte, l'intelligence artificielle aide Hydro Ottawa à mieux servir sa clientèle et à transformer sa façon de faire les choses.

## Mission sociale

### Une entreprise ancrée dans le milieu qui redonne à la communauté

À titre d'entreprise appartenant à des intérêts locaux qui fournit un service essentiel, Hydro Ottawa a un mandat et une raison d'être qui contribuent depuis toujours au bien-être de la communauté.

L'année 2022 a marqué un tournant positif dans la pandémie de COVID-19, mais nous savons que bon nombre de membres de notre communauté ne se sont pas sortis indemnes des difficultés qu'ils ont vécues ces dernières années. C'est pourquoi nous leur avons offert un soutien ciblé en recueillant plus de 166 000 \$ pour Centraide grâce à la campagne annuelle de collecte de fonds de nos employés. Nous avons aussi recueilli pour la Banque d'alimentation d'Ottawa 149 000 \$ qui permettront à l'organisme de livrer des aliments au domicile de clients vulnérables et d'agrandir son entrepôt. À ces montants s'ajoutent 288 000 \$ accordés, dans le cadre de notre Programme d'investissement communautaire, pour le parrainage

d'initiatives essentielles au bien-être de la communauté – santé mentale, jeunesse, développement durable, etc. – menées par une quarantaine d'organisations variées.

Hydro Ottawa a également amélioré l'accès de ses clients dans le besoin à l'aide financière provinciale en renforçant sa collaboration avec des partenaires qui participent à la mise en œuvre de ces programmes et en assouplissant les critères d'admissibilité. Les montants accordés dans le cadre du Programme d'aide aux impayés d'énergie se sont chiffrés à 132 000 \$, soit un montant supérieur à celui qui a été versé au cours des trois années précédentes combinées.

Nous étions ravis de pouvoir renouer avec la communauté en reprenant les activités de mobilisation que nous avons interrompues durant la pandémie. Une fois encore, en plus de soutenir de manière bénévole des événements phares comme la Journée des besoins spéciaux à la Foire de la capitale et le Défilé pour venir en aide au père Noël, nos employés ont contribué à d'autres projets pour redonner à la communauté, par exemple en plantant des arbres dans des parcs locaux.



Depuis plus de 100 ans au service de notre communauté

Par ailleurs, Hydro Ottawa est consciente qu'agir en bon voisin, cela consiste parfois à répondre à un appel à l'aide lancé de loin. L'expérience que nous avons vécue au cours des efforts de rétablissement déployés à la suite de la tempête nous a rappelé l'importance cruciale de l'aide apportée par les équipes de compagnies d'électricité et les entrepreneurs après une catastrophe. C'est avec plaisir que nous avons rendu la pareille à nos homologues de la Nouvelle-Écosse en leur envoyant des équipes pour participer aux efforts de rétablissement du courant après que l'ouragan Fiona eut ravagé une grande partie des provinces de l'Atlantique. Nos travailleurs ne se sont pas contentés de rebrancher les clients : ils ont également recueilli des fonds à l'appui d'un programme d'aide alimentaire mis en œuvre dans une école locale qui avait subi des dommages.

### Atteinte et promotion de la carboneutralité

L'engagement d'Hydro Ottawa à améliorer son rendement au chapitre des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le cadre de sa croissance, de ses activités et de ses pratiques opérationnelles constitue un point marquant de son évolution. Dans notre *Orientation stratégique 2021-2025*, nous nous sommes fixé l'objectif de devenir dès 2030 la première compagnie d'électricité appartenant à une municipalité au Canada à rendre ses activités carboneutres.

Pour faire cette transition, qui s'inspire de la « conquête de la Lune », nous devons tirer parti de toute l'innovation et l'ingéniosité qui sont à notre disposition. En 2022, nous avons atteint plusieurs jalons : élaboration et mise en œuvre rapide d'un plan d'action pour orienter notre cheminement, certification LEED Or de nos principales installations administratives et opérationnelles et campagne de mobilisation du public axée sur la sensibilisation à la carboneutralité et les possibilités connexes.

En renforçant notre expertise et notre leadership dans le domaine, nous aiderons aussi d'autres parties prenantes de notre communauté à prendre des mesures similaires. Hydro Ottawa aide concrètement de nombreuses entreprises et institutions locales – grandes ou petites – à mettre en place une démarche personnalisée vers la durabilité et à créer un plus grand écosystème énergétique carboneutre.



**80 %** – taux d'augmentation, d'une année à l'autre, du nombre de clients résidentiels qui produisent eux-mêmes de l'électricité au moyen de panneaux solaires de toit. Pour faciliter la tâche des clients qui explorent cette option, Hydro Ottawa publie dans son site Web des renseignements généraux à leur intention et elle les aide à raccorder leur installation.



Notre siège social et nos deux centres d'opérations ont obtenu la certification LEED Or, symbole international d'excellence en matière de durabilité.

# À l'avant-garde d'un avenir énergétique intelligent

Même si l'année 2022 – deuxième année visée par son *Orientation stratégique 2021-2025* – a apporté son lot de problèmes et de perturbations, Hydro Ottawa a fait progresser de façon considérable ses principaux objectifs.

Nous avons prouvé une fois encore que nous soutenons toujours nos clients en situation d'urgence et que nous sommes déterminés à contribuer à la construction d'un avenir énergétique durable qui assurera la prospérité à long terme des communautés que nous desservons.

Alors que nous amorçons la troisième année de notre période de planification stratégique quinquennale, nous sommes impatients d'améliorer notre service à la clientèle, de mobiliser nos employés, de collaborer avec les parties prenantes et de générer de la valeur pour notre actionnaire.

## Partenaire de premier choix pour les projets locaux d'énergie verte et de réduction des GES

### Des autobus électriques pour des transports en commun durables

En remplaçant ses autobus diesel par des modèles électriques zéro émission, la Ville d'Ottawa réduira considérablement ses coûts de fonctionnement et évitera le rejet de plus de 38 500 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre par an. Hydro Ottawa joue un rôle de soutien de premier plan dans cette initiative en assurant l'installation et l'entretien de l'infrastructure de recharge nécessaire et en renforçant la capacité du réseau local pour répondre aux besoins liés à la consommation accrue d'électricité propre.



### Première communauté carboneutre de la région de la capitale nationale

Hydro Ottawa est un partenaire dans le cadre d'un système énergétique de quartier unique en son genre qui assure, sans émissions de carbone, le chauffage et la climatisation pour la communauté Zibi au centre-ville d'Ottawa et de Gatineau. Ce système sera l'un des rares en Amérique du Nord à répondre à tous les besoins d'une communauté en matière de chauffage sans avoir recours à des combustibles fossiles.



### Éclairage de rue écoénergétique

Par l'entremise d'Envari, nous avons établi un partenariat avec la Ville d'Ottawa pour convertir plus de 58 000 lampadaires à une technologie DEL de pointe. En plus de réduire la pollution lumineuse et d'améliorer la sécurité dans les rues, cette initiative aide la municipalité à réaliser des économies de 5 millions de dollars par an et à réduire ses émissions annuelles de carbone de 1 260 tonnes. Envari continue d'offrir à la Ville d'Ottawa et à d'autres municipalités des solutions clé en main pour la conversion et l'entretien de l'éclairage de rue.



### Partenariat avec l'aéroport d'Ottawa pour la carboneutralité

En 2022, nous avons conclu une entente de collaboration avec l'Administration de l'aéroport international d'Ottawa pour l'aider à atteindre ses objectifs énergétiques et environnementaux. Entre autres, nous lui indiquons la voie à suivre pour rendre ses activités carboneutres, décarboner son empreinte énergétique aux installations aéroportuaires et améliorer ses systèmes d'éclairage.

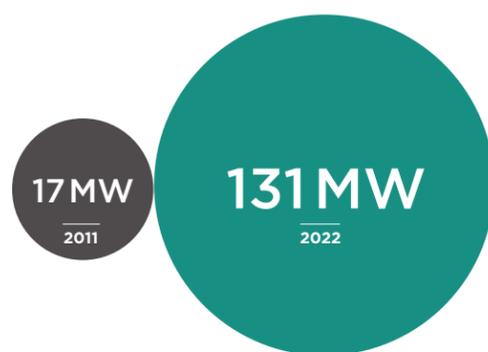


## Principal producteur d'énergie verte appartenant à une municipalité en Ontario



Portage Énergie, notre filiale du secteur des énergies renouvelables, possède et exploite un parc de production totalisant une puissance de 131 MW, ce qui en fait le plus important producteur d'électricité propre appartenant à une municipalité dans la province.

### Capacité de production d'énergies renouvelables



▲  
Augmentation de 670 % en 12 ans

## La durabilité et l'innovation en action

### Chef de file pour l'électricité durable<sup>MC</sup>

Électricité Canada a attribué à Hydro Ottawa la désignation « chef de file pour l'électricité durable<sup>MC</sup> ». Cette distinction prestigieuse, qui repose sur des normes internationales en matière de responsabilité sociale, atteste l'excellence des pratiques environnementales, économiques et communautaires.



### L'un des plus grands prés de pollinisation de l'Est ontarien

En partenariat avec la Ville d'Ottawa, l'Office de protection de la nature de la vallée Rideau et la Fédération canadienne de la faune, Hydro Ottawa a créé un nouvel habitat pour les pollinisateurs locaux, comme les papillons et les abeilles, sur une parcelle de terrain inutilisée se trouvant à proximité de son poste de transformation Cambrian. On aensemencé un pré de pollinisation sur une superficie de quinze acres et planté 2 750 arbres sur une superficie de quatre acres.



### Un parc automobile plus écologique

Plus de 40 % de notre parc automobile est dorénavant constitué de véhicules polycarburants, hybrides et à batterie. Pour rendre nos activités carboneutres d'ici 2030, nous devons absolument réduire les émissions de notre parc automobile par divers moyens : acquisition de véhicules à émissions faibles ou nulles, diminution de la marche au ralenti, optimisation de l'horaire des déplacements et du choix des trajets, etc.



### Cadre d'obligations vertes et certification de gestion d'actifs - de nouvelles premières pour une compagnie d'électricité canadienne



Hydro Ottawa a été la première compagnie d'électricité appartenant à une municipalité au Canada à émettre des obligations vertes. Ces obligations de 291 M\$ lui ont permis de financer la remise à niveau de centrales hydroélectriques et la construction de ses nouveaux campus certifiés LEED Or. En outre, nous avons été la première compagnie d'électricité au Canada - toutes tailles et toutes structures de propriété confondues - à obtenir la certification ISO 55001, norme internationale qui repose sur les pratiques exemplaires en matière de gestion d'actifs.

Ensemble, notre cadre d'obligations vertes et notre certification ISO 55001 contribuent à la réalisation de sept des dix-sept objectifs de développement durable des Nations Unies qui visent à promouvoir la paix et la prospérité dans le monde.



# Analyse de la direction

## Introduction

La section « Analyse de la direction », qui porte sur la situation et le rendement financiers de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc., devrait être consultée en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Les états financiers consolidés qui figurent dans le présent rapport ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière [International Financial Reporting Standards – « IFRS »] publiées par le Conseil des normes comptables internationales. Toutes les sommes sont exprimées en milliers de dollars canadiens.

La présente section renferme des déclarations de nature prospective concernant entre autres les futurs résultats opérationnels et les plans d'avenir. Ces déclarations reflètent les attentes de la direction en date du 20 avril 2023, soit au moment de l'approbation des états financiers consolidés. En raison des risques et des incertitudes en jeu, il est possible que le rendement, les réalisations ou les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions énoncées ci-après.

## Principaux champs d'activité et stratégie

### Profil de la Société

**La Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. [« Hydro Ottawa » ou « la Société »]** est détenue en propriété exclusive par la Ville d'Ottawa. Il s'agit d'une société fermée constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* de l'Ontario et régie par un conseil d'administration indépendant composé du président et chef de la direction et de douze membres nommés par le Conseil municipal d'Ottawa. Ses principaux champs d'activité sont la distribution d'électricité, la production d'énergies renouvelables, les services énergétiques et les services offerts aux entreprises. Hydro Ottawa possède quatre filiales principales, dont elle assure l'exploitation.

**Hydro Ottawa limitée**, la première de ces filiales, est une société de distribution locale [« SDL »] dont les tarifs sont réglementés. Elle exerce ses activités dans la ville d'Ottawa et le village de Casselman. Occupant la troisième place en importance parmi les compagnies d'électricité qui appartiennent à une municipalité en Ontario, Hydro Ottawa limitée possède l'un des réseaux de distribution les plus sûrs, fiables et rentables de la province et dessert environ 359 000 clients résidentiels et commerciaux répartis sur un territoire de 1 116 km<sup>2</sup>.

**Énergie Ottawa inc. [« Portage Énergie »]**, la deuxième des filiales, exerce ses activités sous la marque Portage Énergie. Il s'agit du principal producteur d'énergie verte qui appartient à une municipalité en Ontario. Cette filiale possède et exploite six centrales au fil de l'eau aux chutes de la Chaudière, près du centre-ville d'Ottawa, le barrage-voûte historique sur la rivière des Outaouais ainsi que douze autres centrales au fil de l'eau en Ontario et dans l'État de New York. Elle détient aussi une participation dans deux coentreprises qui produisent de l'énergie propre et renouvelable dans les centrales aux gaz d'enfouissement de la décharge du chemin Trail, à Ottawa, et de la décharge Lafèche, à Moose Creek, en Ontario, et 16 installations solaires réparties à l'échelle de la ville. La puissance installée du parc d'énergie verte de Portage Énergie se chiffre à 131 mégawatts [MW], soit assez d'électricité pour alimenter 110 000 ménages.

**La Société de portefeuille Envari Holding Inc. [« Envari »]**, la troisième de ces filiales, offre des solutions énergétiques aux municipalités, aux clients industriels et commerciaux et à diverses SDL. En plus de gérer de grands projets de transformation énergétique pour le compte de ses clients, elle leur propose un portefeuille de produits et de services écoénergétiques

et écologiques et met à leur disposition son savoir-faire en matière d'exploitation et d'entretien. Envari fournit des services énergétiques complets à la Ville d'Ottawa et sert une clientèle variée en croissance dans l'ensemble de l'Est ontarien.

**Réseaux Hiboo inc. [« Hiboo »]**, la quatrième filiale, proposera aux entreprises de la région d'Ottawa-Gatineau des solutions et des services Internet au moyen d'un réseau à fibre optique ultrarapide sécurisé. Elle exploitera un réseau de grande capacité à la fine pointe de la technologie et sera le premier fournisseur de services Internet qui appartient à une municipalité dans la région. Réseaux Hiboo prévoit faire son entrée sur le marché au milieu de 2023.

Pour consulter la liste des principales filiales et coentreprises visées par les états financiers consolidés d'Hydro Ottawa, reportez-vous à la note 1 [Description des activités et renseignements sur l'entreprise] des états financiers qui figurent dans le présent rapport.

## Notre orientation stratégique

En 2021, Hydro Ottawa a élaboré un nouveau plan stratégique [*Orientation stratégique 2021-2025*], qui donne un aperçu de sa stratégie opérationnelle et de ses projections financières pour les cinq prochaines années. Cette stratégie s'inscrit dans la continuité de l'assise solide établie par la Société dans son cadre de planification intégrée et de gestion du rendement et élargit cette assise. Elle reprend les éléments de base de ce cadre, tout en réagissant aux changements notables survenus dans son environnement opérationnel et en accordant une importance nouvelle à la façon dont le développement durable et les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance [ESG] sont pris en considération dans toutes ses pratiques opérationnelles.

## Stratégie

La stratégie d'Hydro Ottawa consiste essentiellement à mettre la clientèle au cœur de toutes ses activités. À notre avis, en concentrant nos efforts sur les avantages que nous offrons à nos clients, nous obtiendrons des résultats positifs dans tous les aspects du rendement – notre santé financière et la croissance de nos activités, notre efficience et notre efficacité opérationnelles ainsi que notre contribution au bien-être de notre collectivité.

De plus, notre *Orientation stratégique 2021-2025* renforce notre engagement à améliorer la durabilité de nos activités opérationnelles. Depuis plus de dix ans, Hydro Ottawa s'efforce de trouver un équilibre entre, d'une part, sa croissance et, d'autre part, sa responsabilité sociale et la protection de l'environnement. Notre rendement sur le plan des facteurs ESG est étroitement lié à notre capacité de créer une valeur à long terme et d'atteindre nos objectifs stratégiques. Nous nous appuyons sur cet aspect, qui a été fort utile à la Société et à ses parties prenantes, pour ancrer notre stratégie dans nos interventions déterminantes visant à nous permettre de saisir toutes les possibilités – petites ou grandes – qui s'offriront à nous afin d'améliorer notre profil en matière de développement durable.

Les environnements commercial, opérationnel et politique dans lesquels nous exerçons nos activités ont tous beaucoup changé depuis l'élaboration de notre plan stratégique précédent. Cinq grands facteurs de changement définissent maintenant notre contexte stratégique : la décarbonation, la numérisation, la décentralisation, la diversification et la démographie. Collectivement, ces facteurs façonnent à divers degrés le paysage dans lequel nous réduirons les risques, rechercherons des possibilités et mesurerons notre rendement.

Dans ce paysage dynamique, la stratégie que nous adoptons pour la période de 2021 à 2025 repose sur plusieurs mesures :

- ▶ rendre nos activités carboneutres d'ici 2030;
- ▶ devenir le partenaire de prédilection pour les projets phares portant sur l'énergie verte et la réduction des émissions de carbone dans notre collectivité;
- ▶ accélérer la transformation numérique pour permettre l'adoption de pratiques opérationnelles durables;
- ▶ promouvoir les ressources énergétiques distribuées et en tirer parti;
- ▶ continuer d'accroître et de diversifier nos sources de revenus;
- ▶ accroître l'acceptation sociale à l'égard de nos activités;
- ▶ mettre en place la capacité organisationnelle, la culture et le leadership dont nous aurons besoin pour obtenir de bons résultats dans un environnement postpandémie;
- ▶ continuer d'offrir un service à la clientèle de premier ordre.



Notre but consiste à être le conseiller énergétique de confiance de nos clients et de notre collectivité.

À mesure que les besoins en énergie de nos clients et les options s'offrant à eux évolueront et que les projets et réalisations phares verront le jour, Hydro Ottawa jouera un rôle de premier plan pour aider notre ville à faire la transition vers un avenir énergétique intelligent.

Par ailleurs, nous continuerons d'accroître la valeur pour notre actionnaire en maintenant l'accent sur une croissance stratégique de nos activités dans les domaines où nous excellons. Notre programme de croissance comporte quatre grands volets :

- ▶ **Distribution d'électricité** : Agrandir notre réseau afin de répondre aux besoins des nouveaux clients et continuer d'évaluer les possibilités d'offrir nos services de distribution à l'extérieur de notre territoire de desserte actuel.
- ▶ **Production d'énergies renouvelables** : Accroître l'offre d'électricité propre pour nos clients en faisant des investissements intelligents dans la production d'énergies renouvelables.

- ▶ **Services énergétiques** : Proposer des solutions novatrices et durables pour aider les consommateurs, les entreprises, les organismes du secteur public et les collectivités à atteindre leurs objectifs énergétiques, entre autres grâce à la gestion de l'énergie, à l'économie d'énergie, à un éclairage de rue efficace, à la production et au stockage d'énergie, aux systèmes énergétiques de quartier ainsi qu'aux possibilités de gestion de la demande.
- ▶ **Services offerts aux entreprises** : Tirer parti de nos actifs et de notre savoir-faire pour aider d'autres compagnies d'électricité à accroître la valeur qu'elles fournissent, ce qui créera de nouvelles sources de produits et se traduira par des économies d'échelle.

Dans l'ensemble, nous estimons que cette stratégie prévoit un programme équilibré qui permettra à la Société d'obtenir un bon rendement, de s'adapter à un environnement commercial en pleine évolution et d'assurer une croissance durable et rentable de ses activités.

# Mission, vision et principes directeurs

## Notre mission

Créer de la valeur à long terme pour notre actionnaire en servant les intérêts de nos clients et des collectivités que nous desservons

La Société constitue à la fois un atout pour la collectivité et un investissement pour son actionnaire, la Ville d'Ottawa. Dans notre rôle en tant qu'atout pour la collectivité, nous avons pour objectif de fournir à nos clients des services efficaces et fiables ainsi qu'une expérience client de premier ordre et de demeurer un solide partenaire stratégique pour la Ville en contribuant à la mise en œuvre de ses programmes de développement économique et de protection de l'environnement. En qualité d'investissement pour notre actionnaire, nous visons à générer un rendement stable, fiable et croissant et à augmenter la valeur pour la Ville d'Ottawa à court et à long terme.

## Notre vision

Hydro Ottawa – un partenaire d'excellence dans un avenir énergétique intelligent

## Nos principes directeurs

Hydro Ottawa est résolue à créer de la valeur à long terme d'une manière qui peut résister à l'examen public et inspirer la confiance.

À cette fin, nous ne ménageons aucun effort pour obtenir d'excellents résultats opérationnels et financiers, tout en nous conformant à des normes de conduite professionnelle. Nous sommes guidés non seulement par les obligations qui nous incombent en vertu de la loi, mais aussi par des pratiques exemplaires en matière de gouvernance et d'exploitation ainsi que par des normes établies par des organismes indépendants. Les attentes à cet égard, qui constituent l'assise de nos engagements envers toutes les parties prenantes, se concrétisent dans nos valeurs organisationnelles, notre code de conduite des affaires et nos politiques et méthodes d'exploitation.

Ces principes directeurs ont été utiles à Hydro Ottawa et à ses parties prenantes au cours des cycles de planification stratégique qui se sont succédé. De plus en plus pertinents compte tenu de l'intérêt croissant des secteurs public et privé pour les facteurs ESG, ils témoignent ainsi du leadership d'Hydro Ottawa à titre d'entreprise avant-gardiste axée sur des objectifs.

## Nos valeurs organisationnelles

À Hydro Ottawa, nous avons à cœur de promouvoir un milieu organisationnel qui favorise l'éthique professionnelle et qui témoigne de son respect à tous les échelons, tout en reflétant nos valeurs communes, soit le travail d'équipe, l'intégrité, l'excellence et le service. Chaque employé doit donner l'exemple dans cette démarche.

## Nos engagements envers les parties prenantes

Hydro Ottawa prend en compte les intérêts de toutes les parties prenantes, notamment les employés, les clients, les fournisseurs et son actionnaire, ainsi que ceux de la collectivité et de l'environnement où elle exerce ses activités.

### Employés

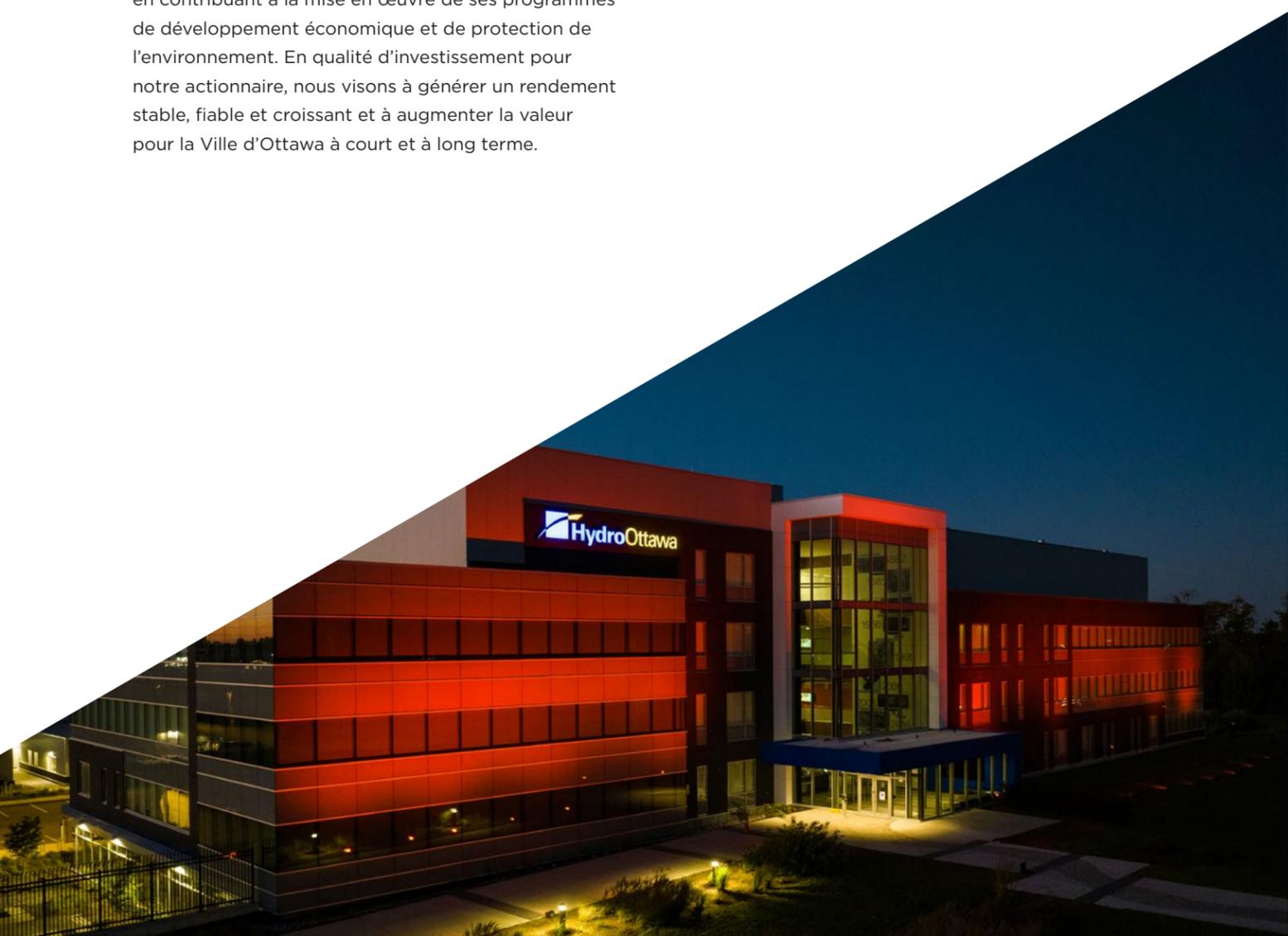
Notre force réside dans la qualité de notre personnel. Nous mettrons tout en œuvre pour recruter les meilleurs candidats, maintenir en poste les membres les plus qualifiés de notre personnel et leur offrir les meilleures chances de réussite. Nous sommes résolu à créer un milieu de travail sûr, sécuritaire et sain, enrichi par la diversité et caractérisé par une communication ouverte, la confiance et un traitement équitable.

### Clients

La qualité des interactions avec les clients est essentielle au maintien de notre succès, et nous sommes déterminés à leur offrir une expérience à valeur ajoutée. Nous faisons preuve d'honnêteté et d'équité dans nos relations avec eux et leur fournissons des produits et des services fiables, novateurs et adaptés à leurs besoins, dans le respect des droits prévus par la loi et conformément aux normes en vigueur en matière d'accessibilité, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement.

### Fournisseurs et entrepreneurs

Nous faisons preuve d'honnêteté et d'équité également dans nos relations avec nos fournisseurs et nos entrepreneurs. Nous procédons à l'acquisition de l'équipement, des fournitures et des services en fonction de leur valeur et en privilégiant l'achat local. Nous payons les fournisseurs et les entrepreneurs conformément aux modalités convenues. Nous les encourageons à adopter des pratiques commerciales responsables et exigeons qu'ils respectent nos normes de santé, de sécurité et de protection de l'environnement lorsqu'ils travaillent pour Hydro Ottawa.



## Collectivité et environnement

Nous sommes déterminés à agir à titre d'entreprise citoyenne responsable et contribuons à faire de la collectivité que nous desservons un meilleur endroit où vivre et faire des affaires. Nous sommes à l'écoute des besoins de la collectivité et avons à cœur la protection et la préservation de l'environnement où nous exerçons nos activités.

## Actionnaire et autres sources de fonds

Nous rendons compte de notre gestion financière à notre actionnaire et aux institutions qui financent nos activités et leur communiquons toute l'information qui revêt une importance pour notre organisation. Nous protégeons l'investissement de notre actionnaire et gérons le risque de manière efficace. Par ailleurs, nous communiquons à notre actionnaire toute l'information qui lui permettra de bien comprendre notre gouvernance.

## Quatre secteurs d'intervention clés

Hydro Ottawa a obtenu du succès dans le passé en mettant l'accent sur quatre aspects essentiels du rendement, soit ses quatre secteurs d'intervention clés.

Dans notre *Orientation stratégique 2021-2025*, nous expliquons que le développement durable est à la base de l'ensemble de nos activités opérationnelles dans toutes ces catégories du rendement. Nous nous sommes fixé un objectif primordial dans chacun de ces secteurs :

### ► Valeur pour la clientèle

Nous offrirons une expérience client à valeur ajoutée en fournissant des services fiables, novateurs et adaptés aux besoins à des tarifs concurrentiels.

### ► Santé financière

Nous favoriserons une croissance durable de nos activités et de nos bénéfices en augmentant notre productivité et en recherchant les possibilités de croissance de nos activités qui tirent parti de nos forces, soit nos principales capacités, nos actifs et notre personnel.

### ► Efficacité organisationnelle

Nous atteindrons l'excellence en matière de rendement en préconisant une culture d'innovation et d'amélioration continue.

### ► Mission sociale

Nous contribuerons au bien-être de notre collectivité en agissant en tout temps à titre d'entreprise citoyenne responsable et engagée.

Ces quatre secteurs d'intervention et les objectifs stratégiques correspondants continueront d'orienter nos activités durant la période visée par notre orientation stratégique actuelle.

La valeur pour la clientèle, qui demeurera le principal moteur de notre stratégie opérationnelle, sera jumelée à l'importance renouvelée et accrue accordée au développement durable, notamment notre engagement à rendre nos activités carboneutres d'ici 2030.



## Vue d'ensemble du secteur de l'électricité

**Au sein du secteur de l'électricité, différentes entités sont chargées de produire l'électricité, de la transporter et de la livrer aux ménages et aux entreprises, de gérer l'exploitation du réseau et les opérations sur les marchés ainsi que de surveiller et de réglementer le réseau dans son ensemble. Ces entités ne sont pas les mêmes dans les deux marchés où Hydro Ottawa exerce ses activités, soit l'Ontario et l'État de New York.**

### Production d'électricité

L'électricité est produite dans des centrales utilisant l'énergie nucléaire, l'énergie hydroélectrique, le gaz naturel, l'énergie éolienne, les biocombustibles et l'énergie solaire – ainsi que dans de petites installations distribuées qui produisent principalement de l'énergie renouvelable à l'emplacement même ou à proximité du lieu de consommation finale. Certaines installations fonctionnent en continu [p. ex. centrales nucléaires et grandes centrales hydroélectriques], tandis que d'autres fonctionnent par intermittence [p. ex. éoliennes et installations solaires]. D'autres encore permettent de démarrer ou de ralentir la production selon les fluctuations de la demande [p. ex. centrales au gaz naturel]. Par l'intermédiaire de sa filiale Portage Énergie, Hydro Ottawa possède un parc énergétique diversifié : centrales hydroélectriques, centrales aux gaz d'enfouissement et installations solaires. Il s'agit du principal producteur d'énergie verte qui appartient à une municipalité en Ontario.

### Transport d'électricité

À partir des installations de production, l'électricité est acheminée aux SDL et aux gros clients industriels sur un réseau haute tension qui comprend des postes de transformation, des pylônes et des lignes électriques. En Ontario, le réseau de transport est exploité principalement par Hydro One. Dans l'État de New York, le réseau correspondant est exploité par plusieurs entités privées et publiques – entre autres National Grid et la New York Power Authority – désignées collectivement par l'expression « New York Transmission Owners ».

### Distribution d'électricité

En Ontario, les SDL comme Hydro Ottawa limitée livrent l'électricité aux ménages, aux entreprises, aux hôpitaux, aux écoles, aux usines et aux exploitations agricoles en utilisant des lignes basse tension. Ces entreprises, qui font affaire directement avec les consommateurs, assurent l'entretien du réseau d'électricité local et aident les clients grâce à des programmes d'économie d'énergie. Les SDL facturent et prélèvent la quasi-totalité des frais dans le secteur de l'électricité. En Ontario, elles sont tenues de permettre aux producteurs d'électricité de raccorder leurs installations au réseau de distribution, conformément à certains critères réglementaires, et de faciliter le processus de règlement en vertu duquel un producteur obtient un paiement en contrepartie de sa production d'électricité. Selon ce processus, qui assure la viabilité financière de ces entreprises, toute SDL ontarienne verse au producteur le prix de l'électricité sur le marché au comptant, auquel s'ajoute tout écart entre ce prix et le montant prévu en vertu du contrat d'approvisionnement conclu avec la Société indépendante d'exploitation du réseau [« SIERE »].

C'est toujours une SDL qui livre l'électricité aux ménages et aux entreprises sur ses lignes de distribution. Par contre, les clients peuvent faire le choix de l'acheter auprès de leur SDL même ou d'un détaillant. En Ontario, la plupart des clients font affaire avec la SDL de leur localité. Hydro Ottawa limitée assure la distribution d'électricité uniquement dans le marché ontarien.

## Exploitants de réseau

La SIERE assure la liaison entre tous les participants au réseau ontarien – les sociétés qui produisent l'électricité, celles qui la transportent dans toute la province, les détaillants qui l'achètent et la revendent, les entreprises industrielles qui la consomment en grande quantité et les SDL qui la livrent aux ménages et aux entreprises. Elle prévoit la demande d'électricité dans l'ensemble de la province, met les données à jour toutes les cinq minutes et reçoit les offres des producteurs qui sont en mesure de fournir le volume nécessaire. Ainsi, les clients de gros peuvent observer la fluctuation des prix en fonction de l'offre et de la demande et réagir en conséquence. La SIERE surveille le réseau, détermine les mesures à prendre pour assurer la fiabilité du service d'électricité à l'avenir et publie ses conclusions dans des rapports périodiques. Elle coordonne également la préparation aux situations d'urgence pour le réseau d'électricité provincial.

Le New York Independent System Operator [« NYISO »] est au cœur du réseau d'électricité de l'État de New York. Il surveille le réseau de transport et l'infrastructure électrique, administre et surveille les marchés de gros de l'électricité et planifie l'avenir énergétique de l'État. Le NYISO a été créé pour donner un accès équitable et libre au réseau d'électricité. Dans chacune des 11 zones du réseau new-yorkais, il doit prévoir la production et la charge, conclure des marchés pour la prestation des services nécessaires afin d'assurer la fiabilité du réseau de transport et prévoir les importations et les exportations. Le NYISO doit aussi publier en temps réel les données concernant la demande ou la charge. Les installations d'Hydro Ottawa dans l'État de New York se trouvent dans la zone E du NYISO, soit la région de Mohawk Valley.

## Cadre réglementaire

En Ontario, le ministère de l'Énergie établit la politique globale pour le secteur de l'énergie en s'appuyant sur les lois et règlements pertinents. Il surveille la SIERE et la Commission de l'énergie de l'Ontario [« CEO »], qui réglementent ce secteur comme le prévoient principalement trois lois, à savoir la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario* [« Loi sur la CEO »], la *Loi de 1998 sur l'électricité* et la *Loi de 2010 sur la protection des consommateurs d'énergie*. La Loi sur la CEO confère à la Commission le pouvoir d'approuver et de fixer tous les tarifs pour le transport et la distribution d'électricité en Ontario et d'établir des normes de service, de conduite et de production de rapports dont le respect constitue une condition des permis.

Aux États-Unis, les producteurs d'électricité indépendants et les compagnies d'électricité sont assujettis à la réglementation fédérale et à celle des États. En vertu de la *Federal Power Act*, la Federal Energy Regulatory Commission [« FERC »] réglemente le transport et la vente en gros de l'électricité dans le cadre des échanges commerciaux inter-États. À moins qu'elle n'en soit exemptée, toute entité qui possède ou exploite des installations servant au transport ou à la vente en gros d'électricité dans le cadre de ces échanges est une entreprise de services publics relevant de cet organisme indépendant du Département de l'Énergie. La FERC exerce une surveillance sur les exploitants de réseaux régionaux, comme le NYISO, et sur les centrales hydroélectriques qui appartiennent à des intérêts privés auxquelles elle délivre les permis d'exploitation.

## Tarifs

**Hydro Ottawa limitée** recouvre les coûts auprès des clients grâce aux tarifs de distribution, qui couvrent les coûts découlant des activités suivantes :

- ▶ conception, construction et entretien des lignes de distribution aériennes et souterraines, des poteaux électriques, des postes et des transformateurs locaux;
- ▶ exploitation des systèmes technologiques nécessaires pour la surveillance et la régie du réseau de distribution;
- ▶ service à la clientèle et interventions d'urgence.

Les coûts et les tarifs varient d'une société de distribution à l'autre en fonction de facteurs tels que l'âge et l'état des équipements, les caractéristiques géographiques et la distance, la densité et la croissance démographiques ainsi que le ratio entre les clients résidentiels et les clients commerciaux et industriels.

Les frais de distribution que prélève Hydro Ottawa limitée représentent une portion de la facture d'électricité des clients résidentiels. L'entreprise facture et prélève des montants qui correspondent à l'ensemble des coûts pour le secteur de l'électricité, et non seulement ceux associés à la distribution, mais elle ne conserve que les frais de distribution. Elle transfère les autres montants, sans majoration, à la SIERE, aux producteurs, aux gouvernements fédéral et provincial ainsi qu'aux autres entités de la Société.

La CEO fixe les tarifs de distribution d'Hydro Ottawa limitée après examen des demandes tarifaires déposées par cette dernière. Pour en savoir plus sur le cadre d'établissement des tarifs et les tarifs d'Hydro Ottawa limitée, reportez-vous à la note 3d [« Principales méthodes comptables – Réglementation – Hydro Ottawa »] afférente aux états financiers consolidés qui figurent dans le présent rapport.

Les tarifs que **Portage Énergie** perçoit pour la production d'énergie dans ses centrales hydroélectriques, ses centrales aux gaz d'enfouissement et ses installations solaires sont établis en vertu d'accords contractuels distincts conclus pour chacune de ces installations. Dans le cas des installations de production qui alimentent le réseau ontarien, Portage Énergie assure l'exploitation en vertu de contrats conclus avec la SIERE, qui déterminent dès le départ un « tarif contractuel de base ». Un facteur d'indexation est appliqué chaque année jusqu'à la fin du contrat. Dans le cas des centrales hydroélectriques du nord de l'État de New York, les contrats d'achat d'électricité de Portage Énergie – tous conclus avec la Niagara Mohawk Power Corporation, filiale de National Grid plc – sont actuellement établis en fonction du marché. C'est pourquoi les produits tirés de la production de ces installations varient selon la valeur marchande.



## Capacité d'obtenir des résultats

La capacité d'Hydro Ottawa à atteindre les objectifs énoncés dans son orientation stratégique repose sur ses immobilisations corporelles et incorporelles, son expertise, ses systèmes et ses ressources en capital dans les domaines suivants.

### Actifs

Les actifs bruts d'Hydro Ottawa se chiffrent à 2,6 milliards de dollars, ce qui comprend des investissements élevés et soutenus dans l'infrastructure de production et de distribution et les systèmes technologiques. Comme toutes les autres compagnies d'électricité, Hydro Ottawa n'échappe pas à la réalité du vieillissement de l'infrastructure. Elle continue de gérer la situation grâce à ses investissements accrus dans l'infrastructure et à son Plan du réseau de distribution détaillé, qui lui permet de concentrer ses investissements là où ils seront le plus utiles. En 2022, la Société a investi 79 millions de dollars dans l'entretien de son réseau de distribution et 47 millions supplémentaires dans son expansion afin de répondre aux besoins des clients [pour en savoir plus, reportez-vous à la section « Activités d'investissement » ci-après]. En plus de ses investissements annuels dans l'infrastructure de distribution, Hydro Ottawa a engagé

des coûts importants pour réparer son réseau de distribution par suite d'une tempête dévastatrice qui s'est abattue sur la ville en 2022. En effet, le 21 mai 2022, un dérécho [vaste système orageux accompagné de rafales d'une rare intensité] s'est formé près de Sarnia, en Ontario, pour ensuite traverser la province en direction nord-est et terminer sa course dans la ville de Québec. Cette tempête a été le phénomène météorologique le plus destructeur de l'histoire d'Hydro Ottawa. Le réseau de distribution locale a subi des dommages beaucoup plus graves que lors de la tempête de verglas de 1998 et des tornades de 2018. Au plus fort des pannes, 180 000 clients [plus de la moitié de la clientèle] étaient privés de courant.

Le 2 décembre 2022, la Société a accru son parc de production en concluant l'acquisition de deux centrales au fil de l'eau situées dans l'est de l'Ontario [Galette - 1,60 MW et Appleton - 1,35 MW].

**80 M\$**

Logiciels 3 %

**85 M\$**

3 % Actifs en construction

**471 M\$**

Autres actifs 18 %

**474 M\$**

18 % Actifs de production

Immobilisations corporelles et incorporelles brutes  
**(2,6 G\$)**

**1 501 M\$**

57 % Actifs de distribution

► **Actifs de distribution d'électricité** – Depuis plus de 100 ans, Hydro Ottawa et les entreprises qui l'ont précédée assurent un approvisionnement en électricité fiable aux ménages et aux entreprises.

► **1 116 km<sup>2</sup>**

Territoire de desserte

► **6 227 km**

Lignes et câbles électriques

► **90**

Postes

► **48 011**

Transformateurs

► **49 720**

Poteaux

► **Actifs de production d'énergies renouvelables** – Avec une puissance installée de 131 MW, soit assez d'électricité pour alimenter 110 000 ménages, Hydro Ottawa est le principal producteur d'énergie verte qui appartient à une municipalité en Ontario.

► **18**

Centrales au fil de l'eau

► **2**

Centrales aux gaz d'enfouissement

► **16**

Installations solaires

[dont deux en aval du compteur]

### Effectif

Pour continuer à connaître du succès, Hydro Ottawa doit avoir un effectif hautement qualifié, dûment formé et compétent et lui offrir un milieu de travail sécuritaire et sain. Afin d'atteindre ses objectifs stratégiques, elle doit absolument déployer des efforts afin d'être efficace, privilégier l'apprentissage continu et se doter des compétences voulues pour obtenir un bon rendement dans ses champs d'activité actuels et nouveaux.

À la fin de 2022, la Société comptait plus de 700 employés, dont 84 % à Hydro Ottawa limitée.

À l'instar de bien d'autres compagnies d'électricité, Hydro Ottawa continue de faire face à des problèmes associés au profil démographique de son effectif, qui exigent une intervention concertée. Elle a mis en place une vaste stratégie intégrée de gestion des talents

qui prévoit les besoins en matière de compétences et y répond par divers moyens : planification, attraction et embauche de personnes de talent, déploiement efficace des ressources, gestion du rendement et offre de possibilités de perfectionnement. Plus précisément, Hydro Ottawa mène à cette fin des activités dans les sphères suivantes :

► **Formation :**

Les programmes d'apprentissage à l'interne et de stages en ingénierie ont continué de prendre de l'ampleur en 2022 : huit nouveaux apprentis ont été embauchés, ce qui porte leur nombre à 30, soit 19 % de nos gens de métier. En 2022, treize apprentis et quatre ingénieurs stagiaires ont obtenu respectivement le statut de compagnon et leur diplôme d'ingénieur.

► **Relève :**

Les programmes de planification de la relève et de perfectionnement professionnel permettent de bien préparer des employés qualifiés à occuper des postes clés.

► **Gestion et transfert du savoir :**

Une approche proactive pour les postes clés comprend un plan de mobilisation des travailleurs âgés et des retraités afin d'assurer une transition en douceur entre les travailleurs d'expérience et la prochaine génération.

► **Diversité, équité et inclusion :**

La stratégie adoptée par Hydro Ottawa favorise une culture d'inclusion qui tire parti de la diversité et renforce la mobilisation des employés et l'innovation. En 2022, dans l'optique des objectifs de la troisième édition de son plan pour l'équité, la diversité et l'inclusion, la Société a pris trois engagements en faveur de la diversité des genres : d'ici 2030, faire passer la proportion des femmes à 30 % au sein des corps de métiers et du personnel technique, à 50 % dans les postes d'ingénieurs et à 50 % dans les postes de direction.

► **Partenariats en éducation :**

Hydro Ottawa a établi des collaborations, principalement avec le Collège Algonquin, afin d'offrir les programmes de formation des techniciens de lignes électriques dans l'est de l'Ontario, et avec le département de génie de l'énergie durable et renouvelable de l'Université Carleton, afin de mettre sur pied un laboratoire pour les réseaux intelligents. Ce laboratoire favorise une recherche novatrice sur les réseaux d'électricité et la formation des ingénieurs dans l'environnement des réseaux intelligents.

Les programmes de rémunération de la Société, qui ont continué de favoriser l'instauration d'une culture de rendement élevé en 2022, comportent des volets dictés par le marché et axés sur le rendement afin d'attirer et de maintenir en poste des employés clés.

À mesure que les champs d'activité d'Hydro Ottawa évoluent, il en va de même pour le profil de son effectif, qui est de plus en plus diversifié en matière d'âge, de compétences, d'origine culturelle et ethnique, d'orientation sexuelle et d'identité de genre ainsi qu'à de nombreux autres égards. La Société souhaite créer un milieu de travail dynamique et respectueux qui ne laisse personne de côté.

La très grande priorité qui est accordée à la santé, à la sécurité et au mieux-être des employés et de la collectivité constitue un aspect fondamental de la détermination d'Hydro Ottawa à exercer ses activités de façon efficiente et efficace. La Société a mis sur pied un système intégré de santé et de sécurité au travail et de gestion environnementale qui est certifié selon des normes internationales – les normes ISO 45001:2018 et ISO 45001:2015, qui régissent respectivement les systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail et la gestion environnementale.

## Systemes et processus

### Hydro Ottawa a fait des investissements considérables dans les systèmes technologiques pour améliorer son efficacité.

Mentionnons notamment les systèmes de facturation et d'information sur les clients, les compteurs évolués, les technologies de l'information et technologies opérationnelles, comme les systèmes d'information géographique, l'équipement de contrôle du réseau ainsi que les systèmes de gestion des interruptions de service et des équipes mobiles. La Société prend au sérieux la sécurité de son infrastructure essentielle contre les cybermenaces et collabore de façon proactive avec les gouvernements fédéral et provincial, les organismes de réglementation et des partenaires du secteur privé dans l'ensemble de l'Amérique du Nord pour gérer ce risque.

En outre, son processus de prise de décisions concernant la technologie continue de reposer sur trois critères fondamentaux : amélioration du service fourni aux clients, création de gains d'efficacité propres à renforcer la compétitivité et perfectionnement des fonctionnalités afin de gagner de la souplesse et de la résilience dans le contexte des perturbations au sein du secteur.

Hydro Ottawa s'attache aussi à maximiser l'efficacité et l'efficacité de ses activités en optimisant la productivité chaque fois qu'elle le peut.

### Voici quelques exemples d'initiatives lancées en 2022 :

- lancement d'un projet pilote portant sur l'utilisation d'imagerie satellitaire à l'appui des travaux d'élagage d'arbres dans le but de réduire les inspections manuelles, d'améliorer le rendement des entrepreneurs et de réduire les coûts du programme;
- lancement d'une initiative pluriannuelle destinée à élaborer un modèle nouveau et amélioré pour la gestion et la réalisation des projets de conception de l'infrastructure de distribution, ce qui représente la majeure partie des travaux effectués par les équipes de terrain;
- amélioration des opérations aux centrales hydroélectriques des chutes de la Chaudière grâce à la mise en place de vannes automatiques qui permettront d'assurer un meilleur débit d'eau et d'optimiser le rendement des installations;
- mise en œuvre d'une plateforme infonuagique améliorée pour la gestion des actifs et des services de technologie de l'information;
- établissement d'un partenariat avec une entreprise d'Ottawa novatrice spécialisée en intelligence artificielle (IA), avec l'appui de la SIERE et de la CEO, en vue de déployer des solutions reposant sur l'IA pour la gestion de la recharge des véhicules électriques en période de pointe;
- mise en place d'une solution de facturation automatisée pour les clients participant au programme de facturation nette, qui éliminera le processus de facturation manuelle personnalisé et permettra aux clients d'adopter en plus grand nombre les ressources énergétiques distribuées [« RED »]; et
- déploiement d'une plateforme intranet d'entreprise modernisée et compatible avec les appareils mobiles pour améliorer la fonctionnalité, l'accessibilité et l'intégration avec d'autres systèmes opérationnels au jour le jour.

# Ressources en capital

## Liquidité et ressources en capital

Les principales sources de liquidité et de ressources en capital de la Société sont ses activités d'exploitation, ses facilités de crédit bancaire ainsi que le produit de son programme de papier commercial et des obligations qu'elle émet selon ses besoins. Cette liquidité et ces ressources sont nécessaires principalement pour l'entretien du réseau de distribution d'Hydro Ottawa, les investissements dans ses actifs de production, les coûts liés à l'électricité, les charges d'intérêts et les exigences prudentielles.

Le 19 août 2022, la Société a renouvelé sa facilité de crédit de 440 millions de dollars en la prolongeant jusqu'en août 2025 afin de répondre à ses besoins opérationnels généraux, de couvrir ses dépenses en immobilisations annuelles et de disposer d'une liquidité suffisante en cas d'évolution soudaine et défavorable de la conjoncture économique. Cette facilité de crédit sert également de filet de sécurité pour le programme de papier commercial que la Société a lancé en juillet 2021 afin de mieux optimiser ses emprunts à court terme.

Les obligations émises dans le secteur des services publics demeurent très attractives pour les investisseurs sur les marchés financiers. Quelle que soit l'échéance, ces obligations sont très recherchées. La Société a ainsi accès à des marchés possédant une forte capacité pour répondre à ses besoins d'investissements soutenus. Avec une échéance moyenne pondérée de 14 ans à un coût moyen pondéré de 3,49 %, elle a un très bon profil en matière d'obligations. Afin de financer des

projets, la Société a émis en 2016 une série d'obligations décroissantes d'une valeur de 204 millions de dollars, dont le solde impayé se chiffre à 202,6 millions, sans recours portant intérêt au taux de 4,08 % et venant à échéance après 40 ans pour accroître la production hydroélectrique aux chutes de la Chaudière. Elle a aussi émis en 2019 une série d'obligations vertes décroissantes d'une valeur de 290,5 millions de dollars sans recours portant intérêt à 3,53 % et venant à échéance après 40 ans pour les projets de remise à niveau des deux centrales situées au Québec. Pour en savoir plus sur les sources de liquidité et de ressources en capital de la Société, reportez-vous aux notes 11, 15 et 17 afférentes aux états financiers consolidés.

## Cotes de crédit

Le 19 octobre 2022, le Dominion Bond Rating Service Inc. [« DBRS »] a maintenu la cote de crédit d'Hydro Ottawa « A » [faible] avec une tendance stable. Le maintien d'une cote de crédit élevée confirme la vigueur soutenue des activités de la Société. DBRS a signalé qu'Hydro Ottawa possède les atouts suivants : un excellent profil de risque commercial du fait que ses activités sont régies par un régime réglementaire raisonnable pour la distribution d'électricité; une clientèle vaste et diversifiée; ainsi que des contrats d'achat d'électricité témoignant de sa très grande solvabilité pour la majorité de ses installations de production, ce qui assure des flux de trésorerie constants, prévisibles et stables.



# Progrès réalisés par rapport au plan

Pour s'assurer de progresser constamment dans la mise en œuvre de la stratégie énoncée dans son *Orientation stratégique 2021-2025*, la Société a défini des objectifs stratégiques intégrés pour chacun de ses quatre secteurs d'intervention clés et établi des objectifs de rendement, qui ont été approuvés par le conseil d'administration. Le tableau ci-après résume l'information sur le rendement d'Hydro Ottawa par rapport à ses objectifs pour 2022.

Secteurs d'intervention clés	Objectifs stratégiques intégrés	Objectifs de rendement en 2022	Points saillants du rendement en 2022
<b>Valeur pour la clientèle</b>	Nous offrirons une expérience client à valeur ajoutée en fournissant des services fiables, novateurs et adaptés aux besoins à des tarifs concurrentiels.	Aider les clients à gérer leur consommation énergétique et leurs coûts d'électricité.  Répondre aux attentes des clients en matière de qualité et de souplesse du service.  Maintenir la fiabilité du réseau de distribution dans son ensemble.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Dans la foulée du dérêcho du 21 mai, phénomène météorologique le plus destructeur de son histoire, Hydro Ottawa a déployé un effort sans précédent pour remettre son réseau en état : <ul style="list-style-type: none"> <li>• rétablissement du service dans les 48 heures de 50 % des clients touchés; au pire des pannes, 180 000 clients [plus de la moitié de la clientèle] étaient privés de courant;</li> <li>• dans les deux semaines suivant la tempête, réalisation de l'équivalent des travaux de construction et des réparations d'urgence que nous effectuons habituellement en quatre ans;</li> <li>• mise à profit des leçons retenues, ce qui a permis de rebrancher efficacement plus de 130 000 clients touchés par la tempête survenue pendant le congé des Fêtes.</li> </ul> </li> <li>▶ Hydro Ottawa s'est classée au premier rang parmi les grandes sociétés de distribution en Ontario pour l'efficacité opérationnelle [coût par client le plus bas].</li> <li>▶ Elle a préservé la grande fiabilité de son réseau [exception faite des répercussions du dérêcho], surpassant même l'objectif qu'elle s'était fixé pour la fréquence des pannes.</li> <li>▶ Elle a mis en service le poste de transformation municipal Cambrian, soit le plus grand projet de son histoire dans le domaine, en respectant les délais et le budget prévus. Ce poste permettra de soutenir la croissance à venir dans le secteur sud de notre territoire de desserte.</li> <li>▶ Elle a favorisé l'adoption des véhicules électriques [VE] en distribuant un financement fédéral pour l'installation de bornes de recharge, en établissant un partenariat avec des innovateurs en matière de recharge commandée par l'intelligence artificielle et en facilitant le partage d'un VE dans un complexe de logements communautaires.</li> <li>▶ Elle a accru le nombre de clients inscrits à ses plateformes de services numériques – portail en ligne MonCompte [72 % de la clientèle], facturation électronique [62 %] et paiements préautorisés [30 %]. Le taux d'adhésion à la facturation électronique à Hydro Ottawa demeure au premier rang parmi les sociétés de distribution d'électricité de l'Ontario et au deuxième rang parmi celles du Canada.</li> </ul>
<b>Santé financière</b>	Nous favoriserons une croissance durable de nos activités et de nos bénéfices en augmentant notre productivité et en recherchant les possibilités de croissance de nos activités qui tirent parti de nos forces, soit nos principales capacités, nos actifs et notre personnel.	Accroître les produits tirés d'autres sources.  Accroître ou préserver les produits tirés des champs d'activité actuels.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Pour la première fois de son histoire, Hydro Ottawa a généré des produits de plus de 300 millions de dollars [déduction faite de l'achat d'électricité].</li> <li>▶ Elle a enregistré un bénéfice net consolidé de 39,7 millions de dollars, soit 19 % de moins que l'objectif fixé dans son orientation stratégique. Cet écart est principalement attribuable au dérêcho de mai et au relèvement des taux d'intérêt.</li> <li>▶ Elle a franchi plusieurs jalons prévus dans son <i>Orientation stratégique 2021-2025</i> au chapitre de sa croissance et de la diversification de ses sources de revenus : <ul style="list-style-type: none"> <li>• appui à la Ville d'Ottawa aux fins de l'obtention de financement fédéral pour les autobus à zéro émission;</li> <li>• acquisition de deux centrales hydroélectriques dans la région d'Ottawa, ce qui a porté à 131 MW sa capacité de production d'énergies renouvelables;</li> <li>• conclusion d'une entente de collaboration avec l'Administration de l'aéroport international d'Ottawa à l'appui de ses propres objectifs de carboneutralité et d'énergie verte;</li> <li>• lancement de sa filiale Réseaux Hiboo, qui offrira des solutions de télécommunications dans la région de la capitale nationale au moyen d'un réseau à fibre optique ultrarapide.</li> </ul> </li> </ul>

Secteurs d'intervention clés	Objectifs stratégiques intégrés	Objectifs de rendement en 2022	Points saillants du rendement en 2022
<b>Efficacité organisationnelle</b>	Nous atteindrons l'excellence en matière de rendement en préconisant une culture d'innovation et d'amélioration continue.	Continuer d'accroître le rendement opérationnel et la productivité.  Maintenir un bilan remarquable en matière de santé et de sécurité.  Renforcer la capacité de l'organisation et des employés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Hydro Ottawa a continué de faire de la sécurité sa grande priorité : <ul style="list-style-type: none"> <li>• prestation d'une formation sur les pratiques de travail sécuritaires, à raison de 18 heures de formation en moyenne pour tous les employés (53 heures pour les gens de métier);</li> <li>• mise en œuvre d'un protocole de retour au milieu de travail reposant sur les directives de santé publique.</li> </ul> </li> <li>▶ Elle a continué de concentrer ses efforts sur la productivité et l'amélioration continue en investissant 10 millions de dollars dans la technologie de prochaine génération à l'appui de la cybersécurité, de l'efficacité opérationnelle, de l'automatisation des processus et de la modernisation du réseau.</li> <li>▶ Elle a maintenu des certifications de premier ordre pour son système de santé et de sécurité au travail et de gestion environnementale selon des normes reconnues à l'échelle internationale.</li> <li>▶ Elle a poursuivi le renouvellement de son effectif en embauchant des apprentis et des compagnons [sans accroître le nombre total de postes] et en mettant en œuvre de vastes programmes de gestion des talents.</li> <li>▶ Elle a renforcé sa préparation, ses interventions et ses communications relativement aux urgences en tirant parti des leçons tirées du dérêcho et de la pandémie de COVID-19.</li> <li>▶ Elle s'est engagée à atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés pour 2030 en matière de diversité des genres dans les postes essentiels à sa mission dans l'ensemble de son effectif [gens de métier, personnel technique et titulaires de postes en ingénierie ou de direction].</li> </ul>
<b>Mission sociale</b>	Nous contribuerons au bien-être de notre collectivité en agissant en tout temps à titre d'entreprise citoyenne responsable et engagée.	Améliorer notre image de marque au sein de la collectivité et de l'industrie.  Continuer d'améliorer notre rendement environnemental et de réduire nos répercussions sur l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Hydro Ottawa a redoublé d'efforts pour collaborer avec la communauté et les intervenants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• mise à profit des canaux en ligne pour interagir avec les entreprises et les groupes communautaires et sensibiliser les enfants et les jeunes à l'économie d'énergie et à la sécurité électrique;</li> <li>• augmentation de plus de 30 % du nombre d'abonnés sur toutes ses plateformes de médias sociaux.</li> </ul> </li> <li>▶ Elle a répondu aux besoins de la communauté en apportant un soutien ciblé : <ul style="list-style-type: none"> <li>• collecte de plus de 166 000 \$ pour Centraide et de près de 150 000 \$ pour la Banque d'alimentation d'Ottawa grâce aux activités de la campagne annuelle de collecte de fonds de ses employés à des fins caritatives;</li> <li>• parrainage de diverses initiatives – santé mentale, jeunesse et développement durable – dans le cadre de son Programme d'investissement communautaire [288 000 \$ au total].</li> </ul> </li> <li>▶ En réponse à la demande d'aide qu'elle avait reçue, Hydro Ottawa a participé aux efforts de rétablissement du courant en Nouvelle-Écosse après le passage de l'ouragan Fiona. Elle a aussi recueilli des fonds à l'appui d'un programme d'aide alimentaire dans une école locale qui avait subi des dommages.</li> <li>▶ Elle a détourné de l'enfouissement 95 % de ses déchets non dangereux.</li> <li>▶ Elle a reçu cinq distinctions pour l'excellence de son rendement, entre autres : <ul style="list-style-type: none"> <li>• elle figure au palmarès des meilleurs employeurs de la région de la capitale [14<sup>e</sup> fois];</li> <li>• elle figure au palmarès des employeurs les plus écolos au Canada [11<sup>e</sup> fois];</li> <li>• elle a reçu le prix d'excellence de l'Electricity Distributors Association dans la catégorie du service à la clientèle;</li> <li>• elle a reçu le prix de Chartwell dans la catégorie des pratiques exemplaires pour le rétablissement des pannes.</li> </ul> </li> </ul>

# Résultats financiers

Les résultats financiers consolidés de la Société présentés ci-après doivent être consultés en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

## État consolidé du résultat net (sommaire)

[en milliers de dollars]	2022	Incidence de l'IFRS 14	2022 (pré-IFRS 14 <sup>1</sup> )	2021	Incidence de l'IFRS 14	2021 (pré-IFRS 14 <sup>1</sup> )	Variation (pré-IFRS 14 <sup>1</sup> )
<b>Produits des activités ordinaires et autres produits</b>							
Produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité	863 545	(10 710)	852 835	878 684	(20 308)	858 376	(5 541)
Produits tirés de la distribution d'électricité	209 841	148	209 989	194 110	120	194 230	15 759
Produits tirés de la production d'électricité	45 336	-	45 336	45 854	-	45 854	(518)
Produits tirés des services offerts aux entreprises	33 572	-	33 572	31 524	-	31 524	2 048
Produits tirés de l'économie d'énergie et de la gestion de la demande	4 164	-	4 164	2 786	-	2 786	1 378
Produit lié à l'interruption des activités	-	-	-	2	-	2	(2)
Autres produits	13 191	-	13 191	11 617	-	11 617	1 574
	<b>1 169 649</b>	<b>(10 562)</b>	<b>1 159 087</b>	<b>1 164 577</b>	<b>(20 188)</b>	<b>1 144 389</b>	<b>14 698</b>
<b>Charges</b>							
Achat d'électricité	863 139	(34 063)	829 076	867 358	(22 310)	845 048	(15 972)
Charges d'exploitation	160 624	(233)	160 391	135 907	90	135 997	24 394
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	76 199	-	76 199	70 787	-	70 787	5 412
	<b>1 099 962</b>	<b>(34 296)</b>	<b>1 065 666</b>	<b>1 074 052</b>	<b>(22 220)</b>	<b>1 051 832</b>	<b>13 834</b>
<b>Résultat avant les éléments suivants</b>	<b>69 687</b>	<b>23 734</b>	<b>93 421</b>	<b>90 525</b>	<b>2 032</b>	<b>92 557</b>	<b>864</b>
Charges financières, produits d'intérêts et charge d'impôt	64 839	(11 533)	53 306	58 586	(12 587)	45 999	7 307
Quote-part de la perte (du bénéfice) des coentreprises	441	-	441	(798)	-	(798)	1 239
	<b>65 280</b>	<b>(11 533)</b>	<b>53 747</b>	<b>57 788</b>	<b>(12 587)</b>	<b>45 201</b>	<b>8 546</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>4 407</b>	<b>35 267</b>	<b>39 674</b>	<b>32 737</b>	<b>14 619</b>	<b>47 356</b>	<b>(7 682)</b>
Variation nette des soldes réglementaires, déduction faite de l'impôt	35 267	(35 267)	-	14 619	(14 619)	-	-
<b>Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires</b>	<b>39 674</b>	<b>-</b>	<b>39 674</b>	<b>47 356</b>	<b>-</b>	<b>47 356</b>	<b>(7 682)</b>

1 Mesure financière non conforme aux Principes comptables généralement reconnus.

## Mesure financière non conforme aux Principes comptables généralement reconnus

Selon la Norme internationale d'information financière n° 14, *Comptes de report réglementaires* [International Financial Reporting Standard 14 – IFRS 14], la variation nette des soldes des comptes de report réglementaires relatifs au résultat [c.-à-d. les soldes débiteurs et créditeurs, déduction faite de l'impôt] doit être présentée séparément dans l'état consolidé du résultat. On observe une variation nette des soldes réglementaires principalement en cas de manque de synchronisme entre l'achat de l'électricité et le recouvrement des coûts correspondants. Ces montants sont comptabilisés comme écarts liés au règlement, qui représentent les montants à recouvrer auprès des clients ou à leur rembourser à même les tarifs qu'approuvera la Commission de l'énergie de l'Ontario. Ce manque de synchronisme peut donc avoir une grande incidence sur les postes de l'achat d'électricité et du recouvrement des coûts liés à l'électricité. Pour les besoins de l'analyse et de l'interprétation des écarts financiers présentés, la direction a déterminé et exclu l'incidence de l'adoption de l'IFRS 14 et utilisé à cette fin les résultats « pré-IFRS 14 », à moins d'indication contraire. D'après la direction, cette façon de procéder permet de représenter avec plus d'exactitude le véritable rendement financier de la Société du fait qu'elle exerce des activités à tarifs réglementés prescrits par la CEO. Il convient de noter que les mesures financières pré-IFRS 14 non conformes aux Principes comptables généralement reconnus ne constituent pas des mesures normalisées et qu'elles pourraient ne pas être comparables aux informations présentées par d'autres entités.

## Bénéfice net

Le bénéfice net a diminué de 7,7 millions de dollars par rapport aux résultats de 2021. Cette baisse est principalement attribuable à une augmentation des charges d'exploitation, des charges financières et de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Malgré les répercussions du dérêcho et du relèvement des taux d'intérêt, la Société a pu enregistrer un bénéfice de 39,7 millions grâce à la croissance de ses produits en 2022.

Le 21 mai 2022, un dérêcho, vaste système orageux accompagné de rafales d'une rare intensité, s'est abattu sur la région d'Ottawa. Le réseau de distribution d'Hydro Ottawa et le réseau de transport d'Hydro One qui approvisionnent le territoire de desserte de la Société ont alors subi de graves dommages. Les charges liées au rétablissement du courant ont totalisé 24 millions de dollars, soit 15,3 et 8,7 millions respectivement des dépenses en immobilisations et des charges d'exploitation.

Plusieurs éléments expliquent l'augmentation de 24,4 millions au titre des charges d'exploitation : le dérêcho, les coûts de démarrage de la nouvelle filiale Réseaux Hiboo, qui offre des services de télécommunications, et les charges liées à la croissance de la production d'électricité et de la prestation de services énergétiques. Par ailleurs, la montée de l'inflation et les problèmes d'approvisionnement attribuables à la pandémie mondiale de COVID-19 et à des événements géopolitiques ont aussi fait grimper les charges d'exploitation.

En parallèle, les produits de la Société ont augmenté de 14,7 millions de dollars comparativement aux résultats de 2021. Hydro Ottawa ltée – filiale qui assure la distribution locale et dont les tarifs sont réglementés – est en grande partie à l'origine de cette hausse : les produits tirés de la distribution d'électricité se sont accrus de 15,8 millions en raison de l'augmentation de sa clientèle et de la majoration réglementée de ses tarifs d'électricité. Une diminution de 5,5 millions des produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité neutralise toutefois une portion de la hausse des produits. En outre, les produits des services offerts à d'autres compagnies d'électricité ont augmenté de 2,0 millions et ceux tirés de l'économie d'énergie et de la gestion de la demande de 1,4 million, mais ces hausses sont neutralisées par des augmentations correspondantes des charges d'exploitation. Les programmes d'économie d'énergie et de gestion de la demande seront éliminés graduellement en raison du transfert à la SIERE des responsabilités associées à leur mise en œuvre.

Outre l'accroissement des charges d'exploitation, Hydro Ottawa a enregistré une hausse de 6,9 millions de dollars des charges financières en raison du relèvement des taux d'intérêt à court terme et de l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de 5,4 millions découlant de la croissance de ses actifs immobilisés.

### Produits des activités ordinaires et autres produits

Les produits des activités ordinaires et autres produits sont tirés de la distribution d'électricité, de la production d'énergies renouvelables, des services de gestion de l'énergie, des services offerts à d'autres compagnies d'électricité ainsi que des programmes d'économie d'énergie et de gestion de la demande et d'activités variées. En 2022, les produits d'Hydro Ottawa – y compris les coûts liés à l'électricité, qui sont transférés – ont totalisé environ 1,2 milliard de dollars, en hausse de 1 % par rapport à 2021.

Le recouvrement des coûts liés à l'électricité auprès des clients en vertu des tarifs établis à l'échelon provincial représente l'élément le plus important des produits d'Hydro Ottawa. Ces coûts constituent un montant transféré, ce qui limite le risque pour le rendement

financier de la Société. Il y a toutefois un écart entre les charges au titre de l'achat d'électricité et le recouvrement des coûts connexes en raison du manque de synchronisme entre la facturation par la SIERE et la réception du paiement des clients. Ces montants sont comptabilisés comme écarts liés au règlement. Les produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité d'Hydro Ottawa limitée ont diminué de 5,5 millions de dollars en 2022, surtout en raison de la portion plus faible des charges au titre du produit de base comprise dans l'ajustement global.

Les produits tirés de la distribution d'électricité sont comptabilisés en fonction des tarifs de distribution approuvés par la CEO, qui sont établis de manière à permettre le recouvrement des coûts engagés par Hydro Ottawa limitée pour livrer l'électricité aux clients. Ces tarifs comprennent les montants perçus en vertu des avenants tarifaires approuvés par la CEO. L'année 2022 est la deuxième pour laquelle les tarifs ont été approuvés à la suite du dépôt, par Hydro Ottawa limitée, d'une demande tarifaire présentée selon la méthode incitative personnalisée pour la période de 2021 à 2025. Les produits tirés de la distribution d'électricité ont augmenté de 8 % par rapport à 2021, en particulier en raison des hausses réglementées des tarifs d'électricité d'Hydro Ottawa limitée et de l'accroissement de la consommation.

En 2022, Envari a accru ses produits de 2,6 millions de dollars grâce à la reprise soutenue de l'activité économique. Cette augmentation dans les champs d'activité de l'éclairage, des bâtiments et de l'électricité se chiffre à 12 % par rapport à 2021. Les activités commerciales ont été stimulées, en particulier, par les progrès réalisés dans deux projets clés, à savoir des améliorations majeures au système de cogénération de l'usine de traitement des eaux municipale, c'est-à-dire le Centre environnemental Robert-O.-Pickard, ainsi que l'aménagement d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques dans le cadre du Programme d'autobus à zéro émission de la Ville d'Ottawa.

En tant qu'entité autonome, Portage Énergie, filiale active dans le domaine de la production d'énergies renouvelables, a accru ses produits de 9,9 millions de dollars par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est principalement attribuable à deux éléments : les produits tirés de l'exploitation pendant une année entière de sa centrale de Hull-2 récemment remise à niveau, qui est entrée en exploitation le 9 mai 2021, et la hausse des prix sur le marché au comptant obtenus par ses centrales situées dans le nord de l'État de New York. La centrale de Hull-2, qui possède une puissance installée de 27 MW, a été acquise auprès d'Hydro-Québec en décembre 2016. Après avoir conclu avec la SIERE un contrat d'approvisionnement à long terme pour vendre l'électricité produite afin qu'elle soit injectée dans le réseau ontarien, Hydro Ottawa a entrepris en 2018 un vaste projet de remise à niveau. On prévoyait initialement achever les travaux au deuxième trimestre de 2020, mais la construction a été retardée en raison des répercussions des inondations printanières de 2019 et de la pandémie de COVID-19. Malgré l'augmentation des produits enregistrée en 2022 par Portage Énergie en tant qu'entité autonome, après consolidation de ces produits avec les résultats de la SDL à tarifs réglementés, les ventes [Portage Énergie] et les achats d'électricité [SDL] intersociétés se sont annulés, si bien qu'il n'y a eu aucune incidence sur le bénéfice de la Société.

En 2019, le gouvernement provincial a annoncé son intention de réorienter et de centraliser la mise en œuvre des programmes d'économie d'énergie et de gestion de la

demande. En vertu de ce nouveau cadre, ces programmes sont maintenant mis en œuvre par la SIERE plutôt que par les sociétés de distribution locale. Pour faciliter cette transition, Hydro Ottawa doit mener à terme les projets qui étaient en place dans le domaine au moment de l'annonce. Ce changement au chapitre de la responsabilité de la mise en œuvre des programmes d'économie d'énergie et de gestion de la demande a eu une incidence considérable sur Hydro Ottawa, car ceux-ci contribuaient de façon appréciable à son bénéfice net par le passé.

### Charges

#### Achat d'électricité et charges d'exploitation

Les charges au titre de l'achat d'électricité représentent les coûts liés à l'électricité qui est livrée aux clients sur le territoire du service de distribution d'Hydro Ottawa limitée. Elles comprennent les frais engagés relativement au produit de base, aux activités sur le marché de gros, aux services de transport et à l'ajustement global. Ces charges ont diminué de 16,0 millions de dollars en 2022, principalement en raison de la portion plus faible des charges au titre du produit de base comprise dans l'ajustement global. Cet ajustement comprend l'écart entre le tarif en vigueur sur le marché et le prix prévu au contrat pour la production ainsi qu'une portion des charges liées aux programmes d'économie d'énergie et de gestion de la demande. Les charges d'exploitation enregistrées en 2022, qui se chiffrent à 160,4 millions, représentent une hausse de 24,4 millions par rapport à l'année précédente. Cette augmentation comprend 8,7 millions attribuables au dérécho, 1,6 million au démarrage de Réseaux Hiboo et 1,3 million à une année complète d'exploitation de la centrale de Hull-2 ainsi qu'aux charges d'entretien d'autres installations de production. De plus, les charges de la Société au titre des immobilisations ont diminué de 1,6 million. Par ailleurs, ses mauvaises créances ont augmenté de 1,9 million – les taux d'intérêt en hausse et l'inflation élevée réduisant la capacité des clients à régler leurs factures –, tandis que les charges d'exploitation d'Envari se sont accrues de 1,3 million et celles des programmes d'économie d'énergie et de gestion de la demande de 0,9 million, ce qui coïncide avec une augmentation des produits.



## Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles d'Hydro Ottawa a augmenté de 5,4 millions de dollars en 2022, surtout en raison de l'investissement soutenu dans l'infrastructure de distribution d'électricité de la Société ainsi que de l'agrandissement et de la remise à niveau de ses installations de production.

## Quote-part du bénéfice [de la perte] des coentreprises

La quote-part de la perte des coentreprises qui revient à la Société s'est chiffrée à 0,4 million de dollars en 2022, comparativement à un bénéfice de 0,8 million enregistré à ce titre en 2021. Cette quote-part représente le bénéfice net [la perte nette] de la Société qui est attribuable à l'exploitation continue de Moose Creek Energy L.P. [50,05 %] et de PowerTrail Inc. [60,00 %], deux coentreprises vouées à la production d'énergie à partir de gaz d'enfouissement. De plus, la Société détient avec Dream / Theia une participation de 50 % dans Zibi Community Utility LP [« ZCU »] aux fins de la construction et de l'exploitation d'un système de climatisation et de chauffage centralisé pour le quartier Zibi au centre-ville d'Ottawa-Gatineau. Pour en savoir plus sur les coentreprises auxquelles participe la Société, reportez-vous à la note 9 afférente aux états financiers consolidés.

## Charges financières [déduction faite des produits d'intérêts] et charges d'impôt

Les charges financières se sont accrues de 6,9 millions de dollars [6,6 millions déduction faite des produits d'intérêts] en raison du relèvement des taux d'intérêt à court terme fixés par la Banque du Canada. En 2022, ces taux de référence sont passés de 0,25 % en janvier à 4,25 % en décembre, soit une augmentation record de 400 points de base. L'incidence du relèvement des taux d'intérêt a été moins prononcée en 2022, car la Société a alors pu avoir recours à son programme de papier commercial pendant toute l'année, tandis que

ses emprunts à court terme étaient facilités en 2021 par les acceptations bancaires au cours de la première moitié de l'année jusqu'au lancement du programme de papier commercial.

Le taux d'imposition effectif de la Société est passé de 31,01 % en 2021 à 34,57 % en 2022 en raison des écarts permanents et temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs enregistrés pendant l'année. La diminution de 0,3 million de dollars de la charge d'impôt sur le résultat après l'adoption de l'IFRS 14 est en grande partie attribuable à une baisse du bénéfice avant impôt sur le résultat et d'écarts temporaires. [La charge d'impôt sur le résultat pré-IFRS 14 a augmenté de 0,7 million.] Pour en savoir plus concernant l'impôt sur le résultat, reportez-vous à la note 23 afférente aux états financiers consolidés.

## Variation nette des soldes réglementaires [déduction faite de l'impôt]

Conformément à l'IFRS 14, la Société a présenté séparément la variation nette des soldes réglementaires dans les états consolidés du résultat net et du résultat global. La variation des soldes débiteurs et créditeurs des comptes réglementaires qui figurent au bilan consolidé pour l'exercice représente respectivement une augmentation de 30,2 millions de dollars [débit] et une diminution de 3,6 millions [crédit]. Ces montants correspondent à la variation nette des soldes réglementaires, déduction faite de l'impôt, qui figure aux états consolidés du résultat net et du résultat global [augmentation de 35,3 millions et diminution de 1,5 million respectivement]. L'état consolidé du résultat net [sommaire] montre l'incidence des ajustements de 35,3 millions visant à prendre en compte l'incidence de l'IFRS 14. À mesure qu'Hydro Ottawa limitée transfère les avantages générés par l'impôt différé grâce aux rajustements annuels des tarifs de distribution d'électricité approuvés par la CEO, elle enregistre un solde créditeur [ou débiteur] sur les comptes de report réglementaires pour les montants d'impôt différé qui devraient être remboursés aux clients [ou recouverts auprès d'eux] à même les tarifs futurs.

## Bilan consolidé [sommaire]

[en milliers de dollars canadiens]	2022	2021	Variation
Actifs courants	207 253	207 465	(212)
Actifs non courants	2 160 238	2 068 571	91 667
<b>Total des actifs</b>	<b>2 367 491</b>	<b>2 276 036</b>	<b>91 455</b>
Soldes réglementaires	116 513	86 374	30 139
<b>Total des actifs et des soldes réglementaires</b>	<b>2 484 004</b>	<b>2 362 410</b>	<b>121 594</b>
Passifs courants	480 211	420 076	60 135
Passifs non courants	1 455 164	1 409 724	45 440
<b>Total des passifs</b>	<b>1 935 375</b>	<b>1 829 800</b>	<b>105 575</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>526 944</b>	<b>507 295</b>	<b>19 649</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>2 462 319</b>	<b>2 337 095</b>	<b>125 224</b>
Soldes des comptes réglementaires	21 685	25 315	(3 630)
<b>Total des passifs, des capitaux propres et des soldes réglementaires</b>	<b>2 484 004</b>	<b>2 362 410</b>	<b>121 594</b>

## Actifs

En 2022, le total des actifs s'est accru d'environ 91,5 millions de dollars, en grande partie du fait de l'augmentation de 91,8 millions des immobilisations corporelles et incorporelles. Cette augmentation est attribuable aux travaux de remise en état effectués dans la foulée du dérécho, aux investissements soutenus dans l'infrastructure de production et de distribution ainsi qu'à l'acquisition, le 2 décembre 2022 auprès de Canadian Hydro Developers, Inc., filiale de TransAlta Corporation, de deux centrales au fil de l'eau situées à Galetta et à Appleton. Pour leur part, les actifs courants de la Société sont demeurés sensiblement au même niveau qu'en 2021, car les débiteurs ont augmenté de 8,4 millions et les charges payées d'avance de 1,5 million. La trésorerie a toutefois diminué de 9,8 millions. L'augmentation des débiteurs s'explique principalement par des produits tirés de l'électricité qui n'ont pas été facturés.

## Passifs

Les passifs se sont accrues de 105,6 millions de dollars en 2022. Cette hausse est attribuable en partie à une augmentation des passifs courants, qui comprend 69,7 millions au titre de la dette bancaire et du papier commercial. Elle est compensée par une réduction de 10,4 millions des créditeurs et des charges à payer. L'accroissement de la dette bancaire et du papier commercial est surtout imputable aux besoins en financement résultant du dérécho et des activités de la Société. De plus, les passifs non courants ont augmenté de 45,4 millions par suite d'une hausse de 27,3 millions de la portion non courante des produits reportés en raison des apports en capital reçus pendant l'année [déduction faite de l'amortissement des immobilisations incorporelles] et d'une augmentation de 21,2 millions des montants d'impôt différé.

## Soldes des comptes réglementaires

Selon l'IFRS 14, le solde des comptes réglementaires constitue le solde de tout compte de charges [ou de produits] qui ne serait pas comptabilisé à titre d'actif ou de passif selon toute autre IFRS, mais qui est admissible au report parce que l'organisme de réglementation l'a pris ou devrait le prendre en compte pour l'établissement des tarifs qui peuvent être facturés aux clients. Au 31 décembre 2022, Hydro Ottawa limitée avait comptabilisé 116,5 et 21,7 millions de dollars respectivement comme soldes débiteurs [actifs] et créditeurs [passifs] des comptes réglementaires.

L'augmentation de 30,2 millions de dollars des soldes débiteurs des comptes réglementaires s'explique en grande partie par une hausse de 23,3 millions des écarts liés au règlement et de 12,4 millions de l'actif réglementaire pour l'impôt différé, compensée par une baisse de 1,3 million au titre des autres écarts et coûts reportés ainsi que par une diminution de 2,3 millions du solde réglementaire du compte de la comptabilité de trésorerie par rapport à la comptabilité d'exercice au titre des avantages complémentaires de retraite [ACR]. Ce compte cumule les intérêts sur l'écart entre les cotisations d'Hydro Ottawa aux autres régimes d'avantages complémentaires de retraite et les charges à payer au titre des avantages complémentaires de retraite comptabilisées à l'état du résultat net.

## Tableau consolidé des flux de trésorerie [sommaire]

[en milliers de dollars canadiens]	2022	2021	Variation
<b>Dette bancaire à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>(5 185)</b>	(188 901)	183 716
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<b>108 410</b>	185 362	(76 952)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<b>(164 814)</b>	(186 486)	21 672
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<b>63 295</b>	184 840	(121 545)
<b>Dette bancaire à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 706</b>	(5 185)	6 891
<b>Composition de la trésorerie [dette bancaire]</b>			
Trésorerie	<b>13 978</b>	23 819	(9 841)
Dette bancaire	<b>(12 272)</b>	(29 004)	16 732
	<b>1 706</b>	(5 185)	6 891

La diminution de 3,6 millions des soldes créditeurs des comptes réglementaires est attribuable en grande partie à une baisse de 8,4 millions du compte de remboursement d'actifs et de passifs réglementaires, compensée par une augmentation de 4,2 millions des écarts liés au règlement.

## Activités d'exploitation

En 2022, la trésorerie générée par les activités d'exploitation a diminué de 77,0 millions de dollars. Cette baisse est attribuable en grande partie à une variation nette de 53,2 millions des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, à un changement défavorable de 20,6 millions dans les variations nettes des soldes réglementaires, à une diminution de 7,9 millions des dépôts des clients et à un recul de 7,7 millions du bénéfice net après les variations nettes des soldes réglementaires. Les baisses au titre des activités d'exploitation sont compensées en partie par une augmentation de 6,2 millions des ajouts pour les charges financières, déduction faite des produits d'intérêt et des frais d'émission de titres d'emprunt, et de 5,4 millions de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.

## Activités d'investissement

En 2022, la trésorerie affectée aux activités d'investissement a diminué de 21,7 millions de dollars, principalement en raison de l'achèvement du projet de remise à niveau de la centrale de Hull Energy L.P. [mai 2021] et de la réduction des dépenses au titre de l'infrastructure générale. Cette baisse a été compensée en partie par l'augmentation des investissements dans les travaux d'immobilisations effectués dans la foulée du dérécho et par l'acquisition des centrales au fil de l'eau situées à Galetta et à Appleton. Les investissements dans les immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevés à 153,1 millions de dollars en 2022. Le graphique ci-après illustre les dépenses en immobilisations d'Hydro Ottawa par catégories pour 2022 et 2021.

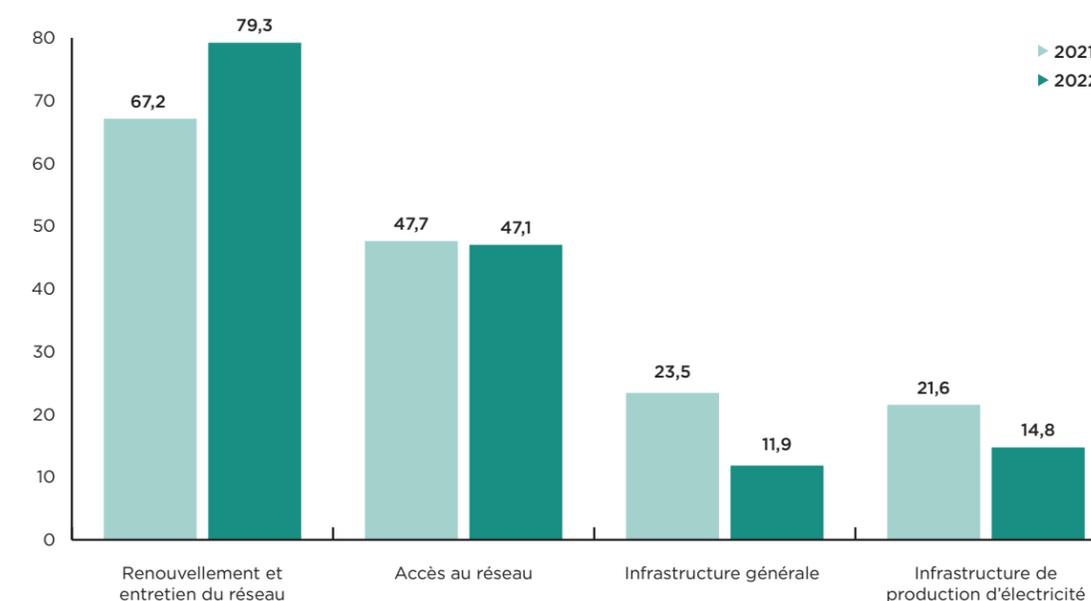
En 2022, les dépenses en immobilisations comprenaient 79 millions de dollars au titre du renouvellement et de l'entretien du réseau, pour remplacer l'infrastructure vieillissante et modifier le réseau de distribution en place [ce qui comprend environ 15 millions pour les dépenses

en immobilisations engagées en urgence dans la foulée du dérécho]; 47 millions pour les projets visant à faciliter l'accès au réseau, y compris des projets d'expansion pilotés par des tiers, par exemple de nouvelles installations dans le secteur résidentiel ou commercial ainsi que de nouveaux projets d'améliorations municipales; 12 millions pour l'infrastructure générale, notamment l'infrastructure de technologie de l'information et le parc automobile; ainsi que 15 millions pour l'infrastructure de production d'électricité, dont 6,6 millions [y compris les coûts d'acquisition] pour l'achat des centrales situées à Galetta et à Appleton auprès de Canadian Hydro Developers, Inc., filiale de TransAlta Corporation.

## Activités de financement

Les activités de financement englobent les dividendes versés à l'actionnaire, la Ville d'Ottawa, ainsi que le produit de l'émission de titres de créance à long terme ainsi que de papier commercial.

Dépenses en immobilisations brutes (en millions de dollars)



Le 7 juillet 2021, Hydro Ottawa a lancé son programme de papier commercial, qui lui permet d'émettre des billets à ordre à court terme non garantis d'une valeur maximale de 400 millions de dollars de diverses échéances d'au plus un an et portant intérêt sur la base des conditions du marché en vigueur au moment de l'émission. Pendant l'année, le papier commercial en cours a augmenté de 27 millions en moyenne, passant de 203 millions en 2021 à 230 millions en 2022. Au 31 décembre 2022, le papier commercial en cours de la Société se chiffrait à 276,4 millions.

Les dividendes versés en 2022 à l'actionnaire, la Ville d'Ottawa, conformément à la politique approuvée à cet égard, se sont élevés à 23,7 millions de dollars en fonction des résultats de 2021, comparativement à 20,8 millions versés en 2021 en fonction des résultats de l'année précédente. Après la fin de l'exercice, le conseil d'administration a déclaré des dividendes de 20,0 millions en fonction des résultats de 2022.

## Comptabilité

### Estimations comptables et jugements importants

Pour les besoins de la préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction doit effectuer des estimations, avoir recours à son jugement et formuler des hypothèses. Tous ces éléments ont une incidence sur les produits, les charges, les actifs et les passifs consolidés qui sont déclarés. De plus, Hydro Ottawa est tenue de présenter des engagements ainsi que des éventualités à la date de ces états financiers.

Ces estimations et ces jugements sont fondés sur l'expérience historique, la conjoncture et diverses autres hypothèses – notamment les répercussions de la pandémie de COVID-19 – qui sont considérées comme raisonnables dans les circonstances. Puisqu'ils comportent un degré d'incertitude variable, les montants présentés dans les états financiers consolidés pourraient se révéler inexacts à l'avenir.

Les principaux éléments pour lesquels des estimations et des jugements ont été formulés dans le cadre de l'application des IFRS [comme en fait état l'analyse présentée dans la note 2d) afférente aux états financiers consolidés] sont les suivants :

- ▶ débiteurs;
- ▶ soldes réglementaires;
- ▶ comptabilisation des produits;
- ▶ durées d'utilité des actifs amortissables;
- ▶ dépréciation des actifs non financiers;
- ▶ avantages du personnel futurs;
- ▶ apports de capital;
- ▶ impôt différé.

## Risques et incertitudes

**Pour gérer les risques et les incertitudes, Hydro Ottawa a adopté une approche systématique qui est intégrée aux processus opérationnels et à la présentation trimestrielle du rendement organisationnel. Les capacités et les processus ont été établis à l'échelle de l'organisation pour permettre une détection efficace des événements susceptibles de nuire à la réalisation des objectifs organisationnels et, le cas échéant, une intervention rapide.**

Le cadre intégré de gestion des risques de la Société, établi par le conseil d'administration en 2006 et renouvelé chaque année, regroupe les rapports trimestriels sur les risques présentés au président et chef de la direction et au conseil d'administration. Ces rapports mettent en évidence les facteurs de risque potentiels susceptibles d'avoir une incidence sur la réalisation des objectifs opérationnels à court et à long terme d'Hydro Ottawa et sur la mise en œuvre de son Orientation stratégique. Ce programme de gestion des risques de la Société vient appuyer et compléter les cycles de planification stratégique et de planification opérationnelle annuelle de la Société grâce à une mise à jour des analyses de la conjoncture et à un examen périodique des hypothèses de planification.

Hydro Ottawa surveille les sources et les facteurs de risque qui sont structurels au sein de ses champs d'activité et du secteur. Mentionnons notamment les conditions météorologiques; l'environnement stratégique et réglementaire; la conjoncture économique et les tendances macroéconomiques; l'état des marchés de capitaux et de l'investissement dans le secteur des services publics; les politiques gouvernementales régissant la production et l'achat d'énergies renouvelables et propres ainsi que les émissions de carbone et l'économie d'énergie; le rythme et la nature des changements technologiques, notamment la convergence de la technologie de l'information et de la technologie opérationnelle; la cybersécurité; le profil démographique de l'effectif, particulièrement sous l'angle du renouvellement des ressources humaines dans les corps de métier; le déroulement et les conséquences des changements climatiques; ainsi que les dangers, y compris les phénomènes météorologiques extrêmes, qui pourraient avoir des répercussions considérables sur l'environnement socioéconomique et physique dans lequel

la Société exerce ses activités; et l'incidence des politiques budgétaires sur les clients de la Société. Ensemble, ces sources de risque façonneront l'évolution du secteur, ce qui pourrait entraîner des risques nouveaux et imminents que la Société devra alors gérer de manière efficace.

La série de risques présentée ci-après n'est pas exhaustive. L'incidence réelle de tout incident qui pose un risque peut différer considérablement des situations prévues ou décrites dans les paragraphes qui suivent. Les sources et les facteurs de risque analysés ci-après sont largement interreliés. Il est fort possible qu'ils convergent en tant que causes ou conséquences les uns des autres. C'est pourquoi on doit prendre en considération l'incidence cumulative de la matérialisation de plusieurs risques dans un laps de temps relativement court. En outre, la Société pourrait être exposée dans l'avenir à d'autres risques qui ne sont peut-être pas considérés comme importants à l'heure actuelle mais qui sont susceptibles de le devenir.

### Environnement stratégique et réglementaire

#### Incertitude concernant l'orientation stratégique à long terme pour le secteur ontarien de l'électricité

À tout moment, le gouvernement de l'Ontario peut adopter une loi ou un règlement qui pourrait se répercuter directement sur les activités de production et de distribution d'électricité exercées par la Société. Par exemple, il pourrait ordonner à la CEO d'imposer une baisse des tarifs de distribution ou à la SIERE de réduire le prix auquel elle achète l'électricité auprès des sociétés de production.

La politique et la réglementation gouvernementales en matière de lutte contre les changements climatiques, notamment les mesures visant à stimuler l'investissement dans des infrastructures et des solutions énergétiques plus durables, pourraient avoir une incidence sur les activités de la Société dans les domaines des infrastructures et de l'énergie. Même si certains éléments indiquent clairement que la transformation du réseau et la transition énergétique seront des priorités pour le gouvernement provincial, une grande incertitude demeure quant à l'orientation stratégique et réglementaire relativement au rôle qu'il envisage pour les sociétés de production d'électricité et les sociétés de distribution locale en place pour ce qui est de prévoir les besoins inhérents à un environnement de ressources énergétiques distribuées (RED) et d'y répondre.

Le climat d'incertitude pourrait avoir une incidence sur les investissements futurs dans la production d'énergies renouvelables, les technologies de réseau émergentes, la remise à niveau de l'infrastructure énergétique et les services de gestion de l'énergie – tous des piliers de croissance clés soulignés par la Société dans son *Orientation stratégique 2021-2025*.

### **Demande tarifaire présentée selon la méthode incitative personnalisée pour 2021-2025**

La Commission de l'énergie de l'Ontario a approuvé la demande de modification des tarifs de distribution présentée par Hydro Ottawa pour la période de 2021 à 2025. La Société prévoit être en mesure de mettre en œuvre les programmes prévus, de fournir à ses clients un approvisionnement en électricité sûr et fiable et d'obtenir le taux de rendement autorisé. Toutefois, rien ne garantit que les résultats de la SDL sur plusieurs années confirmeront les prévisions prises en compte dans le calcul des produits nécessaires approuvés. Le rendement opérationnel pourrait en souffrir, par exemple si les charges et la consommation d'énergie réelles variaient considérablement par rapport aux prévisions, si la Société devait engager des dépenses en immobilisations imprévues ou si le coût réel des activités, de l'entretien, de l'administration, des capitaux et du financement dépassait substantiellement les prévisions initiales.

## **Économie et marchés de capitaux**

La conjoncture économique locale, nationale et mondiale pourrait avoir une grande incidence sur le rendement opérationnel de la Société en raison de facteurs tels que les taux d'intérêt, l'inflation, la stabilité de la chaîne d'approvisionnement et l'accès au capital sur le marché pour financer la croissance. Le climat économique pourrait aussi se répercuter sur la santé et le rendement financiers de certains partenaires d'affaires importants d'Hydro Ottawa.

### **Accès au capital**

La Société est tributaire des fonds générés par ses activités et de ceux obtenus auprès des marchés financiers pour assurer ses activités courantes, ses dépenses en immobilisations, ses acquisitions et sa croissance. Des perturbations dans les marchés financiers pourraient faire augmenter le coût du capital pour la Société et réduire sa capacité à financer ses besoins en liquidité et sa croissance future.

À mesure que la dette d'Hydro Ottawa arrivera à échéance, sa capacité à la financer et à la refinancer sera grandement fonction de la conjoncture économique générale et de la situation globale des marchés financiers, du rendement à long terme de ses actifs d'exploitation, de ses cotes de crédit, de l'environnement réglementaire et stratégique, des futurs taux d'intérêt et de l'attrait de ses titres d'emprunt auprès des participants aux marchés financiers. Un accès limité ou nul à des sources externes de capital pourrait réduire la capacité de la Société à financer ses activités et à faire des investissements stratégiques comme le prévoit son *Orientation stratégique 2021-2025*.

### **Taux d'intérêt et cotes de crédit**

La Société est exposée à un risque lié aux taux d'intérêt variables sur ses emprunts à court terme et son programme de papier commercial, qui représentaient environ 20 % de sa dette globale au 31 décembre 2022. La hausse sans précédent de 400 points de base du taux d'intérêt de référence fixé par la Banque du Canada

en 2022 a fait grimper considérablement les charges d'intérêts. En outre, Hydro Ottawa sera exposée au risque lié aux taux d'intérêt lorsqu'elle refinancera à des taux plus élevés ses titres d'emprunt à long terme.

La Société a conservé encore en 2022 sa cote de crédit « A » [faible] assortie d'une tendance stable, mais sa croissance soutenue dans ses champs d'activité à tarifs non réglementés pourrait avoir une incidence négative sur ses cotes de crédit. Une baisse de ces cotes pourrait fragiliser sa situation financière et diminuer sa capacité à mobiliser du capital à l'avenir.

### **Inflation et perturbations de la chaîne d'approvisionnement**

Les effets combinés de l'inflation et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement sont susceptibles de réduire la capacité de la Société à obtenir ou à maintenir les résultats opérationnels escomptés, notamment ceux prévus dans son *Orientation stratégique 2021-2025*.

L'Orientation stratégique et les prévisions financières d'Hydro Ottawa pour la période de 2021 à 2025 reposent sur les meilleures estimations des coûts liés à l'exécution des travaux et à l'exercice des activités d'une manière durable. Une inflation persistante risque de se traduire par une variation substantielle entre les résultats réels et les hypothèses actuelles.

En outre, l'inflation pourrait exacerber l'incidence des perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Des disparités dans la disponibilité ou le coût d'un éventail d'équipements d'origine et de pièces de rechange pourraient réduire l'efficacité opérationnelle des activités de la Société, diminuer sa capacité à intervenir en cas de panne, à répondre aux besoins de la clientèle et à gérer les grands projets d'immobilisations en respectant les délais et le budget prévus et nuire à sa rentabilité globale. Le manque potentiel d'entrepreneurs qui pratiquent des prix abordables pour fournir la gamme de services spécialisés offerts par la Société pourrait aussi avoir une incidence négative sur les fonctions de soutien et les activités administratives.

## **Fluctuations des taux de change**

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Une forte dépréciation du dollar américain par rapport au huard pourrait réduire la valeur des actifs de la Société se trouvant aux États-Unis et des produits qui y sont associés. Inversement, une forte dépréciation du dollar canadien par rapport à la devise américaine pourrait diminuer la capacité de la Société à financer une croissance supplémentaire sur le marché américain.

## **Secteur de l'électricité**

### **Infrastructure vieillissante**

Hydro Ottawa a élaboré un Plan du réseau de distribution à long terme qui prend en compte les répercussions des changements climatiques – en particulier les variations de la fréquence, de la gravité et du profil d'occurrence des phénomènes météorologiques extrêmes. Ce plan confère beaucoup de résilience et de souplesse à la Société, mais celle-ci risque fort de ne pas être en mesure de maintenir les normes auparavant élevées de fiabilité et d'exploitabilité de ses activités de distribution. Ce risque pourrait se trouver aggravé du fait qu'une part substantielle de ses actifs de distribution [29 %] ont déjà atteint la fin de leur durée de vie utile ou l'atteindront au cours de la prochaine décennie.

En raison d'une série de phénomènes météorologiques extrêmes qui sont survenus soudainement depuis 2018, en particulier le dérèglement de 2022, Hydro Ottawa limitée a dû absorber les risques et les coûts de travaux complexes et exorbitants pour remettre en état son réseau de distribution. La probabilité que ce genre de phénomènes se multiplient est élevée, mais il est difficile d'estimer les dommages qu'ils pourraient causer et les répercussions financières connexes.

La défaillance d'équipements attribuable à divers éléments, notamment des facteurs naturels comme les phénomènes météorologiques extrêmes et les inondations, pourrait aussi nuire à la capacité de production d'électricité dans l'une ou l'autre des installations de la Société.

## Prix sur le marché de l'électricité

Les prix sur le marché de l'électricité varient en fonction de plusieurs facteurs : puissance excédentaire par rapport à la charge dans le marché, structure du marché, conditions météorologiques ayant une incidence sur la charge, augmentation de la demande d'électricité, prix de l'énergie absolus et relatifs, changements dans la politique gouvernementale et développements en matière d'économie d'énergie et de gestion de la demande.

## Réalisation des grands projets

Le succès des grands projets et leur achèvement dans les délais prévus sont essentiels pour l'orientation stratégique à long terme de la Société. En raison de leur nature même, les grands projets présentent des facteurs de risque : retards dans la construction, dépassements de coûts, performance de l'équipement ne répondant pas aux attentes, délais dans l'obtention des autorisations de tous les ordres de gouvernement et de leurs organismes ainsi que problèmes techniques dans le raccordement au réseau.

## Infrastructure et plateformes technologiques

Les résultats, la résilience et le rendement opérationnel d'Hydro Ottawa reposent sur des systèmes d'information complexes utilisés pour les activités de première ligne [p. ex. système d'information géographique, système de gestion des interruptions de service et système SCADA (Supervisory Control and Data Acquisition)] ainsi que pour les processus administratifs [p. ex. systèmes de facturation et d'information sur la clientèle et système de planification des ressources de l'entreprise]. Une défaillance d'un ou de plusieurs systèmes clés, une planification inadéquate de la réponse aux besoins en technologie à venir ou un manque d'efficacité dans la transition vers les nouveaux systèmes technologiques pourraient avoir une incidence négative sur les activités commerciales et les résultats financiers.

## Complexité et connectivité

Les principaux systèmes d'Hydro Ottawa ltée utilisent les données et les signaux provenant de plusieurs centaines de milliers d'appareils intelligents [principalement les compteurs] ainsi que des systèmes et interfaces Web connexes. Dans bien des cas, le traitement des données fait appel à plusieurs interfaces

automatisées et comporte de multiples dépendances internes et externes, notamment le rôle de l'Entité responsable des compteurs intelligents de l'Ontario. Les risques associés à des lacunes sur le plan de la fiabilité ou de la performance de n'importe quel composant de ce réseau intégré, ou de l'ensemble du réseau, pourraient perturber des processus opérationnels clés.

À plus petite échelle, les champs d'activité de la Société – infrastructures, gestion énergétique et, depuis peu, services de télécommunications – sont exposés à des risques similaires, car ils font aussi appel à des données provenant de plusieurs appareils et systèmes, dont certains appartiennent à des tiers.

On observe une convergence de plus en plus grande entre les systèmes opérationnels de base et les systèmes d'information organisationnels ainsi qu'une automatisation croissante et une utilisation généralisée de technologies communes pour faciliter cette intégration et cette connectivité. La complexité et l'interconnexion de cette infrastructure technologique pourraient accroître les risques actuels et en créer de nouveaux.

Le fonctionnement de l'infrastructure de technologies et de communications de la Société est en grande partie subordonné à l'expertise, à la fiabilité et à la résilience de tiers. Rien ne garantit que le rendement de ces tiers sera conforme aux normes auxquelles s'attend la Société.

## Cybersécurité

Hydro Ottawa est tributaire des systèmes d'information et des réseaux étendus de transmission et d'échange de données. Par ailleurs, l'intégration des systèmes et des données va en augmentant dans le secteur de l'électricité. La Société est donc de plus en plus exposée aux risques pour la sécurité de l'information, notamment la cybersécurité. Une atteinte à la sécurité, la corruption de données ou une défaillance d'un système dans une ressource partagée ou dans les installations d'un fournisseur de services communs pourraient mettre en danger les systèmes et les ressources d'information d'Hydro Ottawa. La généralisation du télétravail pourrait accroître les risques pour la cybersécurité.

## Capital humain

### Relations employeur-employés et consolidation du pouvoir de négociation des travailleurs

Une grande partie du personnel d'Hydro Ottawa est représentée par divers syndicats. Un échec éventuel des négociations à venir avec les syndicats serait susceptible d'entraîner un arrêt ou un conflit de travail, ce qui pourrait réduire la capacité de la Société à continuer d'assurer l'approvisionnement continu en électricité pour les clients ou à exploiter ses installations de production d'électricité. Il pourrait en résulter des risques pour la sécurité publique. La Société pourrait aussi être exposée à des risques financiers si les conventions collectives négociées n'étaient pas compatibles avec les tarifs approuvés.

Par suite de modifications structurelles touchant la propriété de plusieurs compagnies d'électricité en Ontario, on a observé une certaine consolidation du pouvoir de négociation des travailleurs dans le secteur provincial de l'électricité. Il est difficile de déterminer à l'heure actuelle l'ampleur que pourrait prendre cette consolidation, le cas échéant, ou son incidence éventuelle sur les relations de travail et la prestation des services.

### Profil démographique de l'effectif

Dans l'ensemble du secteur de l'électricité, le nombre d'employés qui partent à la retraite est plus élevé que celui des nouvelles recrues, ce qui pourrait limiter la capacité d'Hydro Ottawa à se doter d'un effectif durable et à atteindre ses objectifs opérationnels. Les investissements de la Société dans les programmes d'apprentissage, de stages, de diversité, de gestion des connaissances, de planification de la relève et de mobilisation des retraités et des travailleurs âgés visent à gérer les risques associés au profil démographique de l'effectif.



## Attrition et rétention des talents

La Société prévoit que la concurrence demeurera féroce sur le marché du travail pour les gens de métier et le personnel technique et professionnel. Dans ce contexte, il est impossible de garantir qu'Hydro Ottawa pourra égaler ou surpasser la rémunération et les avantages offerts par les entreprises comparables. Une incapacité prolongée à attirer ou à maintenir en poste un effectif compétent pourrait nuire aux résultats de la Société au chapitre des activités et de la prestation des services.

## Régimes de retraite

La Société offre à la majorité de ses employés un régime de retraite à prestations déterminées par l'intermédiaire du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario [« OMERS »]. Comme OMERS est un régime contributif interentreprises à prestations déterminées, on peut difficilement connaître la portion des obligations au titre des prestations de retraite ou la juste valeur des actifs du régime qui reviennent à Hydro Ottawa. Selon la stratégie de gestion de la capitalisation de la Société de promotion d'OMERS, une perte nette ou un déficit de financement éventuels pourraient entraîner un rajustement des cotisations et des prestations. La stratégie précise la façon dont ces rajustements se feraient au fil des périodes de déficit et d'excédent des cycles du régime de retraite principal d'OMERS.

Hydro Ottawa offre aussi un régime de retraite à prestations déterminées et un régime à cotisations déterminées distincts à l'intention de petits groupes d'employés du sous-secteur de la production. Comme l'exige la loi, ces régimes s'accompagnent de procédures appropriées de financement et d'investissement ainsi que de mécanismes de surveillance adéquats. La volatilité des marchés de capitaux et des marchés financiers mondiaux pourrait avoir une incidence sur les obligations au titre des prestations de retraite et sur les charges de retraite nettes connexes. Rien ne donne l'assurance que les actifs des régimes de retraite

permettront d'obtenir les taux de rendement prévus à long terme. Les changements induits par le marché qui se répercutent sur le rendement de ces actifs pourraient influencer grandement sur leur rendement réel.

## Dangers et continuité des activités

Certaines activités opérationnelles de la Société l'exposent à un éventail de dangers et d'événements découlant de plusieurs facteurs qui peuvent être interreliés : enjeux liés à l'environnement [p. ex. phénomènes météorologiques extrêmes, inondations et tremblements de terre], aux activités industrielles [p. ex. substances toxiques et dangereuses], à la santé publique [p. ex. pandémie], à la sécurité publique [p. ex. troubles civils et terrorisme], à l'intégrité structurelle [p. ex. défaillance d'un bâtiment ou d'un barrage] ainsi qu'à la cybersécurité et aux infrastructures [p. ex. problèmes de communication ou de transport].

Le programme de continuité des activités d'Hydro Ottawa vise à renforcer sa capacité d'intervenir face à ces événements, tout en poursuivant ses activités essentielles, ainsi qu'à rétablir et à ramener les activités à plein régime lorsqu'il sera possible de le faire en toute sécurité. Hydro Ottawa a pu faire la preuve de l'efficacité et de la résilience de ce programme à la suite des catastrophes naturelles survenues depuis 2018 – la dernière de la série étant le dérêcho de 2022.

Malgré la robustesse de ce programme, rien ne garantit qu'il permettra de faire face aux problèmes à venir, en particulier si les urgences et les événements exceptionnels deviennent plus fréquents et plus graves. En plus de créer des risques pour la résilience organisationnelle, ces dangers peuvent augmenter les risques financiers. Par exemple, le secteur et les compagnies d'électricité pourraient devoir absorber une plus grande proportion des pertes découlant de ces situations si l'industrie des assurances continue de réduire sa protection et ses offres pour ces impondérables.

## Perspectives d'avenir

Sous réserve des risques et des incertitudes dont nous avons fait état et malgré l'incertitude persistante dans les marchés économiques, Hydro Ottawa prévoit améliorer sa situation financière en 2023 et pendant le reste de la période couverte par l'*Orientation stratégique 2021-2025*.

Les répercussions négatives sur le rendement financier de la Société en 2022 sont en grande partie attribuables à des circonstances et à des facteurs uniques en leur genre qui se sont présentés pendant l'année – à savoir la tempête la plus dévastatrice de l'histoire d'Hydro Ottawa et une hausse sans précédent de 400 points de base du taux d'intérêt de référence fixé par la Banque du Canada. Pour l'avenir, nous nous attendons à un rythme de croissance plus lent que celui qui était initialement prévu sous la rubrique des perspectives financières dans l'*Orientation stratégique 2021-2025*. Ce revirement s'explique par les difficultés économiques découlant entre autres des taux d'intérêt, de l'inflation et des contraintes liées à la chaîne d'approvisionnement. La situation financière globale de la Société et son profil de risque sont toutefois propices à des bénéfices d'une année à l'autre.

En particulier, les tarifs d'Hydro Ottawa qui ont été approuvés par la CEO pour la période de 2021 à 2025 continueront d'assurer un taux de rendement approprié, tout en permettant à la Société d'engager les dépenses en immobilisations nécessaires pour préserver la fiabilité et l'efficacité opérationnelle du réseau. Sont prévus des mécanismes de contrôle et des mesures incitatives qui permettront à la Société de déployer des efforts constants au chapitre de la productivité et de la limitation des coûts. De plus, les clients peuvent s'attendre à bénéficier du déploiement d'offres de services numériques novateurs et du renforcement de capacités de gestion des pannes, mises en œuvre à la lumière des leçons tirées du dérêcho de 2022.

De même, les champs d'activité d'Hydro Ottawa où les tarifs ne sont pas réglementés demeurent dans la bonne voie. Comme Portage Énergie a généré les produits annuels les plus élevés jamais enregistrés et accru son parc de production grâce à une acquisition stratégique, les activités dans le domaine des énergies renouvelables devraient connaître une croissance et ouvrir de nouvelles

possibilités. Mentionnons notamment les prochains processus d'approvisionnement en énergie concurrentiels qu'administrera la SIÈRE [pour lesquels Portage Énergie est qualifiée]. De même, dans le contexte de l'intérêt accru que suscite la décarbonation, la conjoncture est favorable à Envari, filiale de la Société qui fournit les services énergétiques et les services offerts à d'autres compagnies d'électricité. Le bassin des clients commerciaux et institutionnels d'Envari qui poursuivent des objectifs de développement durable s'élargit, son éventail d'expertises et de services augmente, et sa présence dans l'ensemble de l'Est ontarien s'accroît. Ainsi, cette filiale renforce ses capacités à titre de partenaire de prédilection pour les projets de décarbonation et de transformation énergétique.

En 2022, le lancement de Réseaux Hiboo, nouvelle filiale qui fournit des services de télécommunications, a marqué une étape importante dans la diversification des champs d'activité de la Société. Compte tenu de la nature très concurrentielle et complexe du secteur des télécommunications, Réseaux Hiboo se consacrera dans un premier temps à l'organisation de ses activités et de ses systèmes centrés sur la clientèle. Son plan d'affaires est orienté vers la création de valeur et la croissance des produits à long terme.

Enfin, la Société prévoit faire encore des progrès dans la poursuite de son objectif qui consiste à devenir la première compagnie d'électricité appartenant à une municipalité à atteindre la carboneutralité au Canada. Cet engagement à rendre ses activités carboneutres d'ici 2030 constitue un point d'ancrage de l'*Orientation stratégique 2021-2025*. Le plan d'action initial qui a été élaboré prévoit une mise en œuvre graduelle et la présentation de rapports d'étape. Il sera assez souple pour permettre à Hydro Ottawa d'adapter son approche selon l'évolution au chapitre des technologies de décarbonation, des crédits compensatoires et d'autres facteurs similaires. La Société a l'intention de mettre à profit son expertise pour aider d'autres parties prenantes et partenaires au sein de la communauté à atteindre leurs objectifs de durabilité à mesure qu'elle progressera dans la voie de la carboneutralité.

# États financiers consolidés



## Rapport de la direction

La direction est responsable de l'intégrité des données financières présentées par la Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc. (« la Société »). S'acquitter de cette responsabilité exige la préparation et la présentation des états financiers consolidés et d'autres données selon les meilleurs jugements et estimations de la direction, ainsi que les Normes internationales d'information financière, publiées par l'International Accounting Standards Board.

La direction maintient des systèmes appropriés de contrôle interne ainsi que des politiques et des procédures à l'échelle de la Société conçues en vue de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs et à la pertinence et à la fiabilité des comptes de la Société.

Le conseil d'administration, par l'entremise du comité d'audit, veille à ce que la direction s'acquitte de sa responsabilité à l'égard de la présentation de l'information financière et du contrôle interne. Le comité d'audit est constitué d'administrateurs indépendants et, lors de réunions régulières, il examine avec la direction et les auditeurs externes les questions d'audit, de contrôle interne et de présentation de l'information financière. Le comité d'audit a examiné les états financiers consolidés et a soumis son rapport au conseil d'administration.

Au nom de la direction,

Bryce Conrad  
Président et chef de la direction

Geoff Simpson  
Chef des finances



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
150, rue Elgin  
Bureau 1800  
Ottawa ON K2P 2P8  
Canada  
Téléphone 613-212-5764  
Télécopieur 613-212-2896

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À l'actionnaire de Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc. (« l'entité »), qui comprennent :

- le bilan consolidé au 31 décembre 2022
- l'état consolidé du résultat net pour l'exercice clos à cette date
- l'état consolidé du résultat global pour l'exercice clos à cette date
- l'état consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date
- l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations comprennent les informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., société à responsabilité limitée de l'Ontario et cabinet membre de l'organisation mondiale KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, société de droit anglais à responsabilité limitée par garantie.  
KPMG Canada fournit des services à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.



Nous avons obtenu le rapport de gestion à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

*KPMG A.M.L. / S.R.L. C.R.L.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés  
Ottawa, Canada  
Le 20 avril 2023

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

État consolidé du résultat net  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

	2022 \$	2021 \$
<b>Produits des activités ordinaires et autres produits</b>		
Produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité (note 20)	863 545	878 684
Produits tirés de la distribution d'électricité (note 20)	209 841	194 110
Produits tirés de la production d'électricité (note 20)	45 336	45 854
Produits tirés des services offerts aux entreprises (note 20)	33 572	31 524
Autres produits (note 20)	13 191	11 617
Produits tirés de la conservation et gestion de la demande	4 164	2 786
Produit lié à l'interruption des activités	—	2
	<b>1 169 649</b>	<b>1 164 577</b>
<b>Charges</b>		
Achat d'électricité	863 139	867 358
Charges d'exploitation (note 21)	160 624	135 907
Amortissement des immobilisations corporelles (notes 6 et 8)	65 709	61 769
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 7)	10 490	9 018
	<b>1 099 962</b>	<b>1 074 052</b>
<b>Résultat avant les éléments suivants :</b>		
	<b>69 687</b>	<b>90 525</b>
Charges financières (note 22)	45 026	38 102
Produits d'intérêts	(1 154)	(801)
Quote-part de la perte (du bénéfice) des coentreprises [note 9 a]	441	(798)
	<b>25 374</b>	<b>54 022</b>
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>		
Charge d'impôt sur le résultat (note 23)	20 967	21 285
	<b>4 407</b>	<b>32 737</b>
<b>Bénéfice net</b>		
Variation nette des soldes réglementaires, déduction faite de l'impôt (note 5)	35 267	14 619
	<b>39 674</b>	<b>47 356</b>
<b>Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires</b>		

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

État consolidé du résultat global  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

	2022 \$	2021 \$
<b>Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires</b>	<b>39 674</b>	47 356
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat net		
Écarts de change à la conversion des établissements à l'étranger, déduction faite de l'impôt	<b>2 860</b>	(22)
Éléments qui ne seront pas ultérieurement reclassés en résultat net		
Gain actuariel au titre des avantages complémentaires de retraite, déduction faite de l'impôt	<b>2 313</b>	1 257
Variation nette des soldes réglementaires liés aux autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	<b>(1 498)</b>	(720)
<b>Total du résultat global</b>	<b>43 349</b>	47 871

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Bilan consolidé  
Au 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

	2022 \$	2021 \$
<b>Actifs</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie	13 978	23 819
Débiteurs (note 4)	180 874	172 500
Impôt sur le résultat à recevoir	2 818	2 677
Charges payées d'avance	5 472	3 977
Stocks [note 10 b)]	1 551	1 208
Partie courante des billets à recevoir de parties liées (note 10)	-	234
Trésorerie soumise à des restrictions [note 15 b)]	2 560	3 050
	<b>207 253</b>	207 465
<b>Actifs non courants</b>		
Immobilisations corporelles (note 6)	1 946 822	1 850 482
Immobilisations incorporelles (note 7)	158 415	162 951
Immeubles de placement (note 8)	4 548	4 616
Participations dans des coentreprises [note 9 a)]	18 486	20 128
Billets à recevoir de parties liées (note 10)	17 625	15 741
Trésorerie soumise à des restrictions [note 15 b)]	7 610	7 730
Actifs d'impôt différé (note 23)	6 732	6 923
<b>Total des actifs</b>	<b>2 367 491</b>	2 276 036
Soldes débiteurs de comptes réglementaires (note 5)	116 513	86 374
<b>Total des actifs et des soldes réglementaires</b>	<b>2 484 004</b>	2 362 410
<b>Passifs et capitaux propres</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Dette bancaire (note 11)	12 272	29 004
Papier commercial (note 11)	276 390	190 000
Créditeurs et charges à payer (note 12)	181 735	192 139
Impôt sur le résultat à payer	-	930
Produits différés (note 13)	7 458	6 831
Partie courante de la dette à long terme (note 15)	2 356	1 172
	<b>480 211</b>	420 076
<b>Passifs non courants</b>		
Produits différés (note 13)	238 443	211 181
Avantages du personnel futurs (note 14)	12 642	16 231
Dépôts de garantie des clients	19 481	19 133
Dette à long terme (notes 15 et 25)	1 075 648	1 075 790
Passifs d'impôt différé (note 23)	106 872	85 633
Autres passifs (note 16)	2 078	1 756
<b>Total des passifs</b>	<b>1 935 375</b>	1 829 800
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social (note 18)	228 453	228 453
Cumul des autres éléments du résultat global	4 994	1 319
Participation ne donnant pas le contrôle	293 497	277 523
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>2 462 319</b>	2 337 095
Soldes créditeurs de comptes réglementaires (note 5)	21 685	25 315
<b>Total des passifs, des capitaux propres et des soldes réglementaires</b>	<b>2 484 004</b>	2 362 410

Passifs éventuels et engagements (notes 26 et 27)

Au nom du conseil,



Administrateur



Administrateur

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

État consolidé des variations des capitaux propres  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

	Capital social	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2020	228 453	804	250 967	480 224
Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires	–	–	47 356	47 356
Autres éléments du résultat global	–	515	–	515
Dividendes [note 18 b)]	–	–	(20 800)	(20 800)
Solde au 31 décembre 2021	228 453	1 319	277 523	507 295
Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires	–	–	39 674	39 674
Autres éléments du résultat global	–	3 675	–	3 675
Dividendes [note 18 b)]	–	–	(23 700)	(23 700)
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>228 453</b>	<b>4 994</b>	<b>293 497</b>	<b>526 944</b>

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Tableau consolidé des flux de trésorerie  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

	2022	2021
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :</b>		
<b>Exploitation</b>		
Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires	39 674	47 356
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	76 199	70 787
Perte (profit) sur la sortie d'actifs non financiers	1 408	(169)
Amortissement des frais d'émission de titres de créance	330	325
Quote-part de la perte (du bénéfice) des coentreprises	441	(798)
Amortissement des produits différés (note 20)	(6 880)	(6 023)
Charges financières, déduction faite des produits d'intérêts et des frais d'émission de titres de créance	43 542	37 301
Charge d'impôt sur le résultat	20 967	21 285
Autres	(540)	(255)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des autres soldes liés à l'exploitation (note 24)	(16 118)	37 083
Remboursements d'impôt reçus	1 936	738
Impôt sur le résultat payé	(3 947)	(2 275)
Charges financières payées, déduction faite des produits d'intérêts reçus	(37 671)	(36 850)
Apports de capital provenant de la clientèle	17 826	15 914
Apports de capital provenant des promoteurs (note 6)	9 356	10 478
Variation des dépôts de garantie des clients	(2 846)	5 084
Variations nettes des soldes réglementaires	(35 267)	(14 619)
	<b>108 410</b>	<b>185 362</b>
<b>Investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(156 646)	(143 458)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(8 573)	(22 215)
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles	1 113	4 274
Apports de capital à une coentreprise [note 15 c)]	(283)	(2 111)
Participations dans des coentreprises, déduction faite des dividendes reçus	600	(320)
Billet à recevoir d'une coentreprise	(1 884)	(15 741)
Charges financières payées	(849)	(3 659)
Trésorerie soumise à des restrictions détenue en fiducie	610	(6 443)
Remboursement des billets à recevoir des coentreprises	214	176
Subvention gouvernementale reçue [note 15 c)]	283	2 111
Produits différés	–	900
Distributions de coentreprises	601	–
	<b>(164 814)</b>	<b>(186 486)</b>
<b>Financement</b>		
Produit de l'émission de papier commercial, déduction faite des remboursements (note 11)	86 390	190 000
Produit de l'émission de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements (note 15)	712	15 741
Dividendes versés [note 18 c)]	(23 700)	(20 800)
Remboursements d'obligations locatives	(107)	(101)
	<b>63 295</b>	<b>184 840</b>
<b>Variation nette de la dette bancaire, déduction faite de la trésorerie</b>	<b>6 891</b>	<b>183 716</b>
<b>Dette bancaire, déduction faite de la trésorerie, à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>(5 185)</b>	<b>(188 901)</b>
<b>Trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 706</b>	<b>(5 185)</b>

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

### 1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc. (la « Société ») est une société de portefeuille constituée en société le 3 octobre 2000 dont l'unique actionnaire est la Ville d'Ottawa. Les principales activités de la Société, lesquelles sont menées par ses filiales et par les coentreprises énumérées ci-dessous, consistent en la distribution d'électricité au sein de la Ville d'Ottawa, la production d'énergie renouvelable et la prestation des services aux entreprises liés à la distribution et à l'énergie. La Société est constituée et établie au Canada, son siège social étant situé au 2711 Hunt Club Road, Ottawa (Ontario) K1G 5Z9.

Les principales filiales en exploitation, toutes détenues en propriété exclusive par la Société, soit directement ou indirectement, étaient les suivantes au 31 décembre 2022 :

<u>Filiale</u>	<u>Principales activités</u>
Hydro Ottawa limitée (« Hydro Ottawa »)	Société réglementée de distribution d'électricité, régie par la Commission de l'énergie de l'Ontario (la « CEO ») qui possède et exploite une infrastructure électrique dans la Ville d'Ottawa et le village de Casselman. Outre les services de distribution, Hydro Ottawa limitée facture à ses clients les montants qu'elle doit verser à d'autres organismes du réseau ontarien de l'électricité en contrepartie de services de production et de transport en gros.
Énergie Ottawa inc. (« Énergie Ottawa »)	Exerçant ses activités sous la marque Portage Power, Énergie Ottawa détient et exploite 18 centrales hydroélectriques d'une puissance totale de 118 MW situées en Ontario et au Québec (aux chutes de la Chaudière) et dans l'État de New York. Les principales filiales d'Énergie Ottawa comprennent Chaudière Hydro L.P. (« CHLP »), Hull Energy L.P. (« Hull Energy LP »), EONY Generation Limited (« EONY »), Chaudière Hydro North L.P. (« CHLP North »), EO Generation LP (« EO Gen ») et Financière de la Chaudière S.E.C. (« FCSEC »).
Envari Holding Inc. (« Envari »)	Envari fournit des services de gestion clé en main, des services d'analyse et des services d'infrastructure à de grandes entreprises consommant de l'énergie et des services de vérification de câbles non destructive à des sociétés de services publics. Au nombre des principales filiales d'Envari, on retrouve notamment Envari Energy Solutions Inc. et Energy Ottawa Cable Testing Services Inc. (« Cable Q »).
Telecom Ottawa Holding Inc. (« TOHI »)	TOHI détient 100 % de Réseaux Hiboo inc. (« Hiboo ») (auparavant 13310361 Canada Inc.). Hiboo fournit des solutions de réseau à fibre optique à haute vitesse sécurisées et des services internet aux entreprises dans la région d'Ottawa-Gatineau.

Les coentreprises dans lesquelles la Société participait au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

<u>Coentreprise</u>	<u>Principales activités</u>
PowerTrail Inc. (« PowerTrail ») (détenue à 60 %)	Détient et exploite une usine de transformation des gaz d'enfouissement en électricité de 6 MW située au site d'enfouissement Trail Road, à Ottawa, en Ontario.
Moose Creek Energy LP (« Moose Creek LP ») (détenue à 50,05 %)	Détient et exploite une usine de transformation des gaz d'enfouissement en électricité de 4 MW située au site d'enfouissement Laflèche, à Moose Creek, en Ontario.
Zibi Community Utility LP (« ZCU ») (détenue à 50 %)	Actuellement à l'étape de la conception en vue de la construction, de la détention et de l'exploitation d'une installation thermique destinée au projet Zibi situé dans le centre-ville d'Ottawa et à Gatineau.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

### 2. MODE DE PRÉSENTATION

#### a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été préparés par la direction sur la base de la continuité de l'exploitation conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et leur publication a été approuvée et autorisée par le conseil d'administration de la Société le 20 avril 2023.

#### b) Mode d'évaluation

Les états financiers consolidés de la Société sont établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les avantages du personnel futurs [voir la note 3 p]).

#### c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

#### d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS nécessite que la direction fasse des estimations, ait recours à son jugement et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des produits des activités ordinaires, des charges, des actifs et des passifs et sur les informations à fournir à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés.

En raison de l'incertitude inhérente à la réalisation d'estimations, les résultats réels pourraient différer des estimations utilisées aux fins de la préparation des présents états financiers consolidés, y compris les changements résultant des décisions futures des organismes de réglementation et des gouvernements. La direction révisé en permanence ses estimations et jugements à partir de l'information disponible la plus récente. Selon la direction, les présents états financiers consolidés ont été dûment préparés, en posant un jugement éclairé et en appliquant des seuils d'importance relative raisonnables en conformité avec les principales méthodes comptables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations et des jugements ont été formulés dans le cadre de l'application des IFRS sont présentés ci-après :

#### i) Débiteurs

Les débiteurs, qui comprennent les créances non facturées, sont présentés d'après les montants qui devraient être recouverts, déduction faite d'une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues. La direction se fonde sur l'historique de pertes et les informations prospectives, ainsi que sur le classement chronologique et les arriérés des débiteurs à la date de clôture pour calculer la provision.

#### ii) Soldes réglementaires

La comptabilisation et l'évaluation des soldes réglementaires sont tributaires de certaines estimations et hypothèses et de certains jugements, y compris des hypothèses relatives à l'interprétation des règlements et des décisions de la CEO. La Société continue d'évaluer la probabilité de recouvrement de tous les soldes débiteurs des comptes réglementaires pouvant faire l'objet d'un recouvrement suivant une demande d'établissement des tarifs ultérieure, et elle tient compte de l'absence d'approbation de la CEO dans son évaluation.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 2. MODE DE PRÉSENTATION (SUITE)

#### d) Utilisation d'estimations et recours au jugement (suite)

##### iii) Comptabilisation des produits

La Société utilise la méthode à l'avancement pour comptabiliser les contrats à prix fixe visant l'offre de certains produits et services. L'utilisation de la méthode à l'avancement exige que la Société estime les travaux exécutés jusqu'à la date considérée par rapport au travail total à exécuter. La direction effectue des examens périodiques des coûts estimés pour achever les travaux, le degré d'avancement estimé, ainsi que les produits et les marges comptabilisés, contrat par contrat. L'incidence de toute révision des estimations des coûts et des résultats est reflétée dans la période au cours de laquelle la nécessité d'une révision est connue.

##### iv) Durées d'utilité des actifs amortissables

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé d'après des estimations des durées d'utilité des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et des immeubles de placement. La direction estime les durées d'utilité des divers types d'actifs en se fondant sur des hypothèses et des estimations quant aux caractéristiques de durée d'utilité d'actifs semblables d'après une longue expérience dans le secteur de la production et de la distribution d'électricité.

##### v) Dépréciation des actifs non financiers

La direction examine si les actifs non financiers sont dépréciés en utilisant la méthode des flux de trésorerie futurs décrite à la note 3 o). De par leur nature, les estimations des flux de trésorerie futurs, y compris les estimations des dépenses d'investissement, des produits des activités ordinaires, des charges d'exploitation, des taux d'actualisation, de la production d'électricité, de l'inflation, des taux de capitalisation finaux et des prix du marché futurs projetés (y compris les incitatifs accessoires, les incitatifs liés à la capacité et les autres incitatifs de marché), sont assujetties à l'incertitude relative à la mesure. La direction tient compte de la conjoncture actuelle et de l'expérience passée et, au besoin, elle obtient l'avis de tiers pour étayer ses estimations.

##### vi) Avantages du personnel futurs

L'évaluation des avantages du personnel futurs nécessite de nombreuses estimations et hypothèses. Les actuaires formulent des hypothèses pour les éléments comme les taux d'actualisation, les augmentations de salaire futures et les taux de mortalité pour déterminer les charges au titre des prestations et les obligations au titre des prestations définies.

##### vii) Apports de capital

Le moment où la clientèle s'acquitte de ses obligations de prestation relativement aux apports de capital est fonction de certaines estimations liées à la consommation future d'électricité.

##### viii) Impôt différé

Les interprétations, les réglementations et les lois fiscales des différents territoires où la Société et ses filiales exercent leurs activités sont sujettes à changement. Les actifs d'impôt différé sont évalués par la direction chaque date de clôture afin de déterminer leur probabilité de réalisation au titre du résultat imposable futur, en tenant compte des éventuelles possibilités de planification fiscale. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel les différences temporaires déductibles ainsi que les reports en avant des actifs d'impôt inutilisés et les pertes fiscales non utilisées pourront être imputés, sera disponible.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 2. MODE DE PRÉSENTATION (SUITE)

#### d) Utilisation d'estimations et recours au jugement (suite)

##### ix) Indice de dépréciation d'actifs

Chaque date de clôture, ou plus tôt si nécessaire, la direction exerce son jugement pour déterminer s'il existe un indice que la valeur comptable d'un actif non financier (ou d'une unité génératrice de trésorerie, « UGT ») est supérieure à sa valeur recouvrable. Aux fins de cette évaluation, la direction doit se demander si des événements ou des changements de situation pourraient avoir influé sur le caractère recouvrable de la valeur comptable d'un actif non financier ou d'une UGT. La direction prend en compte différents indicateurs, notamment l'évolution défavorable du secteur d'activité ou de la conjoncture économique, un changement du degré ou du moyen d'utilisation d'un actif, le rendement économique moins élevé que prévu d'un actif ou une variation importante des taux du marché ou des taux d'intérêt.

D'après le jugement de la direction, un indice de dépréciation [au sens qu'en donne l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs* (l'« IAS 36 »)] existait pour EONY au 31 décembre 2022 relativement à la volatilité des prix du marché de l'énergie dans l'État de New York et à la hausse des taux d'intérêt du marché. Les hypothèses relatives aux flux de trésorerie sont sensibles aux différentes données d'entrée qui servent au calcul de la valeur d'utilité et, de ce fait, sont assujetties à l'incertitude relative à la mesure [note 2 d) v)]. De plus amples renseignements sur l'analyse de la valeur d'utilité de 2022 par la direction sont présentés à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### a) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société ainsi que ceux de ses filiales, y compris celles qui sont décrites à la note 1. Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société contrôle une entité quand elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements en dirigeant ou en contrôlant les activités de celle-ci. Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse d'exister. Les opérations intersociétés et les soldes intersociétés ont été éliminés dans les présents états financiers consolidés. Les états financiers des filiales sont préparés pour la même période de présentation de l'information financière que celle de la Société selon des méthodes comptables uniformes.

#### b) Coentreprises

Tous les partenariats sont classés soit comme une coentreprise, soit comme une entreprise commune conformément à l'IFRS 11, *Partenariats* (l'« IFRS 11 »). Comme il est décrit à la note 1 afférente aux présents états financiers consolidés, la Société participe à trois coentreprises dans le cadre desquelles le contrôle est partagé avec des tiers aux termes d'un accord contractuel. Les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, les participations de la Société dans les coentreprises sont comptabilisées initialement au coût, et ensuite ajustées pour refléter la quote-part de la Société des profits ou des pertes, des variations des autres éléments du résultat global et des dividendes ou distributions reçus de ses coentreprises après l'acquisition, le cas échéant.

#### c) Conversion des monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Chaque date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires comptabilisés au coût historique ne sont pas reconvertis; ils demeurent au taux de change en vigueur à la date de la transaction initiale. Les actifs et passifs non monétaires comptabilisés à la juste valeur sont convertis au taux de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été établie. Les écarts de change en résultant sont inclus dans le résultat net de l'exercice.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### c) Conversion des monnaies étrangères (suite)

Les actifs et passifs d'EONY sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de la période de présentation. Les produits des activités ordinaires et les charges sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au cours de la période de présentation. Les écarts de change en résultant sont inclus dans les autres éléments du résultat global de l'exercice.

#### d) Réglementation – Hydro Ottawa

Hydro Ottawa est régie par la CEO sous l'autorité de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*. Il incombe à la CEO d'approuver ou d'établir des tarifs de transport et de distribution d'électricité et de s'assurer que les sociétés de distribution s'acquittent de leurs obligations de branchement et de prestation de services envers leur clientèle.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, Hydro Ottawa a continué d'exercer ses activités selon une méthode d'établissement des tarifs incitative personnalisée (la « méthode incitative personnalisée ») prescrite par la CEO. Cette méthode est l'une des options d'établissement des tarifs que prévoit la politique intitulée *Renewed Regulatory Framework for Electricity Distributors: A Performance- Based Approach*.

Le 10 février 2020, Hydro Ottawa a déposé sa demande d'établissement des tarifs incitative personnalisée portant sur les tarifs de distribution et d'autres frais pour une période de cinq ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2025. En novembre 2020, la CEO a rendu sa décision finale et ses motifs concernant la demande d'établissement des tarifs pour 2021 à 2025 d'Hydro Ottawa. En outre, le 7 janvier 2021, les ordonnances tarifaires finales d'Hydro Ottawa pour 2021 ont été approuvées, et elles comprenaient les tarifs de distribution de base et les tarifs des services à basse tension, des services de transport, des services de détail et des services spécifiques. La structure des tarifs à taux fixe et à taux variable d'Hydro Ottawa pour toutes les catégories de clients a été approuvée par la CEO. Une demande d'établissement des tarifs incitative annuelle est requise pour fixer les tarifs et les frais pour les années tarifaires de 2022 à 2025.

Le 3 août 2022, Hydro Ottawa a déposé sa demande d'établissement des tarifs incitative personnalisée mise à jour de la troisième année afin d'obtenir l'autorisation de modifier ses tarifs de distribution de base à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Les tarifs sont ajustés à l'aide d'une formule selon les taux de base de la première année. Les tarifs de 2023 sont fondés sur une mise à jour du facteur d'indexation des prix personnalisé d'Hydro Ottawa, sur l'allocation de fonds de roulement et sur le facteur d'extension du capital supplémentaire annuel d'Hydro Ottawa pour les besoins en produits liés aux immobilisations. Les tarifs de 2023 d'Hydro Ottawa ont été approuvés par la CEO le 8 décembre 2022.

Une fois les tarifs approuvés, ils ne sont pas ajustés si le coût réel diffère de l'estimation, à l'exception de certains coûts prescrits qui sont admissibles au report et qui seront soit perçus, soit remboursés à même les tarifs futurs.

En janvier 2014, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié l'IFRS 14, *Comptes de report réglementaires* (l'« IFRS 14 »), qui permet aux entités à tarifs réglementés de recourir à ses pratiques actuelles en matière d'activités à tarifs réglementés si, et seulement si, dans leur premier jeu d'états financiers établis selon les IFRS, elles ont opté pour la comptabilisation des soldes des comptes de report réglementaires conformément aux exigences de l'IFRS 14.

Hydro Ottawa a déterminé que certains soldes débiteurs et créditeurs attribuables aux activités à tarifs réglementés sont admissibles au traitement comptable réglementaire conformément à l'IFRS 14 et aux principes comptables prescrits par la CEO dans le *Manuel des procédures comptables* destiné aux distributeurs d'électricité. Les soldes débiteurs et créditeurs des comptes réglementaires représentent principalement des coûts qui ont été reportés parce qu'il est probable qu'ils seront recouverts à même les tarifs futurs, des produits qui doivent être remis aux clients ou recouverts auprès d'eux, ou des soldes qui peuvent résulter d'écarts entre les montants facturés aux clients pour les services d'électricité et les coûts engagés par Hydro Ottawa relativement à l'acquisition de ces services.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### d) Réglementation – Hydro Ottawa (suite)

Les soldes réglementaires se composent surtout des éléments suivants :

- Le compte de remboursement des actifs et des passifs réglementaires est constitué des soldes des actifs réglementaires ou des passifs réglementaires dont le règlement a été approuvé par la CEO au moyen de tarifs additionnels temporaires appelés avenants tarifaires.
- Les écarts liés au règlement représentent essentiellement les frais qu'Hydro Ottawa a engagés relativement aux services de transport, au produit de base, aux activités sur le marché de gros et à l'ajustement global par rapport aux frais qui ont été réglés avec les clients au cours de l'exercice. La nature des écarts liés au règlement est telle que le solde peut varier entre les actifs et les passifs au fil du temps, et ces écarts sont comptabilisés à la fin de chaque exercice conformément aux règles de la CEO.
- Le mécanisme d'ajustement pour pertes de produits (le « MAPP ») retrace et élimine les pertes de produits tirés de la distribution d'électricité qui résultent des programmes de conservation et de gestion de la demande (« CGD »).
- Le compte d'écart lié au mécanisme de partage des bénéfiques (« MPB ») englobe 50 % des revenus tirés des activités réglementées excédant le rendement des capitaux propres approuvé d'Hydro Ottawa pour des périodes tarifaires spécifiques.
- Le compte de report au titre des avantages complémentaires de retraite a été autorisé par la CEO en 2011 afin de comptabiliser l'ajustement des avantages complémentaires de retraite lié aux écarts actuariels cumulés. Ce compte fait l'objet d'un ajustement annuel et les variations sont imputées aux écarts actuariels cumulés. En conformité avec les directives de la CEO, aucune charge d'intérêt n'est portée à ce compte.
- Le compte de la comptabilité de trésorerie par rapport à la comptabilité d'exercice au titre des avantages complémentaires de retraite (« compte de la comptabilité de trésorerie par rapport à la comptabilité d'exercice au titre des ACR ») cumule les intérêts sur l'écart entre les cotisations d'Hydro Ottawa aux autres régimes d'avantages complémentaires de retraite et les charges à payer au titre des avantages complémentaires de retraite comptabilisées à l'état du résultat net d'Hydro Ottawa.
- Le profit ou la perte sur le compte d'écart lié à la sortie d'actifs correspond à l'écart entre les profits réels ou les pertes réelles attribuables à la sortie d'immobilisations et les profits ou les pertes prévus;

Les autres écarts et coûts reportés comprennent les éléments suivants :

- Le compte de l'entente de recouvrement des coûts de raccordement (l'« ERCR ») permet à Hydro Ottawa de comptabiliser les exigences annuelles en matière de besoins en produits liées à l'écart entre les paiements prévus intégrés dans les tarifs et les paiements réels versés à Hydro One Networks Inc. (« HONI ») aux termes des ERCR.
- Compte d'écart lié aux immobilisations (« CEI ») (exclusion faite du sous-compte d'écart lié aux immobilisations en lien avec l'accès au réseau découlant de la relocalisation de centrales demandée par des tiers et de l'expansion résidentielle) est un compte d'écart asymétrique. Par conséquent, le CEI sert à enregistrer sur une base annuelle (pour les années 2021 à 2025), le cumul de l'écart des besoins en produits résultant de la sous-utilisation des dépenses en immobilisations dans les trois catégories de dépenses en immobilisations de la Société suivantes : renouvellement du réseau/service du réseau, accès au réseau et dépenses générales liées aux centrales. Le sous-compte d'écart lié aux immobilisations en lien avec l'accès au réseau sert à enregistrer le cumul de l'écart des besoins en produits découlant tant du dépassement des dépenses que de la sous-utilisation des dépenses et il est qualifié de compte d'écart symétrique.
- Un compte de mécanisme de reddition de comptes sur les résultats en matière de performance servant à rembourser jusqu'à 200 \$ par année pour chaque cible qui n'aura pas été atteinte au cours de la période d'établissement des tarifs incitative personnalisée de 2021 à 2025. Les cinq cibles concernées par ce compte de mécanisme sont indiquées dans le plan du système de distribution d'Hydro Ottawa.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### d) Réglementation – Hydro Ottawa (suite)

- La CEO a créé un compte d'écart pour les distributeurs d'électricité afin de consigner toute différence importante entre les évaluations de coûts de la CEO actuellement intégrées aux tarifs et les évaluations de coûts qui résulteront de l'application de nouveaux modèles d'évaluation des coûts.
- L'écart entre le facteur d'extension calculé au point de départ de 2014 et au point d'arrivée de l'ancienne méthode d'établissement des tarifs incitative personnalisée (2020) tel qu'il est multiplié par les besoins en produits énoncés dans le plan annuel portant sur les taux de l'année en question, aussi appelé le mécanisme de rajustement en fonction de l'efficacité.
- L'écart entre les frais de basse tension payés à HONI et ceux qui sont facturés aux clients.

Hydro Ottawa comptabilise des intérêts sur les soldes réglementaires conformément aux exigences de la CEO.

Hydro Ottawa continue d'évaluer la probabilité de recouvrement de tous les soldes débiteurs des comptes réglementaires pouvant faire l'objet d'un recouvrement suivant une demande d'établissement des tarifs ultérieure, et elle tient compte de l'absence d'approbation de la CEO dans son évaluation. S'il est plus probable qu'improbable qu'une provision soit nécessaire, Hydro Ottawa comptabilise la provision dans les charges d'exploitation de l'exercice.

#### e) Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Selon que certains critères sont remplis ou non, la Société comptabilise les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients lorsqu'elle transfère un bien ou un service à un client, que ce soit progressivement ou à un moment précis. Dans le cas de produits tirés d'autres sources, la Société comptabilise les produits des activités ordinaires progressivement en tenant compte des faits et circonstances de l'accord.

Les produits des activités ordinaires correspondent à la contrepartie reçue ou à recevoir, exclusion faite des escomptes, des remises et des taxes de vente et d'autres sommes perçues pour le compte de tiers, dans le cadre des ententes génératrices de produits qui suivent :

##### i) Recouvrement des coûts liés à l'électricité

Les produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité représentent la refacturation aux clients des coûts de l'électricité achetée par la Société et ils sont comptabilisés à mesure que l'électricité est livrée aux clients, sur la base de la lecture des compteurs ou de l'estimation de l'utilisation. Les produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité sont réglementés par la CEO et ils comprennent les coûts facturés aux clients pour l'électricité, le transport de l'électricité et l'administration du réseau électrique du marché de gros. La Société a déterminé qu'elle agit pour son propre compte dans le cadre de la présente entente génératrice de produits et, par conséquent, elle les a présentés selon le montant brut.

##### ii) Distribution d'électricité

La Société facture la distribution de l'électricité aux clients, selon les tarifs établis par la CEO. Les tarifs sont fixés afin de permettre à la Société de recouvrer les coûts prudemment engagés et de réaliser un rendement équitable sur le capital investi. Les produits tirés de la distribution d'électricité sont comptabilisés à mesure que l'électricité est livrée aux clients, sur la base de la lecture des compteurs ou de l'estimation de l'utilisation.

##### iii) Production d'électricité

Les produits tirés de la production d'électricité sont comptabilisés à mesure que l'électricité produite est livrée aux clients, sur la base de la lecture des compteurs conformément à l'entente contractuelle applicable.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### e) Comptabilisation des produits des activités ordinaires (suite)

##### iv) Services offerts aux entreprises

Les produits tirés des services aux entreprises s'entendent des produits gagnés aux termes de contrats pour prestation de services liés à des activités de distribution, à des projets de gestion et d'analyse clé en main liés à l'électricité, aux services d'installation et d'entretien des lampadaires, à des projets de raccordement de poteaux et de location de conduites, et à la vérification de câbles non destructive.

Certains services offerts aux entreprises (projets liés à la distribution, projets de gestion clé en main liés à l'électricité et services d'installation de lampadaires) sont comptabilisés selon la méthode à l'avancement, en fonction de laquelle les produits et les coûts qui s'y rattachent sont comptabilisés progressivement et au prorata du degré d'achèvement de la prestation de services en vertu des contrats, et la Société a un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée jusqu'à la date considérée. Les pertes sur ces contrats sont entièrement comptabilisées lorsqu'elles deviennent évidentes. Les produits tirés des autres services offerts aux entreprises sont comptabilisés progressivement, à mesure que les services sont rendus ou selon le mode linéaire sur la durée du contrat si les services rendus se composent d'un nombre indéterminé de prestations sur une durée prédéfinie.

##### v) Autres

Les autres produits visent essentiellement la location d'immeubles de placement, les apports de capital provenant de la clientèle amortis dans les produits des activités ordinaires, et les autres frais liés aux comptes tels que les frais d'ouverture de compte et les pénalités de retard.

Les produits tirés de la location d'immeubles de placement sont comptabilisés progressivement, à mesure que les services sont fournis, tandis que les autres frais liés aux comptes sont comptabilisés à un moment précis. Dans certaines situations, une aide financière sous forme d'apports provenant de la clientèle est nécessaire pour financer des entrées d'immobilisations corporelles. Cela survient lorsque les produits estimés résultant de l'entrée d'immobilisations corporelles sont inférieurs au coût de prestation des services ou lorsque du matériel spécial est nécessaire pour répondre aux besoins spécifiques des clients. Étant donné que les apports fourniront aux clients actuels et futurs un accès continu à une alimentation en électricité, ces apports sont classés comme des produits différés et sont amortis dans les produits des activités ordinaires selon le mode linéaire de façon progressive (c'est-à-dire au long de la période où le client recevra les services), ce qui correspond habituellement au taux utilisé pour l'amortissement de l'immobilisation corporelle connexe (c'est-à-dire la durée d'utilité des biens connexes).

Les apports de capital reçus des promoteurs pour construire ou acquérir des immobilisations corporelles afin de raccorder les futurs clients au réseau de distribution de la Société sont considérés comme hors du champ d'application de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'« IFRS 15 »). Les apports de capital reçus des promoteurs sont comptabilisés en tant que produits différés et amortis dans les produits tirés d'autres sources à un taux équivalent à celui utilisé pour l'amortissement de l'immobilisation corporelle correspondante.

Les produits tirés de la location d'immeubles de placement sont également considérés comme hors du champ d'application de l'IFRS 15 et, par conséquent, ils sont classés en tant que produits tirés d'autres sources et sont comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

#### f) Produits d'intérêts et charges financières

Les produits d'intérêts sont comptabilisés à mesure qu'ils s'accumulent au moyen de la méthode de l'intérêt effectif et comprennent les intérêts gagnés sur la trésorerie et les billets à recevoir des parties liées.

Les charges financières sont calculées selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisées en charges à moins qu'elles ne soient incorporées au coût d'un actif admissible.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### g) Produits tirés des subventions gouvernementales

Les subventions gouvernementales sont comptabilisées à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que la Société se conformera à toutes les conditions.

Les subventions gouvernementales sont comptabilisées à titre de produits sur les périodes nécessaires pour les faire correspondre aux coûts qu'elles sont censées compenser, sur une base systématique. Les subventions gouvernementales relatives aux charges sont présentées à titre d'autres produits. Les subventions gouvernementales liées aux actifs sont présentées à titre de produits différés et sont amorties en résultat sur la durée d'utilité de l'actif connexe. Les primes fondées sur le rendement en vertu de la CGM sont comptabilisées lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société et que le montant peut être évalué de façon fiable.

#### h) Impôt sur le résultat

La Société, Hydro Ottawa, Énergie Ottawa et Envari sont chacune considérées comme un service municipal d'électricité et sont tenues de faire des paiements tenant lieu d'impôt sur les bénéfices comme le prévoit la *Loi de 1998 sur l'électricité*, étant donné que la totalité de leur capital social est détenue indirectement par la Ville d'Ottawa et qu'au plus 10 % de leurs produits des activités ordinaires sont tirés d'activités exercées à l'extérieur des limites municipales de la Ville d'Ottawa. La *Loi de 1998 sur l'électricité* prévoit qu'un service municipal d'électricité qui est exonéré d'impôt en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (la « LIR ») du Canada et de la *Loi sur les impôts* de l'Ontario doit verser à la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (la « SFIEO »), pour chaque année d'imposition, un montant égal à l'impôt qu'il serait tenu de verser en vertu de ces deux dernières lois, s'il n'en était pas exonéré.

La Société, Hydro Ottawa, Énergie Ottawa et Envari comptabilisent l'impôt sur le résultat selon la méthode du report variable axée sur le bilan. Aux termes de cette méthode, l'impôt sur le résultat exigible de l'exercice est calculé d'après le résultat imposable. L'impôt différé découlant des différences temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs est calculé au moyen des taux d'imposition quasi adoptés qui devraient s'appliquer à la période au cours de laquelle il est prévu que les différences temporaires se résorberont.

La Société évalue la possibilité de réaliser ses actifs d'impôts différés chaque date de clôture. Dans la mesure où il n'est pas probable qu'il existera un bénéfice imposable auquel les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées, l'actif d'impôt différé n'est pas comptabilisé.

Hydro Ottawa comptabilise les soldes réglementaires au titre du montant d'impôt futur devant être remis aux clients, ou recouvré auprès de ceux-ci, à même les tarifs d'électricité futurs, tel que le prescrit la CEO.

EONY est assujettie au régime fiscal des États-Unis (le *Internal Revenue Service*), PowerTrail est assujettie à l'impôt en vertu de la LIR et de la *Loi sur les impôts* de l'Ontario étant donné que moins de 90 % du capital social de chacune de ces sociétés est détenu par la Ville d'Ottawa par l'entremise d'Énergie Ottawa et de la Société. Ces impôts sur les bénéfices sont comptabilisés selon la méthode du report variable axée sur le bilan comme il est décrit ci-dessus.

Moose Creek LP, CHLP, EO Gen., CHLP North, Hull Energy LP, FCSEC et ZCU sont des entités non assujetties à l'impôt fédéral et provincial. L'impôt sur le résultat net est assumé par chacun des partenaires par le truchement de l'attribution du bénéfice imposable.

#### i) Trésorerie soumise à des restrictions

La trésorerie soumise à des restrictions concernant les retraits ou l'utilisation aux termes de certains accords contractuels est classée en tant que trésorerie soumise à des restrictions.

#### j) Dette bancaire

La dette bancaire comprend les avances à court terme et les acceptations bancaires tirées sur la facilité de crédit de la Société dont la durée jusqu'à l'échéance est d'au plus trois mois ainsi que les chèques en circulation. La trésorerie et la dette bancaire sont compensées, et le solde net est présenté dans le bilan consolidé, si et seulement si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### k) Instruments financiers

Les instruments financiers sont initialement évalués à la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue majorée des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'instrument financier.

Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers de la Société sont classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur (et les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées soit par le biais des autres éléments du résultat global, soit par le biais du résultat net, en tant que profit ou perte latent découlant des ajustements à la valeur de marché). Les actifs financiers sont classés selon le modèle économique de la Société qui sous-tend la gestion de ces actifs financiers et selon les modalités contractuelles des flux de trésorerie connexes.

Au moment de la comptabilisation initiale, les passifs financiers de la Société sont classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Un passif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net s'il est détenu à des fins de transaction, s'il est un dérivé ou s'il a été désigné comme un dérivé lors de la comptabilisation initiale.

La Société classe et évalue ensuite ses instruments financiers comme suit :

- La trésorerie, la trésorerie soumise à des restrictions, les débiteurs et les billets à recevoir de parties liées sont des actifs financiers classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de toute perte de valeur, le cas échéant.
- La dette bancaire, le papier commercial, les créiteurs et charges à payer, les dépôts de garantie des clients et la dette à long terme sont des passifs financiers classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant de la contrepartie dont conviendraient des parties agissant en toute liberté. Le risque de crédit propre à la Société et le risque de crédit de la contrepartie sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les instruments financiers sont classés en utilisant une hiérarchie comportant trois niveaux. Les niveaux reflètent les données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, et se présentent comme suit :

- Niveau 1 : les données sont les prix cotés non ajustés pour des instruments identiques dans des marchés actifs;
- Niveau 2 : les données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 : les données relatives au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Tous les actifs financiers, sauf ceux qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, font l'objet d'un test de dépréciation au moins chaque date de clôture. Les pertes de valeur significatives sont comptabilisées dans le résultat net. Une perte de valeur est reprise si cette reprise peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur.

La Société comptabilise une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers qui sont évalués au coût amorti. La Société évalue les corrections de valeur pour pertes au titre des créances liées à l'électricité, des créances non facturées et des créances clients au moyen d'une méthode simplifiée, tel que le permet l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### k) Instruments financiers (suite)

Pour déterminer si le risque de crédit que comporte un actif financier a augmenté, la Société effectue une analyse quantitative et qualitative d'après sa propre expérience et en fonction des informations prospectives. La Société suppose que le risque de crédit que comporte un actif financier a augmenté de façon importante s'il est en souffrance depuis plus de 30 jours. La Société considère qu'un actif financier est en souffrance s'il est improbable que l'emprunteur rembourse ses créances intégralement à la Société sans qu'il soit nécessaire que la Société prenne des mesures appropriées telles que la réalisation d'une garantie.

Les corrections de valeur pour pertes au titre des actifs financiers évalués au coût amorti sont déduites de la valeur comptable brute des actifs. La valeur comptable brute d'un actif financier est sortie du bilan dans la mesure où il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrement.

#### l) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent essentiellement des terrains, des bâtiments et agencements, de l'infrastructure et de la distribution d'électricité, du mobilier et du matériel, du matériel roulant, du matériel de production d'électricité, des bassins, barrages et voies navigables, ouvrages de génie civil ainsi que des actifs en cours de construction. Les actifs au titre de droits d'utilisation selon l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 »), dont il est question à la note 3 u), sont classés dans les immobilisations corporelles dans les présents états financiers consolidés.

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Les coûts des actifs produits par la Société pour elle-même comprennent les dépenses directement attribuables pour la mise en service de l'actif, incluant la main-d'œuvre, les matériaux, les avantages du personnel, le transport, les services impartis et les coûts d'emprunt. Lorsque des parties d'un élément des immobilisations corporelles sont importantes et ont des durées d'utilité économiques estimées distinctes, elles sont comptabilisées comme des éléments distincts (composantes principales) des immobilisations corporelles. Certaines immobilisations peuvent être acquises ou construites avec de l'aide financière sous forme d'apports provenant de la clientèle et des promoteurs. Les actifs acquis de la clientèle et des promoteurs sont évalués à la juste valeur. Les apports de la clientèle et des promoteurs sont traités comme des produits différés.

Le coût des inspections importantes et des entretiens majeurs est comptabilisé au titre de la valeur comptable d'un actif pourvu que la Société tire des avantages économiques futurs de cette dépense. La valeur comptable d'une pièce remplacée est décomptabilisée. Les coûts de l'entretien courant, des réparations et de la maintenance sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée de service estimée de chaque composante des immobilisations corporelles. Les pièces de rechange d'urgence qui devraient être utilisées sur plus d'un exercice sont considérées comme des actifs en cours de construction et ne sont amorties qu'au moment où elles sont mises en service.

Les profits et pertes sur la sortie des immobilisations corporelles mises hors service, vendues, ou autrement décomptabilisées sont comptabilisés en résultat net et calculés comme la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation. Les indemnités versées par des tiers pour les immobilisations corporelles perdues, dépréciées ou abandonnées sont évaluées à la juste valeur et comptabilisées lorsque l'indemnité devient exigible.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### l) Immobilisations corporelles (suite)

Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et le mode d'amortissement sont passés en revue à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement d'estimation est comptabilisée de façon prospective.

La durée de service estimée des catégories d'immobilisations corporelles s'établit comme suit :

Terrains, bâtiments et ouvrages	
Terrains	Indéfinie
Bâtiments et agencements	10 à 100 ans
Ouvrages de génie civil	100 ans
Infrastructure de distribution d'électricité	10 à 60 ans
Production et autre	
Matériel de production	10 à 50 ans
Fibre noire	20 à 25 ans
Bassins, barrages et voies navigables	100 à 125 ans
Mobilier et matériel	5 à 40 ans
Matériel roulant	7 à 15 ans

Les actifs en cours de construction et les terrains ne sont pas amortis.

Les coûts d'emprunt sont incorporés au coût de l'actif à titre de composante du coût des immobilisations corporelles produites par la Société pour elle-même qui nécessitent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisées. Le taux de capitalisation correspond au coût d'emprunt moyen pondéré de la Société.

#### m) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les droits fonciers et les droits relatifs à l'eau, les logiciels, les apports de capital, les contrats d'achat d'électricité, les coûts contractuels différés et les actifs en cours de développement. Les droits relatifs à l'eau représentent la valeur intrinsèque du droit de soutirer de l'eau des rivières et des lacs appartenant à l'État aux fins de la production d'électricité.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie déterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur la durée de service estimée des immobilisations connexes, tandis que les immobilisations incorporelles à durée indéfinie ne sont pas amorties.

Les immobilisations incorporelles sont décomptabilisées à leur sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de leur utilisation. Les profits ou pertes sur la sortie des immobilisations incorporelles sont comptabilisés en résultat net et calculés comme la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation.

Les durées d'utilité estimées et le mode d'amortissement sont passés en revue à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement d'estimation est comptabilisée de façon prospective.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### m) Immobilisations incorporelles (suite)

La durée de service estimée des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée s'établit comme suit :

Droits fonciers	50 ans
Droits relatifs à l'eau d'une durée déterminée	7 à 100 ans
Logiciels	5 à 15 ans
Autres droits contractuels	
Ententes visant des apports de capital	45 ans
Contrats d'achat d'électricité (« CAE »)	15 ans
Coûts contractuels différés	15 ans

#### n) Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un terrain ou un immeuble détenu à des fins autres que son utilisation pour les activités d'exploitation de la Société. La Société détient des immeubles de placement en vue de l'expansion éventuelle du réseau de prestation des services ou comme immeuble administratif excédentaire. Les immeubles de placement sont évalués au coût majoré des coûts de transaction, et les immeubles de placement amortissables ont une durée d'utilité estimée allant de 25 ans à 50 ans. Tout profit ou perte résultant de la vente d'un immeuble de placement est comptabilisé immédiatement dans l'état consolidé du résultat net.

#### o) Dépréciation des actifs non financiers

À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, ou avant si cela s'impose, la Société évalue s'il existe une indication de dépréciation d'un actif non financier (ou d'une UGT). Une UGT désigne le plus petit groupe d'actifs identifiable qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie provenant d'autres actifs ou groupes d'actifs. S'il existe une indication de dépréciation, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif, laquelle correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif ou de l'UGT diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Si la valeur comptable d'un actif non financier excède de manière significative sa valeur recouvrable, l'écart est immédiatement comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net à titre de perte de valeur.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée (c'est-à-dire certains droits relatifs à l'eau) et les actifs en cours de développement sont soumises à un test de dépréciation (au sein de leur UGT respective) au moins une fois l'an et chaque fois qu'il y a une indication que l'immobilisation incorporelle peut s'être dépréciée.

Pour établir la valeur recouvrable de l'actif d'une UGT, la Société détermine sa valeur d'utilité, en actualisant les flux de trésorerie futurs estimatifs par application d'un taux d'actualisation qui reflète les variations de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif de l'UGT. Le taux d'actualisation estimé et utilisé par la direction correspond au coût moyen pondéré du capital pour l'UGT faisant l'objet du test de dépréciation. Les valeurs finales sont prises en compte dans le cadre de la détermination du calcul de la valeur d'utilité par la direction et elles s'appuient sur une approche fondée sur les multiples du bénéfice faisant intervenir le taux de capitalisation final.

À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue s'il existe une indication qu'une perte de valeur comptabilisée dans une période antérieure n'existe plus ou a diminué. Si une telle indication existe, cette perte est reprise et la valeur recouvrable est rétablie si un changement dans le potentiel de service estimé a eu lieu. La valeur comptable qui fait suite à une reprise ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été inscrite (déduction faite de l'amortissement) si la perte de valeur initiale n'avait pas été comptabilisée antérieurement.

Les mesures d'indemnisation de la dépréciation d'actifs non financiers, comme les recouvrements d'assurance, sont comptabilisées en résultat lorsqu'elles sont acquises et elles ne font pas l'objet d'une compensation au titre du coût de restauration, d'achat ou de construction d'actifs de remplacement.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### p) Avantages du personnel futurs

##### i) Régimes de retraite

La Société fournit à ses employés des prestations de retraite par l'intermédiaire du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (le « Régime », « OMERS »). OMERS est un régime de retraite interentreprises établi pour les employés des municipalités, des conseils locaux, des services publics et des conseils scolaires de l'Ontario. Le Régime est un régime de retraite à prestations déterminées, financé à parts égales au moyen des cotisations des employeurs et des employés participants, ainsi que par les revenus de placement du Régime.

Bien qu'il s'agisse d'un régime à prestations déterminées, la Société ne peut le comptabiliser comme tel puisqu'elle ne dispose pas d'assez d'informations pour permettre la répartition des actifs et des passifs du Régime entre les différents employeurs qui y contribuent. Par conséquent, la Société le comptabilise comme un régime à cotisations déterminées et les cotisations à payer en raison des services rendus par les salariés sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées à titre de charges d'exploitation. La Société partage les risques actuariels des autres entités participantes au régime, et ses cotisations futures peuvent donc être accrues en raison de pertes actuarielles provenant des autres entités participantes. En outre, les cotisations de la Société pourraient être accrues si d'autres entités se retirent du régime.

CHLP est le promoteur du régime de retraite des employés d'Hydro Chaudière S.E.C. et des employeurs participants (le « régime de retraite Hydro Chaudière »), régime qui offre des prestations de retraite à certains des employés de la Société. Le régime de retraite Hydro Chaudière est comptabilisé comme suit :

- Les actifs du régime de retraite Hydro Chaudière sont détenus par une compagnie d'assurance et sont évalués à leur juste valeur, laquelle est calculée comme suit : les placements dans des fonds d'obligations, des fonds d'actions et d'autres fonds de placement sont évalués d'après les valeurs par part fournies par le gestionnaire de fonds, lesquelles reflètent la quote-part du fonds dans l'actif net sous-jacent à la juste valeur établie en fonction des cours de clôture fournis par des courtiers en valeurs mobilières canadiens, et les placements à court terme sont évalués au coût, compte tenu des intérêts courus, lequel se rapproche de la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.
- Les obligations au titre des prestations définies du régime de retraite Hydro Chaudière sont déterminées en fonction des prestations futures prévues actualisées selon les taux d'intérêt du marché pour les titres d'emprunt de qualité supérieure dont les flux de trésorerie concordent avec le montant des prestations prévues et le moment où elles devraient être versées.
- Le coût des pensions gagnées par les employés est calculé de manière actuarielle selon la méthode des prestations au prorata des services et selon les meilleures estimations que fait la direction de la croissance des salaires, de l'âge de la retraite et de l'espérance de vie.
- La charge au titre des prestations définies est présentée au titre des avantages du personnel au poste « Résultat net » à l'état consolidé du résultat net et elle comprend, selon le cas, le coût estimatif des avantages du personnel liés aux services rendus pour l'exercice considéré, le coût financier, les produits d'intérêts sur les actifs du régime de retraite Hydro Chaudière, les modifications du régime, les compressions, les autres frais d'administration liés aux régimes de retraite et les profits et pertes sur règlement, le cas échéant. Le coût des services rendus, les produits d'intérêts sur les actifs du régime de retraite Hydro Chaudière et le coût financier sont calculés par application du taux d'actualisation ayant servi à évaluer l'obligation au titre du régime à l'ouverture de l'exercice.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### p) Avantages du personnel futurs (suite)

- i) Régimes de retraite (suite)
  - Les réévaluations des actifs du régime de retraite Hydro Chaudière et de l'obligation au titre des prestations définies sont présentées dans les autres éléments du résultat global à l'état consolidé du résultat global et elles découlent des écarts actuariels sur les obligations au titre des prestations définies, l'écart entre le rendement réel (déduction faite des coûts liés à la gestion des actifs du régime de retraite Hydro Chaudière) et les produits d'intérêts sur les actifs du régime, s'il y a lieu. Les principales hypothèses relatives au régime de retraite Hydro Chaudière sont évaluées et révisées au besoin.
  - Le coût des services passés est inclus dans le coût du régime de retraite Hydro Chaudière pour l'exercice au cours duquel il survient.

La juste valeur des actifs du régime de retraite Hydro Chaudière est déduite de l'obligation au titre des prestations définies. Le montant net est comptabilisé comme actif au titre des prestations définies ou passif au titre des prestations définies.

#### ii) Avantages complémentaires de retraite

Les avantages complémentaires de retraite offerts par la Société comprennent une couverture d'assurance-vie, une prestation forfaitaire de retraite négociée collectivement et d'autres avantages. Certains employés continuent de bénéficier de ces avantages à la fin de leur service actif.

Les charges au titre des avantages du personnel futurs sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les employés rendent des services.

Les avantages du personnel futurs sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les obligations au titre des prestations définies et le coût des services rendus durant l'exercice sont calculés selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et sont fondés sur des hypothèses qui reflètent la meilleure estimation de la direction. Le coût des services rendus durant l'exercice est égal à la valeur actuarielle actualisée des prestations attribuées en fonction des services rendus des employés durant cet exercice. Les gains et pertes actuariels résultant d'une situation différente de celle qui était prévue ou de modifications apportées aux hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Cependant, dans le cas d'Hydro Ottawa, ces montants sont reclassés dans le solde débiteur de comptes réglementaires, comme l'autorise la CEO.

#### iii) Avantages du personnel

La Société offre des avantages du personnel à court terme comme une assurance salaire, une assurance emploi, des congés à court terme rémunérés, des congés de maladie et une assurance soins médicaux et dentaires. Ces avantages sont comptabilisés lorsque les services connexes sont rendus et leur valeur n'est pas actualisée. Les avantages du personnel à court terme sont comptabilisés à titre de charge, sauf s'ils peuvent être inscrits à l'actif au titre du coût d'une immobilisation corporelle ou incorporelle. Un passif est inscrit au titre des avantages du personnel à court terme non payés, le cas échéant, relativement aux services rendus pour la période écoulée.

La Société comptabilise un passif au titre du coût prévu des congés de maladie accumulés non acquis à la clôture de la période de présentation de l'information financière. La Société présente son obligation au titre des congés de maladie accumulés non acquis en tant que passif non courant puisqu'elle ne prévoit pas devoir régler l'ensemble des congés de maladie dans les 12 mois suivant la date de clôture.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### q) Dépôts de garantie des clients

Les dépôts de garantie des clients représentent les montants perçus auprès des clients non résidentiels pour garantir le paiement de leurs factures d'électricité et la bonne exécution des obligations en matière de construction. Les dépôts de garantie des clients visant à garantir le paiement des factures d'électricité comprennent les intérêts connexes qui sont dus aux clients. Les dépôts qui devraient être remboursés aux clients au cours du prochain exercice sont comptabilisés à titre de passif à court terme et sont inclus dans les créditeurs et charges à payer.

#### r) Provisions et éventualités

La Société comptabilise des provisions lorsqu'elle a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire afin d'éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque l'effet est significatif, le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, des risques propres au passif.

L'évaluation de la probabilité des événements éventuels exige que la direction exerce son jugement quant à la probabilité de l'exposition à une perte potentielle. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Un actif éventuel n'est pas comptabilisé dans les états financiers consolidés. Toutefois, un actif éventuel est présenté lorsqu'une entrée d'avantages économiques est probable.

#### s) Produits différés

Dans certaines situations, une aide sous forme d'apports provenant de la clientèle et des promoteurs est nécessaire pour financer des entrées d'immobilisations corporelles. Cela survient lorsque les produits estimés résultant de l'entrée d'immobilisations corporelles sont inférieurs au coût de prestation des services ou lorsque du matériel spécial est nécessaire pour répondre aux besoins spécifiques des clients. Étant donné que les apports fourniront aux clients un accès continu à une alimentation en électricité, ces apports sont classés comme des produits différés et comptabilisés dans les produits des activités ordinaires conformément à ce qui est énoncé à la note 3 e) v). En outre, les frais de montage de prêt reçus par la Société sont traités comme des produits différés et amortis dans les produits sur la durée du prêt connexe.

#### t) Frais d'émission de titres d'emprunt

Les frais d'émission de titres d'emprunt qui sont externes, directs et différentiels dans le cadre de ses placements de débentures et d'obligations sont déduits du produit de l'émission des titres d'emprunt et amortis sur la durée de vie de l'instrument connexe selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### u) Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, la Société évalue si un contrat est un contrat de location ou s'il en contient un en déterminant si ce contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

#### i) En qualité de preneur

À titre de preneur, la Société comptabilise les contrats de location comme des actifs au titre de droits d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués initialement au coût et, par la suite, au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût initial de l'actif au titre du droit d'utilisation équivaut au montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative correspondante, majoré des coûts initiaux engagés pour mettre les actifs en service. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont classés dans les immobilisations corporelles dans les présents états financiers consolidés.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### u) Contrats de location (suite)

##### i) En qualité de preneur (suite)

Les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements au titre de la location qui n'ont pas été effectués à la date de début. Les paiements de loyers sont actualisés au moyen du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut être facilement déterminé, au taux d'emprunt marginal de la Société qui reflète la capacité de cette dernière à emprunter de l'argent pour une durée similaire, pour se procurer un bien de valeur similaire à l'actif sous-jacent ou un titre similaire dans un environnement économique similaire. Les paiements de loyers variables qui ne dépendent pas d'un indice ou d'un taux ne sont pas inclus dans l'évaluation de l'obligation locative.

Les obligations locatives sont ensuite évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation d'un indice ou d'un taux, lorsqu'il y a un changement dans l'estimation de la Société de la somme qu'elle s'attend à devoir payer au bailleur au titre d'une garantie de valeur résiduelle, ou lorsque la Société réévalue sa décision d'exercer une option d'achat, une option de prolongation ou une option de résiliation. Lorsque l'obligation locative est ainsi réévaluée, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation, ou est comptabilisé en résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été réduite à zéro. Les paiements en vertu des obligations locatives sont ventilés entre la charge financière et une réduction du solde de l'obligation locative.

Si la Société a la certitude raisonnable qu'elle deviendra propriétaire de l'actif au titre du droit d'utilisation avant la fin du contrat de location, l'actif est amorti sur sa durée d'utilité selon le mode linéaire. Dans le cas contraire, l'amortissement est calculé sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité de l'actif. La durée d'un contrat de location comprend les intervalles visés par toute option de prolongation du contrat de location que la Société a la certitude raisonnable d'exercer. Les coûts directs initiaux engagés avant le début du contrat de location ne sont pas dépréciés.

Les paiements versés aux termes des contrats de location à court terme (12 mois ou moins) et des contrats de location de faible valeur sont comptabilisés à titre de charges d'exploitation sur la durée des contrats de location à l'état consolidé du résultat net.

##### ii) En qualité de bailleur

Les contrats de location dans le cadre desquels la Société assume tous les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés comme des contrats de location-financement. La Société détient un contrat de location en tant que bailleur relatif à des terrains et à des bâtiments. Selon les modalités du contrat de location, la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif ne sont pas transférés au preneur et, par conséquent, le contrat de location a été classé comme un contrat de location simple. Les loyers tirés des contrats de location simple sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du contrat de location applicable.

#### v) Stocks

Les stocks se composent des matériaux et des fournitures utilisés aux fins de l'installation et de l'entretien des lampadaires dans le cadre des services aux entreprises fournis par la Société. Les stocks sont évalués à la moyenne pondérée des coûts variables ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux montants. Selon la méthode du coût moyen pondéré, le coût de chaque élément est déterminé à partir de la moyenne pondérée du coût d'éléments similaires au début d'une période et du coût d'éléments similaires achetés au cours de la période. La valeur nette de réalisation s'entend du prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, diminué des frais de vente applicables, le cas échéant.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

### 4. DÉBITEURS

	2022 \$	2021 \$
<b>Créances liées à des contrats conclus avec des clients</b>		
Créances liées à l'électricité	59 994	61 058
Créances non facturés liés à l'électricité	82 660	76 300
Créances liées à la SIERE	9 742	14 694
Créances clients et autres débiteurs	14 352	10 679
Montants à recevoir de parties liées (note 28)	17 911	12 381
Moins : la correction de valeur pour pertes [note 19 c)]	(4 030)	(3 139)
	<b>180 629</b>	<b>171 973</b>
<b>Créances liées à d'autres sources</b>		
Conservation et gestion de la demande	–	117
Taxes de vente à recevoir	245	392
Crédit d'impôt à l'investissement à recevoir	–	18
	<b>180 874</b>	<b>172 500</b>

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 5. SOLDES RÉGLEMENTAIRES

Les informations sur les soldes réglementaires de la Société se présentent comme suit :

	Recouvrement résiduel/ reprise résiduelle (en années)	2021 \$	Soldes établis au cours de l'exercice \$	Recouvrement /reprise \$	Autres variations <sup>1)</sup> \$	2022 \$
<b>Soldes débiteurs de comptes réglementaires</b>						
Compte de remboursement d'actifs réglementaires	1 à 5	1 691	4 170	(1 600)	(3 574)	687
Écarts liés au règlement	1 à 5	13 453	23 049	222	–	36 724
Compte de la comptabilité de trésorerie par rapport à la comptabilité d'exercice au titre des ACR	1 à 5	5 561	(2 343)	–	–	3 218
MAPP	1 à 5	967	–	–	(967)	–
Perte sur la sortie d'actifs	1 à 5	–	484	–	(336)	148
Actif réglementaire au titre de l'impôt différé	<sup>2)</sup>	61 860	12 378	–	–	74 238
Autres écarts et coûts reportés	1 à 5	2 842	(471)	7	(880)	1 498
		86 374	37 267	(1 371)	(5 757)	116 513
<b>Soldes créditeurs de comptes réglementaires</b>						
Compte de remboursement de passifs réglementaires	1 à 5	9 588	(5 441)	575	(3 574)	1 148
Écarts liés au règlement	1 à 5	12 850	4 411	(228)	–	17 033
MPB	1 à 5	2 126	(659)	–	–	1 467
Profit sur la sortie d'actifs	1 à 5	336	–	–	(336)	–
MAPP	1 à 5	–	1 072	–	(967)	105
Compte de report au titre des avantages complémentaires de retraite	1 à 5	12	18	–	–	30
Autres écarts et coûts reportés	1 à 5	403	1 485	894	(880)	1 902
		25 315	886	1 241	(5 757)	21 685

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 5. SOLDES RÉGLEMENTAIRES (SUITE)

	Recouvrement résiduel/ reprise résiduelle (en années)	2020 \$	Soldes établis au cours de l'exercice \$	Recouvrement /reprise \$	Autres variations <sup>1)</sup> \$	2021 \$
<b>Soldes débiteurs de comptes réglementaires</b>						
Compte de remboursement d'actifs réglementaires	1	752	2 654	(1 588)	(127)	1 691
Écarts liés au règlement	1 à 5	10 309	16 776	–	(13 632)	13 453
Facteur Y des installations	–	321	(321)	–	–	–
Compte de la comptabilité de trésorerie par rapport à la comptabilité d'exercice au titre des ACR	1 à 5	2 255	3 306	–	–	5 561
MAPP	1 à 5	3 576	(2 609)	–	–	967
Perte sur la sortie d'actifs	1 à 5	3 934	–	–	(3 934)	–
Actif réglementaire au titre de l'impôt différé	<sup>2)</sup>	48 868	12 992	–	–	61 860
Autres écarts et coûts reportés	1 à 5	10 967	(1 767)	–	(6 358)	2 842
		80 982	31 031	(1 588)	(24 051)	86 374
<b>Soldes créditeurs de comptes réglementaires</b>						
Compte de remboursement de passifs réglementaires	1 à 5	1 920	10 396	(2 601)	(127)	9 588
Écarts liés au règlement	1 à 5	16 642	9 840	–	(13 632)	12 850
MPB	1 à 5	5 510	(3 384)	–	–	2 126
Profit sur la sortie d'actifs	1 à 5	–	4 270	–	(3 934)	336
Profit sur la vente d'anciennes installations	–	2 152	(2 152)	–	–	–
Compte de report au titre des avantages complémentaires de retraite	1 à 5	11	1	–	–	12
Autres écarts et coûts reportés	1 à 5	7 587	(826)	–	(6 358)	403
		33 822	18 145	(2 601)	(24 051)	25 315

<sup>1)</sup> Les autres variations représentent les reclassements des soldes.

<sup>2)</sup> Le solde fait l'objet d'une reprise au titre des différences temporaires lors de la comptabilisation des actifs d'impôt différé [note 3 h)].

Plus de précisions et des descriptions ayant trait aux soldes débiteurs et créditeurs de comptes réglementaires susmentionnés sont présentées aux notes 3 d) des présents états financiers consolidés.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains, bâtiments et ouvrages \$	Distribution \$	Production et autre \$	Actifs en cours de construction \$	Total \$
<b>Coût</b>					
Solde au 31 décembre 2020	289 730	1 240 800	332 040	193 866	2 056 436
Entrées, déduction faite des virements	8 583	129 545	11 784	(669)	149 243
Entrées liées aux projets de remise à niveau, déduction faite des virements	14 369	–	112 403	(115 664)	11 108
Sorties	(154)	(2 289)	(1 617)	–	(4 060)
Écarts de change	(81)	–	(176)	–	(257)
Solde au 31 décembre 2021	312 447	1 368 056	454 434	77 533	2 212 470
Entrées, déduction faite des virements	3 554	136 033	18 405	3 658	161 650
Sorties	(1)	(3 300)	(1 267)	(27)	(4 595)
Écarts de change	1 328	–	2 865	14	4 207
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>317 328</b>	<b>1 500 789</b>	<b>474 437</b>	<b>81 178</b>	<b>2 373 732</b>
<b>Cumul des amortissements</b>					
Solde au 31 décembre 2020	(24 988)	(209 995)	(67 896)	–	(302 879)
Amortissement	(6 045)	(41 558)	(14 070)	–	(61 673)
Sorties	127	804	1 573	–	2 504
Écarts de change	14	–	46	–	60
Solde au 31 décembre 2021	(30 892)	(250 749)	(80 347)	–	(361 988)
Amortissement	(6 113)	(43 952)	(15 576)	–	(65 641)
Sorties	–	1 159	915	–	2 074
Écarts de change	(399)	–	(956)	–	(1 355)
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>(37 404)</b>	<b>(293 542)</b>	<b>(95 964)</b>	<b>–</b>	<b>(426 910)</b>
<b>Valeur comptable nette</b>					
Au 31 décembre 2021	281 555	1 117 307	374 087	77 533	1 850 482
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>279 924</b>	<b>1 207 247</b>	<b>378 473</b>	<b>81 178</b>	<b>1 946 822</b>

Au 31 décembre 2022, les terrains, bâtiments et ouvrages et la production et autre comprenaient des actifs au titre de droits d'utilisation de 4 578 \$ (4 754 \$ en 2021) ayant des durées résiduelles allant de 11 à 19 ans qui étaient composés d'un coût de 5 362 \$ (5 246 \$ en 2021) et de l'amortissement cumulé de 784 \$ (492 \$ en 2021).

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

Le 30 septembre 2022, la filiale de la Société, Énergie Ottawa, a signé une convention d'achat d'actifs avec Canadian Hydro Developers Inc., qui s'est conclue le 2 décembre 2022 (la « date d'acquisition »), visant l'achat de deux centrales hydroélectriques au fil de l'eau (la centrale Galetta de 1,60 MW et la centrale Appleton de 1,35 MW) pour une contrepartie en trésorerie de 6 200 \$.

Le 9 mai 2021, la Société a achevé en grande partie un projet de remise à niveau important de sa centrale électrique de Hull Energy LP, ce qui a donné lieu à la décomposition de plusieurs actifs précédemment comptabilisés dans les actifs en cours de construction, au début de l'amortissement de ces actifs et à la cessation de l'inscription à l'actif des coûts d'emprunt.

Au cours de l'exercice, la Société a incorporé au coût des immobilisations corporelles, des coûts d'emprunt de 677 \$ (2 404 \$ en 2021). Le taux d'intérêt annuel moyen pour 2022 a été de 2,9 % (3,2 % en 2021).

Au cours de l'exercice précédent, la Société a radié des immobilisations corporelles d'un montant de 3 100 \$ en raison de changements dans la portée du projet de remise à niveau de Hull Energy LP, le montant radié ayant été porté aux frais généraux et frais d'administration dans les charges d'exploitation.

La Société a conclu des transactions hors trésorerie qui ont été exclues du tableau consolidé des flux de trésorerie, comme l'indique la note 24. En outre, des entrées d'immobilisations corporelles d'un montant de 7 587 \$ (22 072 \$ en 2021) proviennent de promoteurs, et le passif directement lié à ce montant est inclus dans les produits différés.

### 7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Droits fonciers et droits relatifs à l'eau \$	Logiciels \$	Autres droits contractuels \$	Actifs en cours de développement \$	Total \$
<b>Coût</b>					
Solde au 31 décembre 2020	61 146	72 667	40 993	35 449	210 255
Entrées, déduction faite des virements	2	3 039	34 711	(15 547)	22 205
Écarts de change	(105)	(2)	–	(1)	(108)
Sorties	(3)	–	–	–	(3)
Solde au 31 décembre 2021	61 040	75 704	75 704	19 901	232 349
Entrées, déduction faite des virements	507	4 779	15 441	(15 477)	5 250
Écarts de change	1 673	25	–	45	1 743
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>63 220</b>	<b>80 508</b>	<b>91 145</b>	<b>4 469</b>	<b>239 342</b>

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)

	Droits fonciers et droits relatifs à l'eau \$	Logiciels \$	Autres droits contractuels \$	Actifs en cours de développement \$	Total \$
<b>Cumul de l'amortissement</b>					
Solde au 31 décembre 2020	(14 663)	(41 575)	(4 185)	–	(60 423)
Amortissement	(1 741)	(6 198)	(1 079)	–	(9 018)
Écarts de change	39	2	1	–	42
Sorties	1	–	–	–	1
Solde au 31 décembre 2021	(16 364)	(47 771)	(5 263)	–	(69 398)
Amortissement	(1 792)	(6 570)	(2 128)	–	(10 490)
Écarts de change	(1 013)	(25)	(1)	–	(1 039)
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>(19 169)</b>	<b>(54 366)</b>	<b>(7 392)</b>	<b>–</b>	<b>(80 927)</b>
<b>Valeur comptable nette</b>					
Au 31 décembre 2021	44 676	27 933	70 441	19 901	162 951
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>44 051</b>	<b>26 142</b>	<b>83 753</b>	<b>4 469</b>	<b>158 415</b>

Les autres droits contractuels s'entendent des ententes portant sur le raccordement à une installation de production d'électricité et sur le recouvrement des coûts (« ententes relatives aux apports de capital ») qui régissent la construction par Hydro One Networks Inc. (« HONI ») de postes de transformation nouveaux ou modifiés aux fins de la prestation de services aux clients d'Hydro Ottawa, compte tenu de la croissance de la charge d'électricité anticipée. Chaque entente relative aux apports de capital est d'une durée de 25 ans. Toutes les modalités des ERRC respectent le *Code des réseaux de transport* (le « Code ») publié par la CEO. Au 31 décembre 2021, les actifs en cours de développement sont essentiellement composés des coûts de contribution liés au raccordement des lignes en lien avec une nouvelle centrale de distribution d'électricité.

Au cours de l'exercice, la Société a incorporé au coût de l'actif des coûts d'emprunt de 172 \$ (1 255 \$ en 2021) inscrits au titre des immobilisations corporelles. Le taux d'intérêt annuel moyen pour 2022 a été de 2,9 % (3,2 % en 2021).

Une part importante des droits relatifs à l'eau à durée indéterminée de la Société (73 % ou 16 941 \$) découle d'un contrat de location datant de 1889 avec Services publics et Approvisionnement Canada (« SPAC »). Ce contrat accorde à deux UGT de la Société des droits relatifs à l'eau de la rivière des Outaouais à la hauteur des chutes de la Chaudière soit l'UGT CHLP (droits relatifs à l'eau d'une valeur comptable de 9 575 \$) et l'UGT CHLP North (droits relatifs à l'eau d'une valeur comptable de 7 366 \$), lesquels droits sont renouvelables tous les 21 ans à perpétuité. La Société conserve également les droits relatifs à l'eau à durée indéterminée (28 % ou 6 578 \$ US convertis en \$ CA) visant deux de ses centrales hydroélectriques d'EONY, droits qui découlent de contrats conclus avec la Federal Energy Regulatory Commission des États-Unis (la « FERC »). Les licences accordées par la FERC sont d'une durée indéterminée, car la Société a été dûment exemptée de devoir se qualifier à nouveau pour obtenir ces licences vu l'ampleur des centrales.

Les tests de dépréciation annuels auxquels la Société soumet les UGT CHLP et CHLP North sont fondés sur le calcul de la valeur d'utilité. Les calculs de la valeur d'utilité effectués par la direction, qui font l'objet de certaines estimations tel qu'il est décrit à la note 2 d) v), sont fondés sur l'actualisation des entrées de trésorerie futures attendues aux termes du contrat d'offre standard de 40 ans de chacune des UGT, alors que les sorties de trésorerie sont fondées sur l'expérience de la direction et les données fournies par des tiers, compte tenu du coût estimé pour mener à bien les projets de remise en état. La principale hypothèse aux fins de tous les calculs de la valeur d'utilité a été le coût moyen pondéré du capital (le « CMPC ») de 4,2 % (3,8 % en 2021).

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)

Le test de dépréciation que la Société a effectué au 31 décembre 2022 à la lumière des circonstances présentées à la note 2 d) ix) était fondé sur le calcul de la valeur d'utilité. Le calcul de la valeur d'utilité effectué par la direction était fondé sur les prévisions de tiers concernant le prix de l'énergie à New York et des produits supplémentaires. Les autres hypothèses clés retenues dans le calcul de la valeur d'utilité comprenaient un taux d'actualisation par l'intermédiaire d'un coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») de 7,1 % (6,1 % en 2021), un taux d'inflation aux États-Unis de 2,5 % (2,3 % en 2021) et un taux de capitalisation final de 8,3 % (6,2 % en 2021). La production historique et les plans d'investissement et d'entretien futurs constituaient également des hypothèses importantes dans l'analyse de la valeur d'utilité. Après avoir effectué son test de dépréciation, la direction a conclu que la valeur recouvrable de la valeur d'utilité dépassait la valeur comptable des actifs de production d'électricité susmentionnés.

### 8. IMMEUBLES DE PLACEMENT

	2022 \$	2021 \$
Valeur comptable nette à l'ouverture de l'exercice	4 616	4 659
Entrées	–	53
Amortissement	(68)	(96)
<b>Valeur comptable nette à la clôture de l'exercice</b>	<b>4 548</b>	<b>4 616</b>

La juste valeur des immeubles de placement se chiffre à 7 984 \$. La juste valeur est fondée sur la dernière évaluation de Municipal Property Assessment Corporation datée du 1<sup>er</sup> janvier 2016 et sur des évaluations de tiers effectuées en 2019, en 2021 et en 2023.

### 9. PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES

#### a) Sommaire des participations dans des coentreprises

	2022 \$	2021 \$
<b>Moose Creek LP (50,05 %)</b>		
Participation dans la coentreprise à l'ouverture de l'exercice	6 192	5 675
Quote-part du bénéfice	240	517
Distributions déclarées et payées	(601)	–
<b>Participation dans la coentreprise à la clôture de l'exercice</b>	<b>5 831</b>	<b>6 192</b>
<b>PowerTrail (60 %)</b>		
Participation dans la coentreprise à l'ouverture de l'exercice	4 668	4 585
Quote-part du bénéfice, déduction faite de l'impôt	95	263
Dividendes reçus	(600)	(180)
<b>Participation dans la coentreprise à la clôture de l'exercice</b>	<b>4 163</b>	<b>4 668</b>
<b>Zibi Community Utility LP (50 %)</b>		
Participation dans la coentreprise à l'ouverture de l'exercice	9 268	8 877
Dépenses en immobilisations	–	500
Quote-part de la perte	(783)	(12)
Autres éléments d'ajustement liés à la perte	7	30
Élimination du profit lié à la vente du secteur en aval	–	(127)
<b>Participation dans la coentreprise à la clôture de l'exercice</b>	<b>8 492</b>	<b>9 268</b>
<b>Total des participations dans des coentreprises</b>	<b>18 486</b>	<b>20 128</b>

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 9. PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES (SUITE)

#### b) Sommaire du bilan et de l'état du résultat net

	2022	2021
	\$	\$
<b>Moose Creek LP</b>		
Actifs courants	813	1 021
Actifs non courants	11 583	12 378
<b>Total des actifs</b>	<b>12 396</b>	<b>13 399</b>
Passifs courants	504	785
<b>Total des passifs</b>	<b>504</b>	<b>785</b>
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>3 473</b>	<b>3 717</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>478</b>	<b>1 033</b>
	2022	2021
	\$	\$
<b>PowerTrail</b>		
Actifs courants	710	999
Actifs non courants	9 423	9 896
<b>Total des actifs</b>	<b>10 133</b>	<b>10 895</b>
Passifs courants	634	440
Passifs non courants	2 249	2 364
<b>Total des passifs</b>	<b>2 883</b>	<b>2 804</b>
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>3 391</b>	<b>3 554</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>159</b>	<b>437</b>
<b>Zibi Community Utility LP</b>		
Actifs courants	3 450	3 912
Actifs non courants	35 638	35 519
<b>Total des actifs</b>	<b>39 088</b>	<b>39 431</b>
Passifs courants	1 475	3 059
Passifs non courants	20 394	17 586
<b>Total des passifs</b>	<b>21 869</b>	<b>20 645</b>
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>1 295</b>	<b>615</b>
<b>Perte nette</b>	<b>(1 566)</b>	<b>(24)</b>

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 9. PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES (SUITE)

#### c) Facilité de crédit

PowerTrail dispose d'une ligne de crédit d'exploitation renouvelable d'un montant total de 1 000 \$ pour répondre aux besoins généraux de l'entreprise et qui porte intérêt annuellement au taux préférentiel. Au 31 décembre 2022, Power Trail n'avait aucun montant impayé sur cette ligne de crédit. Par ailleurs, Power Trail dispose d'une facilité de crédit de 200 \$ (200 \$ au 31 décembre 2021) pour fournir des lettres de crédit de soutien en faveur de la SIERE. Au 31 décembre 2022, PowerTrail avait prélevé un montant de 133 \$ (133 \$ au 31 décembre 2021) sous forme de lettres de crédit de soutien sur cette facilité. Les deux facilités susmentionnées prévoient des clauses restrictives et des cas de défaut habituels, y compris une clause restrictive visant à maintenir une valeur nette des immobilisations corporelles de 1 000 \$ (1 000 \$ en 2021). Au 31 décembre 2022, PowerTrail respectait ces clauses restrictives habituelles (en conformité au 31 décembre 2021).

Moose Creek Energy LP maintient une ligne de crédit d'exploitation renouvelable d'un montant de 1 000 \$ pour répondre aux besoins généraux de l'entreprise. Celle-ci porte intérêt annuellement au taux préférentiel. Au 31 décembre 2022, Moose Creek Energy LP n'avait aucun solde impayé sur sa ligne de crédit d'exploitation renouvelable (néant au 31 décembre 2021). La facilité est assortie de clauses restrictives et de cas de défaut habituels. Au 31 décembre 2022, Moose Creek Energy LP respectait ces clauses restrictives habituelles (en conformité au 31 décembre 2021).

### 10. BILLETS À RECEVOIR DE PARTIES LIÉES

	2022	2021
	\$	\$
Billet de Moose Creek LP, 6,0 %, échéant le 1 <sup>er</sup> janvier 2025	–	215
Billet de la ville d'Ottawa, 3,0 %	–	19
Prêt à Zibi Community Utility LP, 4,48 %, échéant le 18 février 2041	<b>17 625</b>	15 741
	<b>17 625</b>	15 975
Moins la partie courante	–	(234)
	<b>17 625</b>	15 741

#### a) Moose Creek LP

Au 31 décembre 2022, le billet à recevoir de Moose Creek LP avait été entièrement remboursé

#### b) Ville d'Ottawa

La Société est partie à deux ententes avec la Ville d'Ottawa en lien avec la fourniture de services liés aux lampadaires. Sur une période estimative de six ans à compter de la date de signature des ententes en février 2016, la Société a pour mandat de convertir d'anciens lampadaires aux ampoules DEL (le « contrat de conversion ») et d'assurer les services d'entretien de l'ensemble des anciens lampadaires et des lampadaires à ampoules DEL (le « contrat d'entretien »).

Alors que les paiements trimestriels exigibles au titre du contrat d'entretien sont effectués selon des conditions standard de 30 jours, les montants relatifs au contrat de conversion sont facilités par un billet ouvert à long terme portant intérêt à un taux fixe de 3 %. Les montants facturés à la Ville d'Ottawa dans le cadre du contrat de conversion sont ajoutés au billet à recevoir au fur et à mesure que les travaux progressent vers leur achèvement final. Comme le stipule le contrat de conversion, la Ville d'Ottawa doit verser à la Société des paiements trimestriels en fonction des économies liées à l'électricité, à l'entretien et aux dépenses d'investissement que la Ville d'Ottawa a réalisées grâce aux lampadaires utilisant des ampoules DEL plus efficaces installés à ce jour, jusqu'à ce que le billet soit remboursé en totalité.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 10. BILLETS À RECEVOIR DE PARTIES LIÉES (SUITE)

#### b) Ville d'Ottawa (suite)

L'encours du billet à recevoir a été remboursé en totalité en 2022 par la Ville d'Ottawa et au 31 décembre 2022, le solde impayé s'établissait à néant (19 \$ au 31 décembre 2021). La Société continue de fournir des services de conversion de lampadaires à la Ville d'Ottawa, les nouveaux contrats ayant été conclus selon des conditions standard de paiement de 30 jours.

Au 31 décembre 2022, la Société détenait des stocks de 1 551 \$ (1 208 \$ en 2021) relativement aux contrats de conversion et d'entretien des lampadaires de la Ville d'Ottawa. Au cours de l'exercice, la Société a passé en charges des stocks de 2 349 \$ (2 026 \$ en 2021) à titre de coûts des produits vendus, montant qui est inclus dans les coûts d'exploitation.

#### c) Zibi Community Utility LP

Le 22 janvier 2021, la Société a conclu un accord de prêt miroir avec ZCU afin de transférer les fonds reçus de la Fédération canadienne des municipalités (la « FCM ») à sa coentreprise pour financer un projet de construction d'un système énergétique de quartier vert entrepris par ZCU. L'accord reprend les modalités de l'accord de prêt et de subvention conclu avec la FCM dont il est question à la note 15, et il permet à ZCU d'emprunter 20 000 \$ ou 69,6 % des dépenses admissibles du projet, si ce montant est moins élevé, ce prêt étant remboursable sur une période de 20 ans, et de recevoir une subvention non remboursable fondée sur le total des charges engagées admissibles pour le projet.

Le prêt, qui porte intérêt au taux de 4,48 % (4,31 % - 31 décembre 2021), a été émis à ZCU le 18 février 2021, et au 31 décembre 2022, il affichait un solde impayé de 17 625 \$ (15 741 \$ au 31 décembre 2021). Les paiements d'intérêts sont exigibles semestriellement sur le montant du principal en cours, les paiements du principal commençant 36 mois après le versement de la dernière tranche du prêt et se terminant le 18 février 2041.

En outre, l'accord miroir prévoit une commission de montage de prêt payable par ZCU à la Société à un taux annuel de 1,1 % sur le montant en principal initial du prêt. Au 31 décembre 2022, la Société avait reçu des commissions de montage de 900 \$ (900 \$ au 31 décembre 2021), lesquelles sont comprises dans les produits différés et amorties sur la durée du prêt.

### 11. EMPRUNTS À COURT TERME

Au cours de l'exercice, la Société a renouvelé sa facilité de crédit pour un montant de 441 000 \$ et de 200 \$ US au 31 décembre 2022 (441 000 \$ et 200 \$ US au 31 décembre 2021). La facilité est structurée en trois types de crédit disponible et comprend une ligne de crédit d'exploitation renouvelable de 440 000 \$ (440 000 \$ en 2021), qui vient à échéance le 1<sup>er</sup> août 2025, ainsi que des facilités de carte de crédit commerciale de 1 000 \$ et de 200 \$ US (1 000 \$ et 200 \$ US en 2021). Les lignes de crédit d'exploitation renouvelables sont engagées et non garanties et peuvent être utilisées pour des prêts au taux préférentiel, des acceptations bancaires, des lettres de crédit et d'autres émissions de garanties bancaires et pour soutenir le programme de papier commercial de la Société, comme il est mentionné ci-dessous. En règle générale, la nécessité de recourir à ces formes de crédit dépend de la situation de trésorerie consolidée d'Hydro Ottawa Holding Inc. Par conséquent, les prélèvements en cours ne coïncident pas nécessairement avec les montants impayés sur la facilité de fonds de roulement figurant dans le bilan consolidé de la Société. La facilité de crédit est assortie des clauses restrictives et des cas de défaut habituels, y compris un ratio d'endettement qui ne dépasse pas 75 % sur une base consolidée.

En 2021, la Société a lancé un programme de papier commercial permettant l'émission de billets à ordre à court terme non garantis d'une valeur maximale de 400 000 \$ à diverses échéances d'au plus un an. Le produit de l'émission de papier commercial sert à financer les besoins généraux de la Société. Le programme de papier commercial est soutenu par la facilité de crédit de la Société et réduit la capacité de la facilité de crédit, à tout moment, par le montant total du papier commercial émis et en cours. Les emprunts contractés aux termes du programme de papier commercial portent intérêt sur la base des conditions du marché en vigueur au moment de l'émission et comportaient un taux d'intérêt moyen pondéré de 2,40 % au cours de l'exercice 2022 (0,52 % en 2021). Au 31 décembre 2022, le papier commercial en cours de la Société s'élevait à 276 390 \$ et il était constitué de trois tranches : 126 954 \$, 74 853 \$ et 74 583 \$ échéant respectivement le 4 janvier 2023, le 18 janvier 2023 et le 16 février 2023 (190 000 \$ au 31 décembre 2021, la date d'échéance étant le 7 janvier 2022).

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 11. EMPRUNTS À COURT TERME (suite)

Au 31 décembre 2022, la Société avait prélevé un montant de 10 600 \$ (28 850 \$ en 2021) sous forme d'avances directes sur sa ligne de crédit d'exploitation renouvelable et un montant de néant (néant et 440 000 \$ en 2021) sur sa ligne de crédit d'exploitation renouvelable de 440 000 \$.

Au 31 décembre 2022, la Société avait prélevé 10 134 \$ (10 672 \$ en 2021) sur ses facilités sous forme de lettres de crédit de soutien. Les prélèvements sont les suivants : une lettre de crédit de 10 000 \$ (10 000 \$ en 2021) pour couvrir l'obligation complémentaire de prudence, comme il est décrit à la note 26; et une lettre de crédit de 134 \$ (134 \$ en 2021) en faveur de Sa Majesté le Roi pour le compte de ZCU.

Le 14 octobre 2021, FCSEC a conclu une nouvelle facilité de fonds de roulement d'une durée de 3 ans de 14 526 \$ pour financer ses besoins en fonds de roulement ou les exigences de l'acte de fiducie en matière de lettres de crédit de FCSEC, de CHLP North et de Hull Energy LP. Les emprunteurs peuvent prélever des fonds sur cette facilité au moyen de prêts au taux préférentiel, d'acceptations bancaires ou d'émissions de lettres de crédit. Au cours de 2022, conformément aux modalités de l'acte de fiducie de CFLP, des lettres de crédit de soutien ont été émises relativement au compte de réserve pour le service de la dette décrite à la note 15, d'un montant de 5 120 \$ (5 120 \$ - 31 décembre 2021), aux comptes de réserve pour réparations majeures de CHLP North et de Hull Energy LP, d'un montant de 520 \$ et de 1 040 \$, respectivement, (520 \$ et 1 040 \$ - 31 décembre 2021). Au 31 décembre 2022, aucun emprunt direct n'était en cours et un montant de 7 846 \$ était disponible pour répondre aux besoins généraux de l'entreprise (néant et 7 846 \$ au 31 décembre 2021).

### 12. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2022	2021
	\$	\$
Achats d'électricité à payer	70 404	80 154
Comptes fournisseurs et charges à payer	49 256	51 798
Dépôts de garantie des clients	35 433	38 617
Soldes créditeurs des clients	13 137	13 046
Intérêts courus sur la dette à long terme	13 246	8 068
Montants à payer à des parties liées (note 28)	259	456
	<b>181 735</b>	192 139

En 2019, la Société a effectué un calcul d'ajustement relativement à une de ses ententes portant sur le recouvrement des coûts avec HONI dont il est question à la note 26. Au 31 décembre 2021, la Société maintenait une provision de 3 400 \$, laquelle était incluse dans les créditeurs et charges à payer. En 2022, HONI a fourni à la Société le calcul du montant final à payer aux termes de l'entente de recouvrement des coûts de raccordement (l'« ERRCR »), soit 2 509 \$. La Société a versé le montant de 2 509 \$ en 2022.

### 13. PRODUITS DIFFÉRÉS

	2022	2021
	\$	\$
Apports de capital provenant de la clientèle	112 116	97 557
Apports de capital provenant des promoteurs	132 838	119 474
Commission de montage de prêt reçue [note 10 c)]	900	900
Commission de montage de prêt comptabilisée en résultat [note 10 c)]	(73)	(39)
Autres produits différés	120	120
	<b>245 901</b>	218 012
Moins la partie courante	7 458	6 831
	<b>238 443</b>	211 181

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 14. AVANTAGES DU PERSONNEL FUTURS

#### a) Régimes de retraite

La Société cotise à deux régimes de retraite à prestations définies offerts à la quasi-totalité de ses employés.

Les cotisations versées par la Société aux termes du OMERS ont totalisé 6 801 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (6 538 \$ en 2021). La Société fournit également des prestations de retraite à certains employés par l'entremise du régime de retraite Hydro Chaudière.

Les tableaux qui suivent présentent un complément d'information sur le régime de retraite Hydro Chaudière.

##### i) Obligation au titre des prestations définies

	2022	2021
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	8 168	8 725
Coût des services rendus au cours de l'exercice	109	136
Coût financier	242	215
Prestations versées	(951)	(299)
Cotisations des employés	68	76
Gain actuariel	(2 015)	(685)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>5 621</b>	<b>8 168</b>

##### ii) Actifs du régime

	2022	2021
	\$	\$
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	7 562	7 522
Intérêts créditeurs	227	187
Cotisations de l'employeur	248	262
Prestations versées	(951)	(299)
Charges autres que de placement	(80)	(91)
Cotisations des employés	68	76
Perte actuarielle	(1 653)	(95)
<b>Juste valeur à la clôture de l'exercice</b>	<b>5 421</b>	<b>7 562</b>

##### iii) Situation de capitalisation

	2022	2021
	\$	\$
Passif net au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	(606)	(1 203)
Variation du passif net au titre des prestations définies	406	597
Déficit de solvabilité	(200)	(606)
Incidence sur les exigences de financement minimal	(60)	–
<b>Passif net au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice</b>	<b>(260)</b>	<b>(606)</b>

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 14. AVANTAGES DU PERSONNEL FUTURS (SUITE)

#### a) Régimes de retraite (suite)

Les actifs du régime de retraite Hydro Chaudière sont détenus et gérés par un dépositaire indépendant et sont comptabilisés séparément dans le régime de retraite de la Société. La répartition des actifs est assujettie à des limites et à des exigences en matière de diversification qui réduisent les risques en limitant l'exposition à des placements en actions particuliers, à des catégories de notation de crédit et à des positions de change. En fonction de la juste valeur des actifs détenus au 31 décembre 2022, les actifs du régime de retraite Hydro Chaudière étaient composés à néant (76,1 % en 2021) d'obligations canadiennes à revenu fixe, à néant (23,9 % en 2021) d'actions canadiennes et internationales et à 100 % (néant en 2021) d'autres placements. Les placements du régime de retraite Hydro Chaudière étant principalement détenus et gérés par l'intermédiaire de fonds communs, ils n'ont pas de prix coté sur un marché actif.

Les avantages du personnel futurs du régime de retraite Hydro Chaudière sont calculés en fonction d'un taux de rémunération annuel de 2,0 % (2,0 % en 2021), d'un taux d'inflation de 2,0 % (2,0 % en 2021) et d'un taux d'actualisation de 5,1 % (3,0 % en 2021). Les évaluations comprennent également plusieurs autres hypothèses économiques et démographiques, notamment les taux de mortalité qui reposent sur le rapport intitulé « La mortalité des retraités canadiens » publié par l'Institut canadien des actuaires en février 2014.

Une extrapolation actuarielle a été réalisée en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021. La dernière évaluation actuarielle a été effectuée en date du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les principales hypothèses actuarielles aux fins de l'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies sont le taux d'actualisation et l'échelle salariale. L'analyse de sensibilité qui suit est fondée sur des variations raisonnables des hypothèses, prises isolément, à la clôture de la période de présentation de l'information financière. Une baisse de 1,0 % du taux d'actualisation ferait augmenter l'obligation au titre des prestations définies de 683 \$ ou 12,1 % (598 \$ ou 12,9 % en 2021), tandis qu'une hausse de 1,0 % de l'échelle salariale ferait augmenter l'obligation au titre des prestations définies de 165 \$ ou 2,9 % (76 \$ ou 1,6 % en 2021).

#### b) Avantages complémentaires de retraite

La Société offre une couverture d'assurance-vie, de soins médicaux et dentaires à certains employés. Les avantages du personnel futurs sont calculés selon un rythme annuel de croissance de la rémunération de 2,0 % (2,0 % en 2021) et un taux d'actualisation de 5,0 % (3,0 % en 2021). Le taux de croissance tendanciel des coûts des soins de santé devrait baisser de 6,0 % à 5,0 % et les coûts des soins dentaires devraient augmenter de 5,1 % par année. Les évaluations tiennent également compte de plusieurs autres hypothèses économiques et démographiques, notamment les taux de mortalité qui reposent sur le rapport intitulé « La mortalité des retraités canadiens » publié par l'Institut canadien des actuaires en février 2014.

L'information concernant les avantages complémentaires de retraite de la Société se présente comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	15 625	16 867
Coût des services rendus au cours de l'exercice	798	526
Intérêt sur les obligations au titre des prestations définies	480	422
Réévaluation des obligations au titre des prestations définies	(557)	(84)
Prestations versées	(814)	(839)
Gain actuariel	(3 150)	(1 267)
<b>Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice</b>	<b>12 382</b>	<b>15 625</b>

Une évaluation actuarielle a été réalisée en date du 31 décembre 2022. À la suite de cet exercice, la Société a diminué le passif cumulé de 3 243 \$ (diminution de 1 242 \$ au 31 décembre 2021 d'après une extrapolation actuarielle).

Des variations significatives des hypothèses actuarielles concernant les taux d'actualisation, les coûts futurs des soins de santé et des soins dentaires, les taux de mortalité et l'âge de la retraite pourraient se répercuter sur l'obligation au titre des prestations définies.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 15. DETTE À LONG TERME

	2022	2021
	\$	\$
<b>Débetures de premier rang non garanties</b>		
Série 2006-1, 4,97 %, échéant le 19 décembre 2036	50 000	50 000
Série 2013-1, 3,99 %, échéant le 14 mai 2043	150 000	150 000
Série 2015-1, 2,61 %, échéant le 3 février 2025	200 000	200 000
Série 2015-2, 3,64 %, échéant le 2 février 2045	175 000	175 000
<b>Obligations décroissantes de premier rang garanties</b>		
Série 2016-1, 4,08 %, échéant le 31 mars 2057	202 630	203 802
Série 2019-1, 3,53 %, échéant le 31 décembre 2059	290 514	290 514
<b>Billets à payer</b>		
Emprunt, 4,08 %, échéant le 18 février 2041	17 625	15 741
	<b>1 085 769</b>	1 085 057
Moins la partie courante	(2 356)	(1 172)
Moins les frais d'émission de titres d'emprunt non amortis	(7 765)	(8 095)
	<b>1 075 648</b>	1 075 790

#### a) Débetures de premier rang non garanties

Les versements d'intérêts sur chacune des débetures susmentionnées sont exigibles semestriellement à terme échu en tranches égales. Les débetures sont assorties de clauses restrictives et de cas de défaut habituels, dont une clause restrictive selon laquelle le montant en capital des obligations financées consolidées ne dépasse pas 75 % du total de la structure du capital consolidée. Les versements d'intérêts sur ces débetures s'élèveront à 20 067 \$ par année en 2023 et en 2024, à 17 453 \$ en 2025 et à 14 839 \$ en 2026.

#### b) Obligations décroissantes de premier rang garanties

Des obligations vertes décroissantes de premier rang garanties de série 2019-1 (les « obligations de série 2019-1 ») d'un montant totalisant 290 514 \$ ont été émises pour le compte de Hull Energy LP et de CHLP North (les « propriétaires du projet de remise à niveau ») en 2019. Les obligations de série 2019-1 portent intérêt au taux de 3,53 % et viennent à échéance le 31 décembre 2059. Des versements semestriels égaux d'intérêts sont exigibles les 30 juin et les 31 décembre de chaque année jusqu'au 30 juin 2024 inclusivement. Par la suite, des versements d'intérêts et de capital semestriels seront exigibles les 30 juin et les 31 décembre de chaque année à compter du 31 décembre 2024 jusqu'à la date d'échéance inclusivement. En outre, un ballon de 43 577 \$ (15 % du capital) sera exigible à la date d'échéance.

Les obligations décroissantes de premier rang garanties de la Société (les « obligations de série 2016-1 ») portent intérêt au taux de 4,08 % et viennent à échéance le 31 mars 2057. Des versements semestriels égaux d'intérêts étaient exigibles les 31 mars et les 30 septembre de chaque année jusqu'au 31 mars 2022 inclusivement. Par la suite, des versements d'intérêts et de capital semestriels seront exigibles les 31 mars et les 30 septembre de chaque année à compter du 30 septembre 2022 jusqu'à la date d'échéance inclusivement. En outre, un ballon de 30 570 \$ (15 % du capital) sera exigible à la date d'échéance.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 15. DETTE À LONG TERME (SUITE)

#### b) Obligations décroissantes de premier rang garanties (suite)

Les obligations de série 2019-1 sont garanties par l'ensemble des actifs du projet de remise à niveau, les actifs de projet de Hull Energy LP et de CHLP North représentant respectivement 76,8 % et 23,2 % de la garantie. Le 31 décembre 2021, les propriétaires du projet ont atteint la date de libération du recours intégral conformément à l'acte de fiducie (c'est-à-dire la réalisation de l'exploitation commerciale, les homologations techniques, etc.), et la garantie du paiement du capital et des intérêts en cours au prorata pour le compte de chaque propriétaire de projet a été libérée par le fiduciaire et l'agent de garantie (BNY Trust Company of Canada). Les obligations de série 2016-1 sont garanties par une sûreté de premier rang grevant les actifs de CHLP.

Conformément à l'acte de fiducie, FCSEC était tenue de maintenir dans un compte de réserve pour le service de la dette (classé dans la trésorerie soumise à des restrictions au bilan consolidé) un montant équivalant aux intérêts et au principal des six prochains mois, financé selon la partie proportionnelle du compte de réserve pour le service de la dette de Chaudière North LP. En 2022, le compte de réserve pour le service de la dette a été entièrement capitalisé au moyen d'une lettre de crédit de soutien, comme il est décrit à la note 11.

Comme l'exige l'acte de fiducie applicable, CHLP doit maintenir dans un compte de réserve pour le service de la dette un montant égal aux six prochains mois d'intérêts et de principal et aux paiements exigibles aux termes des obligations. Au cours de l'exercice, CHLP a déposé un montant de 5 330 \$ (5 330 \$ au 31 décembre 2021) dans le compte de réserve pour le service de la dette (classé dans la trésorerie soumise à des restrictions au bilan consolidé) pour remplacer une lettre de crédit de soutien, comme il est décrit à la note 11. CHLP a également maintenu, dans un compte de réserve aux fins de travaux d'entretien majeur, un montant qui couvre une partie des dépenses d'entretien majeur prévues au cours des trois prochaines années (2 280 \$ en 2022 et 2 400 \$ en 2021), qui est également classé dans la trésorerie soumise à des restrictions au bilan consolidé.

Au cours de l'exercice, CHLP North a déposé un montant de 2 560 \$ dans le compte de réserve de partage de la production excédentaire (classé dans la trésorerie soumise à des restrictions au bilan consolidé) conformément aux modalités de l'acte de fiducie et du contrat d'achat d'électricité applicable.

La Société est tenue de maintenir un ratio de couverture du service de la dette minimal, à la fois pour FCSEC et CHLP. Le ratio de couverture du service de la dette minimal de FCSEC et de CHLP correspond à la somme des flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation et aux activités d'investissement des entités respectives (de la manière définie dans leurs actes de fiducie respectifs), divisée par la partie courante des remboursements applicables de capital et d'intérêts exigibles jusqu'au début de la prochaine année civile. Aux 31 décembre 2022 et 2021, la Société respectait toutes les clauses restrictives de nature financière dont sont assorties les obligations de série 2019-1 et 2016-1, le cas échéant.

#### c) Billets à payer

Le 22 janvier 2021, la Société a conclu un accord de prêt et de subvention avec la FCM pour financer un projet de construction d'un système énergétique de quartier vert entrepris par la coentreprise ZCU, que la Société détient et contrôle à 50 %. L'accord de prêt et de subvention conclu avec la FCM permet à la Société d'emprunter 20 000 \$ ou 69,6 % des dépenses admissibles du projet, si ce montant est moins élevé, cet emprunt étant remboursable sur une période de 20 ans, en plus d'une subvention non remboursable fondée sur le total des charges admissibles engagées pour le projet.

Le prêt, qui porte intérêt au taux de 4,08 % (3,91 % - 31 décembre 2021), a été consenti à la Société par la FCM le 18 février 2021, et présentait un solde impayé de 17 625 \$ au 31 décembre 2022 (15 741 \$ au 31 décembre 2021). Les paiements d'intérêts sont payables semestriellement sur le montant du principal en cours, les paiements de principal commençant 36 mois après la réception de la dernière tranche du prêt et se terminant le 18 février 2041. Les versements d'intérêts sur le prêt s'élèveront annuellement à 719 \$ en 2023, à 720 \$ en 2024, à 710 \$ en 2025, à 680 \$ en 2026 et à 647 \$ en 2027. Par ailleurs, la Société a reçu des fonds de subvention de 283 \$ (2 111 \$ en 2021) de la FCM.

La Société a conclu un accord de prêt miroir avec ZCU afin de transférer les fonds reçus du prêt et des fonds de subventions susmentionnés de la FCM à sa coentreprise, comme il est indiqué à la note 10 c).

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

### 16. AUTRES PASSIFS

	2022	2021
	\$	\$
Obligations locatives	1 667	1 730
Autres	411	26
	<b>2 078</b>	1 756

Les obligations locatives de la Société sont calculées en supposant que toutes les périodes de renouvellement applicables au gré de la Société seront exercées, et ont donc des durées de location comprises entre 2033 et 2040.

### 17. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

Les principaux objectifs de la Société concernant la gestion de capital sont comme suit :

- assurer un accès constant au financement pour maintenir et améliorer l'exploitation et l'infrastructure de la Société;
- veiller au respect des clauses restrictives des facilités de crédit et de la dette à long terme;
- arrimer la structure du capital d'Hydro Ottawa, filiale réglementée de la Société, au ratio d'endettement recommandé par la CEO.

Le capital de la Société se compose des éléments suivants :

	2022	2021
	\$	\$
Dette bancaire, déduction faite de la trésorerie	–	5 185
Papier commercial	276 390	190 000
Dette à long terme	1 078 004	1 076 962
Dette totale	1 354 394	1 272 147
Capitaux propres	526 944	507 295
Capital total	1 881 338	1 779 442

La filiale de la Société, Hydro Ottawa, est réputée, selon la CEO, avoir une structure du capital comprenant 56 % de dette à long terme, 4 % de dette à court terme et 40 % de capitaux propres. La CEO utilise cette structure présumée uniquement comme base pour l'établissement des tarifs de distribution. De ce fait, la structure du capital réelle de la Société peut différer de la structure présumée par la CEO.

Au 31 décembre 2022, le ratio d'endettement de la Société, dont le calcul tient compte des lettres de crédit en cours, était de 72,5 % (71,9 % en 2021). La Société respecte toutes les clauses restrictives et limites de nature financière associées à ses facilités de crédit et à sa dette à long terme.

La Société a atteint ses objectifs en matière de gestion du capital, et ceux-ci n'ont pas changé au cours de l'exercice.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

### 18. CAPITAL SOCIAL

#### a) Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, avec droit de vote, rachetables à un dollar l'action  
Nombre illimité d'actions privilégiées de deuxième rang, sans droit de vote, rachetables à dix dollars l'action  
Nombre illimité d'actions privilégiées de troisième rang, sans droit de vote, rachetables à cent dollars l'action  
Nombre illimité d'actions privilégiées de quatrième rang, avec droit de vote (dix votes par action), rachetables à cent dollars l'action  
Nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A, avec droit de vote  
Nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie B, sans droit de vote  
Nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie C, sans droit de vote, rachetables au prix d'émission de ces actions

Les actions ci-dessus n'ont aucune valeur nominale.

Les détenteurs des actions privilégiées de deuxième rang, des actions privilégiées de quatrième rang et des actions ordinaires ont droit à des dividendes pouvant être déclarés à la discrétion du conseil d'administration.

#### b) Émis

	2022	2021
	\$	\$
214 901 003 actions ordinaires de catégorie A	228 453	228 453

Tout placement des actions de la Société par appel public à l'épargne est interdit par résolution de l'actionnaire.

Une résolution de l'actionnaire stipule que la Société doit verser des dividendes correspondant à 60 % du résultat net de sa filiale Hydro Ottawa ou 20 000 \$, si ce montant est plus élevé, à condition que la Société se conforme aux exigences de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) et aux directives pertinentes de la CEO, qu'elle ne soit pas en défaut selon l'une quelconque clause restrictive aux termes de ses débentures de premier rang non garanties ou de sa facilité de crédit, et que le versement correspondant n'ait eu aucune incidence négative sur la note de crédit de la Société.

Le 14 avril 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 23 700 \$ à la Ville d'Ottawa, lequel a été versé par tranches, soit 8 700 \$, 5 000 \$, 5 000 \$ et 5 000 \$ le 21 avril 2022, le 4 juillet 2022, le 3 octobre 2022 et le 1<sup>er</sup> décembre 2022, respectivement (le 15 avril 2021, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 20 800 \$ à la Ville d'Ottawa, lequel a été versé par tranches, soit 5 800 \$, 5 000 \$, 5 000 \$ et 5 000 \$ le 22 avril 2021, le 2 juillet 2021, le 1<sup>er</sup> octobre 2021 et le 1<sup>er</sup> décembre 2021, respectivement).

Après la clôture de l'exercice, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 20 000 \$ le 20 avril 2023 sur les actions ordinaires de la Société en circulation le 31 décembre 2022.

### 19. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

#### a) Informations concernant la juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers de la Société, exclusion faite des instruments décrits ci-dessous, se rapproche de leur juste valeur étant donné leur échéance à court terme et leur nature. L'évaluation de la juste valeur d'un instrument financier dont la juste valeur a été présentée se situe au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur [note 3 k)].

La Société a estimé la juste valeur des billets à recevoir de ses coentreprises Moose Creek LP et ZCU au 31 décembre 2022 à néant et à 16 850 \$, respectivement (218 \$ et 18 163 \$, respectivement, en 2021). La juste valeur a été calculée au moyen de l'actualisation de tous les remboursements futurs estimés du capital et des intérêts requis pour régler entièrement les emprunts au taux d'intérêt estimé de néant et de 5,0 % (4,8 % et 2,8 % en 2021), soit le taux qui serait offert à Moose Creek LP et à ZCU le 31 décembre 2022, respectivement.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 19. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (SUITE)

#### a) Informations concernant la juste valeur (suite)

La Société a estimé la juste valeur des débetures de premier rang non garanties et des billets à payer au 31 décembre 2022 à 523 894 \$ (657 759 \$ en 2021). La juste valeur a été calculée au moyen de l'actualisation de tous les remboursements futurs du capital et des intérêts entre le 3 février 2025 et le 2 février 2045, au taux d'intérêt estimatif de 5,0 % (2,8 % en 2021), soit le taux qui serait offert à la Société le 31 décembre 2022.

La Société a estimé la juste valeur de ses obligations décroissantes de premier rang garanties au 31 décembre 2022 à 392 761 \$ (515 237 \$ en 2021). La juste valeur a été calculée au moyen de l'actualisation de tous les remboursements futurs estimés de capital et d'intérêts requis pour régler entièrement les obligations au taux d'intérêt estimé de 5,4 % (3,5 % en 2021), soit le taux qui serait offert à la Société le 31 décembre 2022.

#### b) Risque de marché

La Société est exposée au risque de marché, à savoir le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue du fait des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque lié au prix des produits de base. Étant donné que la Société n'a pas conclu de transactions de couverture ni de contrats dérivés importants, elle n'est pas exposée au risque lié au prix des produits de base.

##### i) Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses emprunts. En vertu de la facilité de crédit de la Société, les emprunts aux termes de ses lignes de crédit exposent la Société aux fluctuations des taux d'intérêt à court terme liés aux prêts au taux préférentiel et aux acceptations bancaires. De plus, les frais payables sur les acceptations bancaires par l'intermédiaire des lignes de crédit d'exploitation et de capital sont fondés sur une marge déterminée en fonction de la note de crédit de la Société. La Société est également exposée aux fluctuations des taux d'intérêt à court terme en ce qui concerne les émissions en cours dans le cadre de son programme de papier commercial. Étant donné que les besoins d'emprunt sur les lignes de crédit sont généralement de courte durée (c'est-à-dire que les avances servent à combler les écarts entre les sorties de fonds liées aux factures mensuelles d'énergie électrique de la Société et les rentrées de fonds liées aux règlements avec les clients ou à combler les écarts entre les sorties de fonds liées aux acquisitions d'immobilisations importantes et les rentrées de fonds liées à l'émission de titres d'emprunt à taux d'intérêt fixe à long terme additionnels), et que la Société incorpore une combinaison d'instruments à taux fixe et variable, l'exposition au risque de taux d'intérêt est limitée.

La Société est également exposée aux fluctuations des taux d'intérêt, car le taux de rendement réglementé pour les activités de distribution de la Société est calculé à l'aide d'une formule complexe qui est en partie fondée sur les prévisions de rendement des obligations à long terme du gouvernement du Canada. Ce taux de rendement est approuvé par la CEO dans le cadre de l'approbation des tarifs de distribution.

Une analyse de sensibilité a été réalisée pour examiner l'incidence d'une variation du taux préférentiel sur les prélèvements en cours de la Société sur sa facilité de crédit. Une variation de 1 % (100 points de base), toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, entraînerait une augmentation ou une diminution des charges d'intérêts annuelles d'environ 2 870 \$.

##### ii) Risque de change

Le bénéfice que la Société tire de sa filiale EONY, qui est un établissement à l'étranger, et son investissement net dans cette dernière sont exposés aux fluctuations du taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien. En outre, la Société achète quelques biens et services qui sont libellés en monnaies étrangères, surtout en dollars américains. La Société surveille son exposition aux fluctuations des taux de change de façon régulière et n'a pas utilisé d'instruments dérivés pour se couvrir à l'égard de ces expositions à ce jour. Sur une base annuelle, on estime qu'une variation à la hausse ou à la baisse de 5 % du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien de 1 \$ US pour 0,74 \$ CA au 31 décembre 2022 se traduirait par une variation à la hausse (ou à la baisse) des capitaux propres de la Société d'environ 2 984 \$.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 19. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (SUITE)

#### c) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie manque à ses obligations, entraînant une perte financière pour la Société. La concentration du risque de crédit associée aux débiteurs liés à l'électricité est limitée en raison du grand nombre de clients que sert la Société. La Société compte environ 359 000 clients, desservis par Hydro Ottawa, dont la majorité sont des clients résidentiels. Par conséquent, la Société n'a pas touché de produits importants liés à l'électricité et ne compte pas de créance importante liée à l'électricité à l'égard d'un client en particulier. La Société est exposée à une concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs liés à la production d'électricité en raison du faible nombre d'entités que sert la Société. La Société s'appuie sur ses contrats d'achat d'électricité avec la SIERE et la Niagara Mohawk Power Corporation pour soutenir ses activités de production au Canada et aux États-Unis.

La Société effectue régulièrement des évaluations de la solvabilité de ses clients desservis par Hydro Ottawa, et exige des garanties pour soutenir les créances relatives à certains comptes clients non résidentiels afin de réduire les pertes importantes, conformément aux règles de la CEO. Au 31 décembre 2021, la Société détenait des dépôts de garantie relativement au recouvrement des coûts liés à l'électricité et aux produits tirés de la distribution d'un montant de 14 533 \$ (13 516 \$ en 2021) à l'égard de ces clients. Les autres filiales de la Société limitent leur risque de crédit en traitant avec des clients qui sont considérés comme étant très solvables. Ces clients comprennent les organismes gouvernementaux, les services publics, les municipalités, les universités, les conseils scolaires, les hôpitaux et les clients ayant des notes de crédit de bonne qualité.

La Société contrôle et limite son exposition au risque de crédit de façon continue.

Pour évaluer les pertes de crédit attendues, la Société applique la méthode simplifiée prévue par l'IFRS 9, *Instruments financiers*, aux termes de laquelle le modèle de correction de valeur pour pertes attendues pour la durée de vie s'applique à l'ensemble des créances clients et autres débiteurs. Les taux de perte attendue en ce qui a trait aux créances clients sont fondés sur les profils de paiement au titre des ventes sur une période de douze mois avant le 31 décembre 2022 ou le 31 décembre 2021, respectivement, et sur les pertes de crédit historiques correspondantes enregistrées pour cette période dans le passé et sur d'autres informations. Les taux des pertes historiques sont ajustés afin de tenir compte des informations actuelles et prospectives sur les facteurs macroéconomiques touchant la capacité des clients de régler les créances.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 19. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (SUITE)

#### c) Risque de crédit (suite)

Par conséquent, la correction de valeur pour pertes à l'égard des créances clients et autres débiteurs au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 se présente comme suit :

	Valeur comptable brute \$	Taux moyen pondéré des pertes	Correction de valeur pour pertes \$	Valeur comptable nette \$
<b>31 décembre 2022</b>				
Impayées depuis 30 jours ou moins	87 014	0,00 %	–	87 014
Impayées depuis plus de 30 jours, mais moins de 120 jours	9 501	12,69 %	1 206	8 295
Impayées depuis 120 jours ou plus	3 441	62,45 %	2 149	1 292
Créances non facturées liées à l'électricité	84 948	0,79 %	675	84 273
	<b>184 904</b>		<b>4 030</b>	<b>180 874</b>
<b>31 décembre 2021</b>				
Impayées depuis 30 jours ou moins	87 278	0,00 %	–	87 278
Impayées depuis plus de 30 jours, mais moins de 120 jours	8 973	9,66 %	867	8 106
Impayées depuis 120 jours ou plus	3 088	57,64 %	1 780	1 308
Créances non facturées liées à l'électricité	76 300	0,64 %	492	75 808
	<b>175 639</b>		<b>3 139</b>	<b>172 500</b>

Le tableau qui suit présente le rapprochement entre la correction de valeur pour pertes à l'égard des créances clients et autres débiteurs à l'ouverture et à la clôture de l'exercice :

	2022 \$	2021 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	3 139	3 992
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes	2 454	478
Radiations	(1 709)	(1 453)
Recouvrements des montants radiés antérieurement	146	122
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>4 030</b>	<b>3 139</b>

Les pertes de valeur des créances clients et autres débiteurs sont présentées selon leur montant net dans l'état consolidé du résultat net. Si une créance est réputée irrécouvrable, elle est radiée et la correction de valeur pour pertes de crédit attendue est ajustée en conséquence. Les recouvrements ultérieurs de débiteurs ayant fait l'objet d'une provision ou d'une radiation entraînent la diminution des pertes de valeur comprises dans les charges d'exploitation dans l'état consolidé du résultat net.

Au 31 décembre 2022, l'exposition maximale de la Société au risque de crédit est égale à la valeur comptable des débiteurs diminuée des dépôts de garantie des clients.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 19. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (SUITE)

#### d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne s'acquitte pas de ses obligations financières à mesure qu'elles deviennent exigibles. La Société contrôle et gère de façon régulière son risque de liquidité afin d'avoir accès à des fonds suffisants pour combler ses besoins de capitaux aux fins d'exploitation et d'investissement. La Société atteint cet objectif en veillant à maintenir des facilités suffisantes, tel qu'il est décrit à la note 11, pour pouvoir s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles, tout en réduisant au minimum les commissions d'attente et les frais d'intérêt.

Les risques de liquidité associés aux engagements financiers se présentent comme suit :

	2022		
	Échéant dans moins d'un an \$	Échéant dans 1 an à 5 ans \$	Échéant après 5 ans \$
Dettes bancaires	12 272	–	–
Papier commercial <sup>1)</sup>	276 390	–	–
Créditeurs et charges à payer	181 735	–	–
Débitures de premier rang non garanties			
Série 2006-1, à 4,97 %, échéant le 19 décembre 2036	–	–	50 000
Série 2013-1, à 3,99 %, échéant le 14 mai 2043	–	–	150 000
Série 2015-1, à 2,61 %, échéant le 3 février 2025	–	200 000	–
Série 2015-2, à 3,64 %, échéant le 2 février 2045	–	–	175 000
Obligation décroissante de premier rang garantie			
Série 2016-1, à 4,08 %, échéant le 31 mars 2057	2 356	10 674	189 600
Série 2019-1, à 3,53 %, échéant le 31 décembre 2059	–	8 510	282 004
Prêt			
3,91 %, prêt, échéant le 18 février 2041	–	2 398	15 227
Intérêts à payer sur la dette à long terme	39 271	142 467	593 515
	<b>512 024</b>	<b>364 049</b>	<b>1 455 346</b>

<sup>1)</sup> Les billets dans le cadre du programme de papier commercial ont été émis à un escompte et remboursés à leur montant en principal.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 20. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DES CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS ET AUTRES SOURCES DE PRODUITS

Les produits des activités ordinaires de la Société sont tirés des sources suivantes :

	2022	2021
	\$	\$
<b>Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients</b>		
Recouvrement et distribution d'électricité		
Services résidentiels <sup>1)</sup>	422 311	418 105
Services généraux <sup>2)</sup>	587 499	589 019
Grands consommateurs <sup>3)</sup>	63 576	65 670
	<b>1 073 386</b>	<b>1 072 794</b>
Production d'électricité	45 336	45 854
Services offerts aux entreprises		
Éclairage	9 862	9 804
Immeubles	7 366	7 354
Électricité	6 491	3 936
Prestation de services liés aux activités de distribution	6 164	6 145
Raccordement de poteaux et location de conduites	3 689	4 285
	<b>33 572</b>	<b>31 524</b>
Autres		
Charges liées aux comptes et frais divers	4 636	4 517
Apports de capital provenant de la clientèle amortis dans les produits des activités ordinaires	3 301	3 040
	<b>7 937</b>	<b>7 557</b>
	<b>1 160 231</b>	<b>1 157 729</b>
<b>Produits tirés d'autres sources</b>		
Autres		
Location d'immeubles de placement	1 675	1 077
Apports de capital provenant des promoteurs amortis dans les produits des activités ordinaires	3 579	2 983
	<b>5 254</b>	<b>4 060</b>
	<b>1 165 485</b>	<b>1 161 789</b>

<sup>1)</sup> Les services résidentiels englobent les services destinés à un usage domestique ou ménager, y compris les logements unifamiliaux et les logements multiples à compteurs individuels, de même que les locaux à occupation saisonnière.

<sup>2)</sup> Les services généraux désignent les services fournis à des locaux autres que ceux qui reçoivent les services résidentiels et les grands consommateurs et ils comprennent habituellement les services fournis aux petites entreprises et aux immeubles résidentiels à logements multiples à compteurs collectifs. Ces services sont fournis aux clients ayant une demande mensuelle de pointe de moins de 5 000 kW, selon une moyenne établie sur douze mois.

<sup>3)</sup> Les grands consommateurs désignent les services fournis aux clients dont la demande mensuelle de pointe est d'au moins 5 000 kW, selon une moyenne établie sur douze mois.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 21. CHARGES D'EXPLOITATION

	2022	2021
	\$	\$
Salaires et avantages du personnel	92 660	87 058
Services impartis – entretien du système de distribution	15 133	11 186
Services impartis – centrale électrique détenue par le client	6 015	4 365
Services impartis – autres	19 159	16 567
Frais généraux et frais d'administration	44 702	37 121
Autres coûts de distribution d'électricité	9 238	8 076
Stocks passés en charges à titre de coûts des produits vendus et autres	2 349	2 026
Recouvrement de dépenses d'investissement	(28 632)	(30 202)
Profit sur le produit d'assurance des biens provenant d'un tiers	–	(290)
	<b>160 624</b>	<b>135 907</b>

### 22. CHARGES FINANCIÈRES

	2022	2021
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	39 635	39 334
Intérêts à court terme et frais liés à la facilité de crédit	6 154	2 337
Intérêts sur les obligations locatives	86	90
Moins les coûts d'emprunt incorporés au coût de l'actif	(849)	(3 659)
	<b>45 026</b>	<b>38 102</b>

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 23. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt comptabilisée dans le résultat net comprend ce qui suit :

	2022	2021
	\$	\$
<b>Charge d'impôt exigible</b>		
Charge d'impôt exigible	1 467	2 974
<b>Charge d'impôt différé</b>		
Naissance et résorption de différences temporaires	19 500	18 311
<b>Charge d'impôt comptabilisée dans le résultat net</b>	<b>20 967</b>	<b>21 285</b>

Le charge d'impôt comptabilisée dans les autres éléments du résultat global comprend ce qui suit :

	2022	2021
	\$	\$
Incidence fiscale sur les écarts de change à la conversion de la filiale étrangère	1 032	(9)
Autres	1 137	598
<b>Charge d'impôt comptabilisée dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>2 169</b>	<b>589</b>

La charge d'impôt sur le résultat diffère du montant qui aurait été comptabilisé si l'on avait utilisé le taux d'imposition combiné fédéral et de l'Ontario prévu par la loi. Le rapprochement du taux d'impôt prévu par la loi et du taux d'impôt effectif s'établit comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Taux d'imposition combiné fédéral et de l'Ontario prévu par la loi	26,50 %	26,50 %
Résultat attribuable à l'actionnaire avant l'impôt sur le résultat	60 641	68 641
Impôt au taux prévu par la loi	16 070	18 190
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat découlant des éléments suivants :		
Différences permanentes	2 374	7 554
Écart des taux d'impôt sur les reports en avant de pertes fiscales nettes et autres	1 900	(2 855)
Incidence sur la conversion de la filiale	25	(63)
Écart des taux d'impôt à l'étranger	2	(129)
Provision au titre d'un ajustement de la déclaration	(212)	(189)
Variation de l'avantage fiscal non comptabilisé	514	(1 480)
Incidence fiscale sur la coentreprise	(89)	(207)
Autres	383	464
	<b>20 967</b>	<b>21 285</b>
Taux d'impôt effectif	<b>34,57 %</b>	31,01 %

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 23. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

La filiale de la Société, Hydro Ottawa, en tant qu'entreprise à tarifs réglementés, est tenue de comptabiliser les actifs et passifs d'impôt différé et les soldes créditeurs et débiteurs de comptes de report réglementaires connexes associés au montant d'impôt différé dont on prévoit le remboursement aux clients, ou le recouvrement auprès de ceux-ci, à même les tarifs d'électricité futurs.

Les principales composantes de l'actif d'impôt différé net de la Société sont les suivantes :

	2022	2021
	\$	\$
Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	2 900	5 077
Avantages du personnel futurs	139	196
Reports en avant de pertes autres qu'en capital	4 281	2 250
Autres différences temporaires	(588)	(600)
	<b>6 732</b>	<b>6 923</b>

Les principales composantes du passif d'impôt différé net de la Société sont les suivantes :

	2022	2021
	\$	\$
Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	(114 647)	(97 537)
Impôt comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	(1 885)	(840)
Reports en avant de pertes autres qu'en capital	29	—
Reports en avant de pertes fiscales nettes et autres	1 961	6 051
Avantages du personnel futurs	4 142	5 224
Autres	3 528	1 469
	<b>(106 872)</b>	<b>(85 633)</b>

Les variations des soldes de l'actif d'impôt différé net au cours de l'exercice se sont établies comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Actif d'impôt différé à l'ouverture de l'exercice	6 923	15 551
Incidence du taux de change sur le solde d'ouverture de l'actif d'impôt différé	239	(140)
Comptabilisé dans le résultat net	(354)	(8 368)
Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	(76)	(120)
<b>Actif d'impôt différé à la clôture de l'exercice</b>	<b>6 732</b>	<b>6 923</b>

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

### 23. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Les variations des soldes du passif d'impôt différé net au cours de l'exercice se sont établies comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Passif d'impôt différé à l'ouverture de l'exercice	(85 633)	(75 221)
Comptabilisé dans le résultat net	(19 145)	(9 943)
Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	(2 094)	(469)
<b>Passif d'impôt différé à la fin de l'exercice</b>	<b>(106 872)</b>	<b>(85 633)</b>

Le solde débiteur du compte de report réglementaire de la Société pour les montants d'impôt différé qui devraient être recouverts auprès des clients à même les tarifs d'électricité futurs s'établit à 74 239 \$ (61 860 \$ en 2021).

Au 31 décembre 2022, la Société avait des pertes en capital canadiennes de 1 415 \$ (1 415 \$ en 2021) et des pertes autres qu'en capital canadiennes de 3 373 \$ (1 435 \$ en 2021) dont l'avantage fiscal n'avait pas été comptabilisé dans les états financiers consolidés.

Au 31 décembre 2022, la Société avait des pertes autres qu'en capital canadiennes de 10 023 \$ (7 939 \$ en 2021) aux fins de l'impôt dont l'avantage fiscal n'avait pas été comptabilisé dans les présents états financiers consolidés. Au 31 décembre 2022, la Société avait des pertes en capital canadiennes de 7 816 \$ (24 123 \$ en 2021) dont l'avantage fiscal n'avait pas été comptabilisé dans les états financiers consolidés.

Au 31 décembre 2022, la Société disposait de reports en avant de pertes aux États-Unis de 6 763 \$ à l'échelon fédéral (557 \$ au 31 décembre 2021) et de 4 509 \$ (557 \$ au 31 décembre 2021) pour l'État de New York, qui peuvent être reportées en avant indéfiniment. Les pertes de 6 763 \$ à l'échelon fédéral (557 \$ au 31 décembre 2021) et de 4 509 \$ (557 \$ au 31 décembre 2021) pour l'État de New York, sont considérées comme étant plus probables qu'improbables, un actif d'impôt différé de 1 652 \$ (146 \$ au 31 décembre 2021) a été comptabilisé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel les différences temporaires déductibles ainsi que les reports en avant des actifs d'impôt inutilisés et les pertes fiscales non utilisées pourront être imputés, sera disponible. Des actifs d'impôt différé net d'un montant de 2 389 \$ (1 503 \$ en 2021) ont été comptabilisés à l'égard d'EONYP puisqu'il existe suffisamment d'indications positives pour démontrer qu'il est probable qu'un actif d'impôt différé net sera réalisé. Les facteurs pris en compte comprennent : le bénéfice imposable historique et prévu ainsi que la nature, le montant et le moment prévu de la résorption des écarts temporaires imposables.

Un passif d'impôt différé pour toutes les différences temporaires imposables associées aux participations dans des filiales et des coentreprises n'a pas été comptabilisé puisque la Société est capable de contrôler le moment auquel la différence temporaire se résorbera et qu'il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

### 24. VARIATIONS DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT ET DES AUTRES SOLDES LIÉS À L'EXPLOITATION

	2022	2021
	\$	\$
Débiteurs	(8 154)	31 749
Charges payées d'avance	(1 486)	143
Billet à recevoir de la société mère	19	11 039
Créditeurs et charges à payer	(16 420)	(11 380)
Stocks	(344)	84
Dépôts de garantie des clients inclus dans les débiteurs	3 194	(3 175)
Variation nette des montants courus liés aux immobilisations corporelles	7 073	8 649
Variation nette des montants courus liés aux immobilisations incorporelles	–	(26)
	<b>(16 118)</b>	<b>37 083</b>

### 25. RAPPROCHEMENT DES PASSIFS DÉCOULANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

	2022	2021
	\$	\$
Dette à long terme à l'ouverture de l'exercice	1 075 790	1 060 896
Produit de l'émission de titres d'emprunt à long terme	1 884	15 741
Partie courante de la dette à long terme	(2 356)	(1 172)
Amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt passés en charges	330	325
Dette à long terme à la clôture de l'exercice	<b>1 075 648</b>	<b>1 075 790</b>

### 26. PASSIFS ÉVENTUELS

Les acheteurs d'électricité en Ontario par l'entremise de la SIERE, doivent fournir des garanties afin de réduire les risques de défaut de paiement, en fonction de leur niveau d'activité prévu sur le marché. La SIERE pourrait effectuer des prélèvements sur ces garanties si la Société ne peut effectuer un paiement en vertu d'un avis de défaut émis par la SIERE. L'obligation complémentaire de prudence est calculée en fonction d'un montant de garantie contre les défauts de paiement et de la limite de transfert du distributeur, moins une réduction associée à la note de crédit du distributeur. Au 31 décembre 2022, la Société avait tiré des lettres de crédit de soutien totalisant 10 000 \$ (10 000 \$ en 2021) sur sa facilité de crédit pour couvrir son obligation complémentaire de prudence.

La Société et les autres services publics d'électricité de l'Ontario ont conclu une entente d'échange de contrats réciproques d'indemnité par l'entremise du Programme réciproque d'échange d'assurance de la Municipal Electrical Association. La Société est responsable de tout appel de fonds supplémentaires dans la mesure où les primes perçues et les fonds mis en réserve ne couvrent pas les coûts des réclamations et les frais engagés. Si de tels appels de fonds supplémentaires ont lieu dans l'avenir, leur coût sera imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 26. PASSIFS ÉVENTUELS (SUITE)

La Société est partie à des ententes portant sur le raccordement et le recouvrement des coûts avec HONI, comme il en est question à la note 7 des présents états financiers consolidés. Chacune des ERRC de la Société a une durée de 25 ans. Dans la mesure où le coût d'un projet n'est pas recouvrable à même les produits futurs issus des raccordements aux postes de transformation, la Société est tenue de verser un apport en capital égal à la différence entre ces produits et les coûts de construction attribués à la Société. Ces ententes doivent faire l'objet d'examen périodiques dans le cadre desquels la charge réelle est comparée à la charge prévue et un calcul d'ajustement est effectué. Lorsqu'un calcul d'ajustement révèle que la charge réelle de la Société pour la période passée et les prévisions de charge mises à jour pour la période future sont inférieures à la charge initiale, la Société est obligée de combler cet écart. Lorsque la charge réelle et les prévisions de charge mises à jour sont supérieures à la charge initiale de la Société, cette dernière a droit à une remise. Il est prévu que HONI effectue des calculs d'ajustement après 5 ans et 10 ans, et après 15 ans si l'écart entre la charge supplémentaire réelle et la charge initiale à la fin de la dixième année est de plus de 20 %.

Diverses poursuites ont été intentées contre la Société pour des incidents survenus dans le cours normal des affaires. D'après la direction, l'issue des poursuites en cours ne peut être déterminée et n'est pas importante. Dans l'éventualité où ces poursuites entraîneraient des pertes, ces dernières feraient l'objet de réclamations auprès de la compagnie d'assurance de la Société, et tout montant non remboursable serait imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel le règlement a eu lieu.

### 27. ENGAGEMENTS

Au 31 décembre 2022, la Société avait des engagements en cours totalisant 107 939 \$ pour la période allant de 2023 à 2029. Ces engagements comprennent une entente de services au titre d'un centre d'appels, des projets de construction liés à la distribution d'électricité, les services de branchement aérien et souterrain et d'autres services ayant trait aux activités de la Société.

La Société maintient certains contrats de location avec diverses entités au titre des droits liés à des terres, des cours d'eau, des bâtiments et d'autres actifs de production d'électricité pour ses centrales électriques en Ontario, au Québec et dans l'État de New York. Ces contrats de location sont en vigueur jusqu'à diverses dates allant du 30 septembre 2022 au 13 décembre 2116. Certains contrats de location prévoient des paiements annuels comportant une tranche fixe et une tranche conditionnelle, cette dernière étant fondée soit sur le montant brut des produits des activités ordinaires annuels, soit sur les niveaux de production d'électricité, et ils ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'obligation locative de la Société ou de la durée effective du contrat de location. Les paiements minimaux futurs prévus de la Société au titre de la location, seront de 746 \$ de 2023 à 2027 et de 37 943 \$ par la suite.

### 28. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions avec des parties liées ont lieu dans le cours normal des activités et au montant de la contrepartie déterminée et convenue entre les parties liées. Les montants à recevoir des parties liées et à payer à celles-ci ne portent pas intérêt, découlent de l'exploitation normale et sont exigibles dans un délai d'un an.

#### a) Transactions et soldes avec la société mère

Au cours de l'exercice, la Société a réalisé auprès de la Ville d'Ottawa et de ses autres filiales, des produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité et de la distribution, facturés aux prix et aux conditions approuvés par la CEO. En outre, la Société a réalisé, auprès de la Ville d'Ottawa et de ses autres filiales, des produits tirés de services offerts aux entreprises totalisant 364 \$ (321 \$ en 2021) par l'intermédiaire d'Hydro Ottawa, sa filiale réglementée, et 18 336 \$ (16 281 \$ en 2021) par l'entremise d'Envari. Au cours de l'exercice, la Société a également reçu 6 055 \$ (4 676 \$ en 2021) sous forme d'apports liés à la mise à niveau ou à l'expansion de son infrastructure de distribution d'électricité existante et un produit de la vente d'un terrain vacant de néant (4 \$ en 2021), elle a touché des produits d'intérêts de 19 \$ (164 \$ en 2021) en lien avec le billet à recevoir de la Ville d'Ottawa, a engagé une charge d'intérêts liée aux contrats de location de 33 \$ (35 \$ en 2021) et a effectué des remboursements d'obligations locatives de 52 \$ (49 \$ en 2021) relativement à un contrat de location à long terme en cours avec la Ville d'Ottawa au 31 décembre 2022.

## Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022  
(en milliers de dollars canadiens)

### 28. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (SUITE)

#### a) Transactions et soldes avec la société mère (suite)

La Société a engagé auprès de la Ville d'Ottawa des charges d'exploitation de 4 998 \$ (3 920 \$ en 2021). La Société a également engagé des frais au titre de permis et des frais de développement de 846 \$ (564 \$ en 2021), lesquels sont inclus dans les immobilisations corporelles.

Au 31 décembre 2022, les débiteurs et les dépôts de garantie des clients de la Société comprenaient un montant de 15 857 \$ (10 550 \$ en 2021) et de 1 711 \$ (1 573 \$ en 2021), respectivement, alors que les créditeurs et charges à payer de la Société comprennent un montant de 259 \$ (456 \$ en 2021) à payer à la Ville d'Ottawa et à ses filiales en lien avec les transactions décrites ci-dessus. Par ailleurs, le billet à recevoir de la Ville d'Ottawa par la Société est présenté à la note 10 afférente aux présents états financiers consolidés et l'obligation locative à long terme de la Société envers la Ville d'Ottawa présentée à la note 16 s'élève à 776 \$ au 31 décembre 2022 (828 \$ en 2021).

#### b) Transactions et soldes avec les coentreprises

##### i) Moose Creek LP

Au cours de l'exercice, la Société a réalisé des produits d'intérêts totalisant 2 \$ (22 \$ en 2021) sur son billet à recevoir de la coentreprise Moose Creek LP, ainsi que d'autres produits de 43 \$ (41 \$ en 2021) au titre de la prestation de services administratifs. Au 31 décembre 2022, les débiteurs de la Société comprenaient un montant de 4 \$ (5 \$ en 2021) à recevoir en lien avec les transactions décrites se rapportant aux soldes payés au nom de Moose Creek LP.

Le billet à recevoir de Moose Creek LP par la Société est présenté à la note 10 afférente aux présents états financiers consolidés.

##### ii) PowerTrail

Au cours de l'exercice, la Société a réalisé des autres produits de 43 \$ (41 \$ en 2021) au titre de la prestation de services administratifs. Au 31 décembre 2022, les débiteurs de la Société comprenaient un montant de 36 \$ (néant en 2021) à recevoir en lien avec les transactions décrites.

##### iii) ZCU

Au cours de l'exercice, la Société a réalisé des produits d'intérêts de 758 \$ (437 \$ en 2021) sur son billet à recevoir de ZCU, ce dont il est question à la note 10 des présents états financiers consolidés. Au 31 décembre 2022, les débiteurs comprenaient une somme de 303 \$ à recevoir de ZCU en lien avec les transactions décrites (somme de 253 \$ liée aux montants payés au nom de la coentreprise en 2021).

#### c) Rémunération des principaux dirigeants

	2022	2021
	\$	\$
Salaires, jetons de présence et autres avantages à court terme	1 906	1 881
Avantages du personnel futurs	551	224
Autres avantages à long terme	33	30
	<b>2 490</b>	2 135

### 29. INFORMATION COMPARATIVE

Certains chiffres comparatifs ont été ajustés pour rendre leur présentation conforme à celle qui a été adoptée pour la période à l'étude. Dans le cas des données comparatives du bilan consolidé, un montant de 6 711 \$ a été retranché des produits différés (passifs non courants) pour tenir compte de la partie courante qui devrait être exclue du poste connexe, et il a été reclassé dans les produits différés (passifs courants).

# Gouvernance et rémunération des membres de l'équipe de direction

## Gouvernance de la Société

Conformément à son engagement à obtenir un bon rendement à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et en matière de gouvernance (facteurs ESG), Hydro Ottawa continue d'établir et de maintenir les meilleures pratiques de gouvernance qui soient pour une entreprise ayant sa taille et son mandat. Comme les normes de gouvernance et les pratiques exemplaires en la matière sont en constante évolution, la Société s'efforce d'améliorer continuellement ses pratiques de gouvernance.

La Société de portefeuille Hydro Ottawa Inc. est une société fermée à but lucratif, qui a été constituée en personne morale en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* [de l'Ontario]. Puisqu'elle est détenue à 100 % par la Ville d'Ottawa et qu'elle a un mandat public, Hydro Ottawa est pleinement consciente de sa responsabilité de rendre des comptes à son actionnaire et au grand public.

N'étant pas un émetteur assujéti en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières de l'Ontario*, Hydro Ottawa n'est pas tenue de se conformer aux normes de gouvernance s'appliquant aux sociétés cotées en bourse. Toutefois, elle prend ces normes comme modèle et s'efforce de les atteindre, voire de les surpasser. En outre, la Société compare régulièrement ses pratiques de gouvernance avec celles d'organisations des secteurs privé et public et avec les normes établies par des organismes comme les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

### Structure de gouvernance

La responsabilité de surveiller de façon efficace la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. et ses filiales incombe à un conseil d'administration composé de 13 membres, qui donne une orientation à la Société au nom de l'actionnaire, soit la Ville d'Ottawa. En plus d'exercer son leadership à l'intérieur d'un cadre de mécanismes de contrôle efficaces permettant d'évaluer et de gérer

le risque, le conseil d'administration surveille la gestion des activités et du fonctionnement de la Société et de ses filiales. Pour exercer sa fonction de surveillance, il s'inspire de la déclaration de l'actionnaire élaborée par le Conseil municipal d'Ottawa et révisée périodiquement. Les interventions du conseil d'administration sont également régies par le Code de conduite des affaires d'Hydro Ottawa et ses lignes directrices sur les conflits d'intérêts et la conduite des administrateurs ainsi que par une politique et un processus de divulgation des opérations entre des parties liées.

En 2006, conformément au Code d'affiliation des distributeurs et des transporteurs publié par la Commission de l'énergie de l'Ontario, un conseil d'administration distinct a été créé pour surveiller les activités d'Hydro Ottawa limitée. Les attributions de ce conseil d'administration sont établies dans une déclaration de l'actionnaire émanant du conseil d'administration de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. Au jour le jour, la Société est sous la gouverne d'une équipe de direction composée du président et chef de la direction, du dirigeant principal des finances ainsi que des cadres supérieurs des filiales et des principaux secteurs fonctionnels. Cette équipe s'assure que les pratiques et les stratégies opérationnelles concordent avec les objectifs de la Société et elle gère le risque et les possibilités de manière à stimuler le rendement. L'équipe de la haute direction relève du conseil d'administration de la Société par l'intermédiaire du président et chef de la direction.

### Nomination des membres des conseils d'administration

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, la structure de gouvernance de la Société et de ses filiales comprend deux conseils d'administration – le conseil de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. et celui d'Hydro Ottawa limitée.

Conformément aux modalités de la déclaration de l'actionnaire, la Ville d'Ottawa nomme tous les membres des conseils d'administration, à l'exception du président et chef de la direction et du membre de la direction qui siège au conseil d'administration d'Hydro Ottawa limitée. À cette fin, la Ville examine le dossier des candidats recommandés par le Comité de nomination des membres du conseil d'administration de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc., mais elle n'est pas tenue de les retenir. Le Comité de nomination fait appel à des consultants externes pour trouver des candidats aptes à siéger comme administrateurs.

Comme le prévoit la déclaration de l'actionnaire, tous les candidats doivent répondre à certaines exigences, notamment faire preuve d'intégrité et d'un comportement éthique irréprochable, posséder une expérience et une expertise professionnelles pertinentes et bien comprendre le rôle d'Hydro Ottawa tant en qualité de fournisseur de services aux abonnés locaux que d'atout pour les contribuables.

En outre, le processus de nomination et de sélection est conçu de sorte que le conseil compte toujours un ou plusieurs administrateurs possédant les compétences essentielles suivantes : solide bagage en affaires, notamment une expérience d'un environnement commercial concurrentiel et de la planification stratégique; solide bagage en finances, notamment un titre de compétence professionnelle et une expérience du financement dans les secteurs public ou privé; expérience de l'industrie dans les secteurs d'activité des filiales; expérience au sein d'un conseil d'administration; et expérience des fusions et acquisitions.

En phase avec sa solide culture axée sur les facteurs ESG, la Société souhaite que la composition de son conseil d'administration soit représentative de la population diversifiée que sert Hydro Ottawa. Elle a maintenu un niveau élevé de diversité des genres au sein du conseil au fil des ans : la représentation féminine dépasse de façon constante et appréciable la moyenne nationale au sein des sociétés cotées en bourse.

## Processus de gouvernance et mécanismes de contrôle clés

Hydro Ottawa a mis en place plusieurs processus de gouvernance et mécanismes de contrôle clés pour aider le conseil d'administration et l'équipe de la haute direction à exercer leurs fonctions de surveillance.

**Gestion du risque :** Un vaste système de gestion du risque a été mis en place à l'échelle de la Société pour effectuer un suivi des mesures indicatives et prédictives du risque. L'évaluation du risque figure dans l'information présentée régulièrement au conseil d'administration dans tous les secteurs d'activité de la Société.

**Audit interne :** Hydro Ottawa s'est dotée d'un programme d'audit interne rigoureux pour vérifier les mécanismes de contrôle et maximiser son efficacité et son efficacité. Plusieurs fonctions et processus opérationnels font l'objet d'un audit chaque année en fonction d'un plan d'audit dûment approuvé par le conseil d'administration. Le recours à des auditeurs d'expérience internes et externes assure rigueur et objectivité.

**Planification de la continuité des activités :** Des plans d'action sont en place pour assurer la continuité des activités essentielles en cas d'urgence majeure – par exemple une menace imminente, une catastrophe naturelle, une pandémie ou une panne importante – et reprendre le plus rapidement possible les activités habituelles, le cas échéant. Ces plans prévoient des stratégies détaillées pour la réaffectation des ressources aux processus essentiels ainsi que des accords d'approvisionnement redondants avec des fournisseurs externes essentiels.

## Comités

Les comités ci-après aident les conseils d'administration à s'acquitter de leurs tâches. Ils se réunissent régulièrement et font part des résultats de leurs discussions à ces derniers.

### Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.

**Comité d'audit :** Le Comité d'audit examine les états financiers, les pratiques et conventions comptables, les processus d'audit ainsi que les résultats des audits internes et externes et les questions connexes. En outre, il surveille la gestion du risque financier et évalue les contrôles internes.

**Comité d'examen des investissements :** Le Comité d'examen des investissements aide la direction et le conseil d'administration à examiner les possibilités de développement commercial, d'acquisition et d'investissement et à en tirer parti. Dans l'exercice de ces fonctions, le Comité s'assure que les possibilités concordent avec les plans stratégiques et les lignes directrices en matière d'investissement, la maximisation de la valeur pour l'actionnaire et la gestion du risque.

### Comité de la gouvernance et des ressources de

**gestion :** Le Comité de la gouvernance et des ressources de gestion examine les structures et pratiques de gouvernance de la Société pour s'assurer que le conseil d'administration peut s'acquitter de son mandat. Il se penche sur les ressources de gestion et les pratiques de rémunération afin de s'assurer que les systèmes voulus sont en place pour attirer, maintenir en poste et motiver des gestionnaires compétents. En outre, le Comité examine et évalue le rendement du président et chef de la direction, surveille le processus d'évaluation du conseil d'administration et s'assure de la conformité aux codes de conduite.

**Comité de nomination :** Avec l'aide de consultants externes, le Comité de nomination recherche des personnes aptes à siéger comme administrateurs et évalue leur candidature. Il formule des recommandations à l'actionnaire (représenté par le Conseil municipal d'Ottawa) concernant la nomination des administrateurs.

**Comité de surveillance des initiatives stratégiques :** Le Comité de surveillance des initiatives stratégiques aide en guidant la direction et en apportant une orientation et un soutien ponctuels pour les efforts en lien avec les grands projets d'immobilisations à la demande du conseil d'administration.

# Rémunération des membres de la haute direction

Le Comité de la gouvernance et des ressources de gestion du conseil d'administration de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. est chargé d'élaborer le cadre de rémunération pour la Société et chacune de ses filiales et d'en recommander l'approbation.

Deux principes guident l'élaboration de ce cadre de rémunération, soit la nécessité de proposer un régime de rémunération globale propre à attirer et à maintenir en poste des dirigeants compétents et expérimentés et l'établissement de la rémunération en fonction du rendement.

La rémunération des membres de la haute direction est examinée par le Comité de la gouvernance et des ressources de gestion et approuvée par le conseil d'administration. Le Comité formule ses recommandations au conseil d'administration à la lumière d'un examen des responsabilités et du rendement de chaque membre de la haute direction et des recommandations du président et chef de la direction.

Dans le but d'attirer et de maintenir en poste des dirigeants compétents et expérimentés, la Société s'efforce d'offrir un régime de rémunération globale concurrentiel par rapport à d'autres organisations d'envergure et de nature similaires. L'échelle de rémunération des membres de la haute direction est examinée chaque année. Avec l'aide de consultants indépendants, on la compare sur une base ponctuelle avec les données du marché pour s'assurer qu'elle demeure concurrentielle. Conformément aux pratiques exemplaires dans le secteur qui ont été recensées en 2007 par le Comité d'examen des organismes du ministre de l'Énergie de l'Ontario, Hydro Ottawa applique une pondération de 50/50 aux données du marché provenant de comparateurs des secteurs public et privé. Le groupe des comparateurs de l'industrie sur le marché est largement issu de secteurs de même nature que ceux dans lesquels l'entreprise exerce ses activités [p. ex. transport et services publics] et est évalué selon les niveaux de revenu pour assurer la comparabilité.

La rémunération globale en argent des membres de la haute direction se compose de deux éléments, soit le salaire de base et la rémunération conditionnelle au rendement. [Le président et chef de la direction ne reçoit qu'un salaire de base].

La rémunération conditionnelle au rendement, qui est versée une fois l'an, représente un pourcentage du salaire de base. Elle vise à maintenir en poste et à motiver les membres de la haute direction, à les récompenser pour leur rendement de l'année précédente et à assurer la cohérence avec les objectifs de l'actionnaire. Le montant accordé est fondé sur la réalisation des objectifs financiers et autres de la Société et de la division, qui sont fixés chaque année par le conseil d'administration. Les cibles non financières visent à favoriser une amélioration continue sur le front de plusieurs objectifs stratégiques, notamment le service à la clientèle, l'efficacité et l'efficacité opérationnelles et organisationnelles ainsi que la fiabilité du service.

Les membres de la haute direction bénéficient d'un programme d'avantages sociaux, qui comprend une assurance maladie complémentaire, une assurance dentaire, l'assurance vie de base et facultative ainsi que l'invalidité de courte et de longue durée. En outre, les membres de la haute direction participent au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario [OMERS]. Il s'agit d'un régime contributif interentreprises à prestations déterminées établi par la province à l'intention des employés des municipalités, des conseils locaux et des conseils scolaires de l'Ontario. Les prestations de retraite sont établies en fonction de la moyenne la plus élevée des gains cotisables accumulés au cours de cinq années consécutives et du nombre d'années de service. Ces prestations pourraient augmenter en fonction de l'indexation des risques partagés, ce qui signifie que toute indexation établie pour tenir compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation est conditionnelle à l'évaluation annuelle de la santé financière globale du régime par le conseil d'administration de la Société de promotion d'OMERS. Les employeurs et les employés qui participent à ce régime provincial y contribuent en parts égales en versant un montant déterminé en fonction des gains cotisables de l'employé visé. Les gains aux fins du calcul de la retraite sont plafonnés en vertu du régime.

## Rémunération des membres de la haute direction et des membres des conseils d'administration

### Membres de la haute direction

Nom et Poste principal <sup>1</sup>	Année	Salaire de base (\$)	Rémunération conditionnelle au rendement (\$) <sup>2</sup>	Autre rémunération (\$) <sup>3</sup>
Bryce Conrad Président et chef de la direction	2022	412 478	N/A	69 596
	2021	402 796	40 280 <sup>4</sup>	60 671
	2020	402 583	N/A	44 826
Geoff Simpson Dirigeant principal des finances	2022	225 776	77 387	10 551
	2021	220 043	73 630	10 698
	2020	207 527	57 173	12 411
Guillaume Paradis Dirigeant principal de la distribution d'électricité	2022	186 887	64 058	19 382
	2021	182 008	57 559	21 789
	2020	168 211	42 287	18 893
Gregory Clarke Dirigeant principal de la production d'électricité	2022	202 081	68 081	10 451
	2021	197 337	66 305	10 432
	2020	197 233	58 040	10 432
Adnan Khokhar Dirigeant principal des services liés à l'énergie et à l'infrastructure	2022	203 493	68 557	10 336
	2021	198 716	68 259	10 320
	2020	198 612	58 446	12 455

1 Les membres de la direction dont la rémunération est présentée occupaient le poste mentionné le 31 décembre 2022.

2 Les montants figurant dans cette colonne correspondent à la rémunération conditionnelle au rendement versée au membre de la haute direction au cours de l'année indiquée pour avoir atteint ses objectifs de rendement établis pour l'année précédente. Ces montants ont été arrondis au dollar le plus près.

3 Les montants figurant dans cette colonne comprennent les paiements discrétionnaires approuvés par le conseil d'administration, par exemple les crédits de congé annuel acquis et non utilisés, l'allocation pour automobile, l'allocation pour ordinateur et la part des primes d'assurance vie de base prise en charge par l'employeur. Ces montants ont été arrondis au dollar le plus près.

4 Le conseil d'administration a approuvé le versement à M. Conrad d'un montant forfaitaire en 2021 en fonction de son rendement de 2020.

### Membres des conseils d'administration

La rémunération des membres des conseils d'administration de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. et d'Hydro Ottawa limitée est déterminée respectivement par la Ville d'Ottawa et le conseil d'administration de la Société. Outre le remboursement des dépenses raisonnables engagées dans l'exercice de leurs fonctions, les administrateurs reçoivent une allocation annuelle et des allocations de présence aux réunions :

- ▶ Le président des conseils d'administration reçoit une allocation annuelle de 40 000 \$.
- ▶ Tous les autres membres d'un conseil d'administration reçoivent une allocation annuelle de 7 000 \$.
- ▶ Le président des conseils d'administration reçoit 600 \$ pour chaque réunion d'un conseil

d'administration ou d'un comité qu'il préside ou à laquelle il participe.

- ▶ Les présidents de comité reçoivent 800 \$ pour chaque réunion du comité qu'ils président.
- ▶ Tous les autres membres d'un conseil d'administration reçoivent 600 \$ pour chaque réunion du conseil ou d'un comité à laquelle ils participent.

Toute personne qui siège à la fois au conseil d'administration de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. et à celui d'Hydro Ottawa limitée (HOL) reçoit une seule allocation annuelle. Ni les conseillers de la Ville d'Ottawa, ni le président et chef de la direction, ni le membre de la direction siégeant au conseil d'administration d'HOL ne sont rémunérés pour siéger aux conseils d'administration.

## Participation aux réunions des conseils d'administration et des comités

Les tableaux ci-après font état de la participation des membres en 2022 aux réunions des conseils d'administration et des comités auxquels ils siègent.

### Société de Portefeuille Hydro Ottawa Inc.

Administrateur	Réunions du conseil d'administration	Réunions des comités
Jim Durrell, C.M., IAS.A (président du conseil d'administration)	5/6	16/16
Bryce Conrad (président et chef de la direction)	6/6	S.O.
Bernie Ashe <sup>1</sup>	4/4	4/4
Yaprak Baltacioglu	6/6	8/8
Kim Butler	6/6	9/9
Catherine Clark <sup>1</sup>	4/4	2/2
Cathy Curry	6/6	1/1
Matt Davies	5/6	10/11
Jacqueline Gauthier	6/6	7/7
Jan Harder <sup>2</sup>	2/4	3/4
Cyril Leeder	6/6	9/9
Paul McCarney	5/6	7/8
Cyrus Reporter	5/6	6/6

<sup>1</sup> Membre du conseil d'administration dont le mandat a débuté le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

<sup>2</sup> Membre du conseil d'administration dont le mandat a pris fin le 15 novembre 2022.

### Hydro Ottawa Limitée

Administrateur	Réunions du conseil d'administration	Réunions des comités
Jim Durrell, C.M., IAS.A (président du conseil d'administration)	4/4	S.O.
Bryce Conrad (président et chef de la direction)	4/4	S.O.
Guillaume Paradis	4/4	S.O.

Remarque : Le premier mandat de Jan Harder au sein du conseil d'administration de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. a débuté le 10 décembre 2014. Elle a siégé au Comité de la gouvernance et des ressources de gestion et au Comité de nomination jusqu'à la fin de son dernier mandat le 15 novembre 2022.

Nous tenons à remercier sincèrement Jan Harder pour ses loyaux services.

## Membres des conseils d'administration

### Société de Portefeuille Hydro Ottawa Inc



Jim Durrell, C.M., IAS.A (président du conseil)



Bryce Conrad



Bernie Ashe



Yaprak Baltacioglu



Kim Butler



Catherine Clark



Cathy Curry



Matt Davies



Jacqueline Gauthier



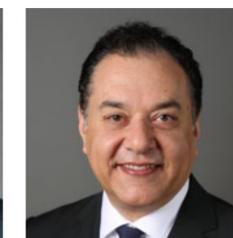
Jan Harder



Cyril Leeder



Paul McCarney



Cyrus Reporter

### Hydro Ottawa Limitée



Jim Durrell, C.M., IAS.A (président du conseil)



Bryce Conrad



Guillaume Paradis

Hydro Ottawa souhaite remercier tous les employés dont la photo figure dans le présent rapport annuel.

This Annual Report is also available in English at [powerasone.ca](http://powerasone.ca).

© 2023 Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.

2711, chemin Hunt Club  
C.P. 8700  
Ottawa (Ontario) K1G 3S4  
Tél. : 613-738-5499

[powerasone.ca](http://powerasone.ca)